



# **CATALOGUE DES SOLUTIONS**

**POUR UNE  
CONSTRUCTION  
CIRCULAIRE**

# TABLE DES MATIÈRES

<b>FICHE SOMMAIRE</b>	<b>3</b>
<b>FICHES THÉMATIQUES</b>	<b>8</b>
A1 : INTÉGRATION TERRITORIALE	8
A2 : PROGRAMMATION SOUTENABLE	17
A3 : FONCIER	25
A4 : ECO-CONCEPTION	32
B1 : PRÉVENTION ET VALORISATION DES DÉCHETS	41
B2 : APPROVISIONNEMENT DURABLE	49
B3 : APPROVISIONNEMENT DURABLE : RÉEMPLOI	56
B4 : APPROVISIONNEMENT DURABLE : RECYCLAGE	66
<b>FICHES PORTEURS DE SOLUTIONS</b>	<b>73</b>
AMO ÉCONOMIE CIRCULAIRE	73
ARCHITECTE MOE	97
URBANISME TRANSITOIRE	110
ARTISAN / ENTREPRISE SPÉCIALISÉE	113
DÉCONSTRUCTEUR / ENTREPRISE DE DÉPOSE SÉLECTIVE	124
FOURNISSEUR D'ÉCO-MATÉRIAUX	137
LOGISTICIEN DURABLE	154
PLATEFORME NUMÉRIQUE	157
PLATEFORME 3R (RÉEMPLOI, RECONDITIONNEMENT, RECYCLAGE)	168
RECYCLAGE GROS ŒUVRE	176

# FICHE SOMMAIRE

## UN CATALOGUE AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS

**Présentation globale des enjeux et méthodes pour une intégration de l'économie circulaire dans les différentes phases d'un projet d'aménagement à travers 8 fiches pédagogiques**

### OBJECTIFS DU CATALOGUE :

- Construire un argumentaire pour impulser une démarche d'économie circulaire.
- Identifier comment intégrer l'économie circulaire à chaque phase du projet.
- Déployer une méthode globale et répliquable, en activant les bons leviers au bon moment.

### Présentation du catalogue et articulation avec les autres outils

Ce catalogue a vocation à fournir aux prescripteurs et maîtres d'ouvrages les grandes clés d'action nécessaires à l'intégration des principes de l'économie circulaire à un projet d'aménagement.

Il est structuré autour de trois modules interconnectés :



Un guide concis décliné en huit fiches pédagogiques rassemblant les enjeux, modes opératoires et ressources à mobiliser aux différentes phases des projets ;



Un annuaire des porteurs de solutions disponibles sur le territoire métropolitain et à même de répondre aux enjeux susmentionnés ;



Une consolidation de retours d'expériences existants sur chaque volet.

Un système de navigation simple est prévu à partir de chaque fiche pédagogique vers les porteurs de solutions référencées au sein du territoire métropolitain (se référer aux tags « porteurs de solutions »).

Il est important de noter que l'économie circulaire est un cadre de référence qui requiert de la transversalité et de la flexibilité entre acteurs et étapes d'un projet. De fait, le cadre des fiches pédagogiques peut quelquefois sortir du découpage temporel « traditionnel » des projets d'aménagement. Des liens entre les différentes fiches et modes opératoires sont également soulignés au fil du catalogue.

Il est donc important de considérer cet outil comme un centre de ressources, à ré-interroger en fonction des spécificités du contexte local et des besoins du projet.

## Présentation des huit fiches

Les huit fiches pédagogiques sont complémentaires et s'intègrent aux différentes phases de vie de l'opération d'aménagement. Il est donc encouragé de les consulter tout au long de l'opération.

Par ailleurs, chaque fiche est organisée selon le même modèle pour retrouver une structure commune et ainsi rapidement identifier les informations importantes pour les projets.

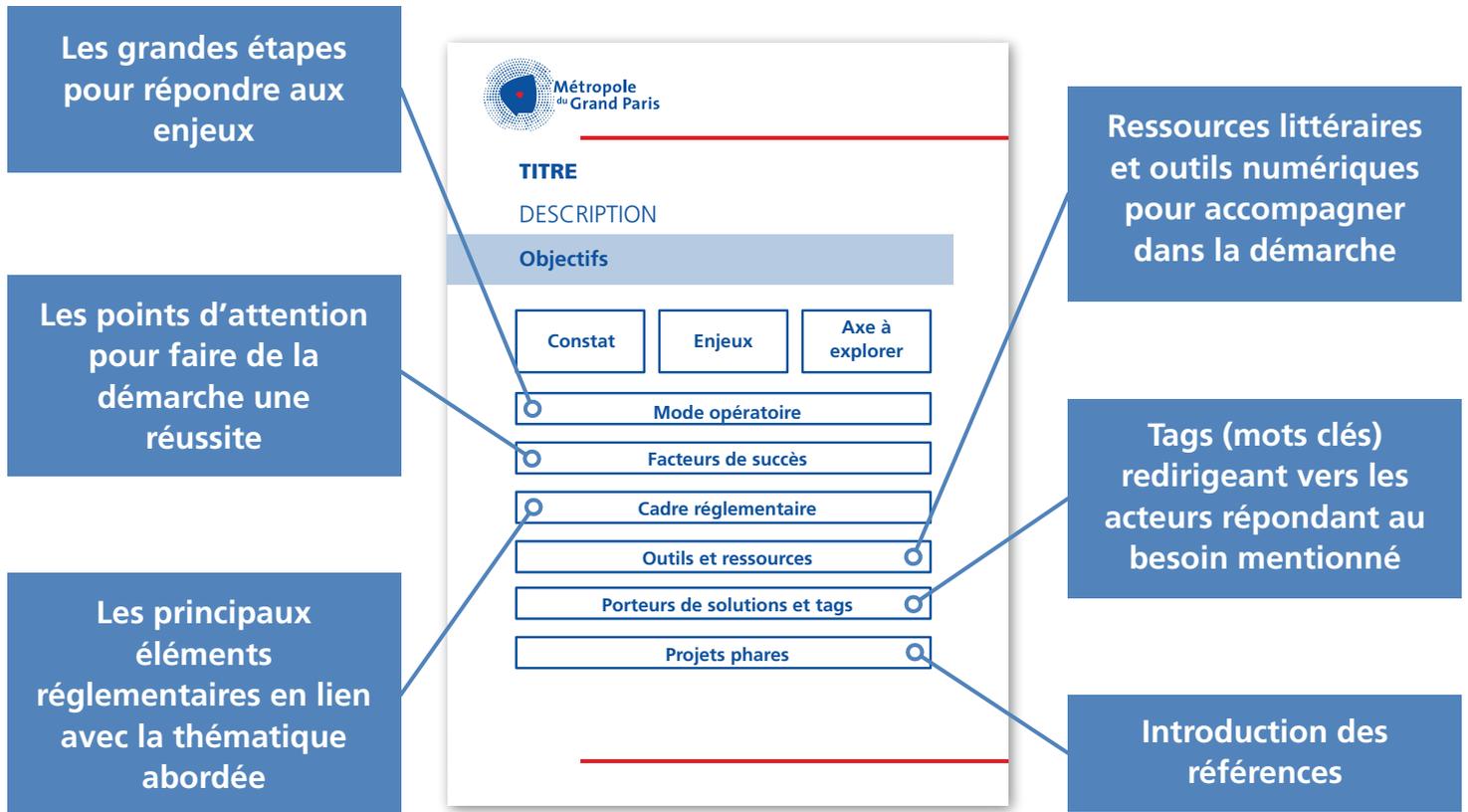
## Liste des fiches pédagogiques du Catalogue de solutions

FICHE	ENJEUX	POINTS CLÉS
<b>A1 Intégration territoriale</b>	Identifier les synergies possibles avec les partenaires locaux (mutualisations, boucles locales).	Mine urbaine et son évolution.  Couverture de l'ensemble des échelles et des acteurs d'un territoire.
<b>A2 Programmation soutenable</b>	Adapter ses projets et leur programmation pour tendre vers la sobriété.	Multifonctionnalité et évolution des usages (fonciers, bâtiments, espaces publics, etc.).
<b>A3 Foncier</b>	Caractériser l'occupation des sols et l'étalement urbain ainsi que le foncier mobilisable.	Foncier comme ressource à mobiliser au service de l'économie circulaire.
<b>A4 Eco-conception</b>	Développer une approche d'éco-conception territoriale basée sur les capacités et besoins de son territoire.	Cycle de vie d'un projet et intégration en amont des objectifs dans la programmation.
<b>B1 Prévention et valorisation des déchets</b>	Réduire sa production de déchets par la prévention et optimiser leur valorisation.	Diagnostic ressources / PEMD / SOGED.  Hiérarchie du mode de traitement des déchets.
<b>B2 Approvisionnement durable</b>	Viser un approvisionnement durable en optant pour des matériaux alternatifs.	Provenance, logistique et matériaux et équipement réemployés / recyclés / biosourcés.
<b>B3 Focus réemploi</b>	Systematiser les stratégies de réemploi dans les projets de construction, réhabilitation, et de déconstruction.	Déconstruction sélective, synergies territoriales, plateformes et reconditionnement.
<b>B4 Focus recyclage</b>	Systematiser les stratégies de recyclage dans les projets de construction, de réhabilitation, et de déconstruction.	Structuration des filières, intégration des les projets de matières premières secondaires.

PROGRAMMATION ET ÉTUDES  
(DIAGNOSTICS, APS/APD)

PRO DCE EXE

## Structure des fiches pédagogiques



## À chaque fiche son importance dans le temps du projet



# Articulation d'un projet d'aménagement ou de construction et présentation des fiches pédagogiques répondant aux enjeux



### La MOA et son AMO EC

- Caractériser les capacités du territoire et le gisement
- Mettre en réseau l'offre et la demande : identifier les synergies
- Intégrer les clauses de réemploi et de recyclage dans le DCE
- Suivre les objectifs d'écoconception sur les chantiers
- Impulser les synergies territoriales

### MOE (préparateur démolition, architectes...)

- Réaliser les diagnostics ressources avec l'AMO EC
- Intégrer le réemploi et le recyclage au projet architectural
- Intégrer le réemploi et le recyclage dans le DCE
- Veiller à l'application des mesures du DCE et sur les chantiers avec l'AMO EC

#### Plateformes 3R et plateformes numériques

- Rendre visible le gisement
- Trouver des débouchés

#### Futur acquéreur (MOA construction / aménagement, fabricants de matériaux...)

- Donner son accord pour l'usage du réemploi ou de l'écomatériau

#### Laboratoires (si réemploi)

- Tester la performance des matériaux

#### Bureau de contrôle (si réemploi)

- Donner des exigences de performance

#### Assureur (réemploi et recyclage)

- Mettre en place un cadre assurantiel

#### Entreprises de démolition ou entreprises spécialisées (entreprises de l'ESS, artisans...) pouvant assurer :

- Le curage sélectif
- La dépose pour réemploi
- Le tri à la source des matériaux
- Le conditionnement pour le réemploi
- L'évacuation des matériaux pour réemploi exsitu et recyclage
- La déconstruction du squelette du bâtiment restant

#### Entreprises de construction, compagnons et artisans spécialisés pouvant assurer :

- L'approvisionnement en matériaux alternatifs (bio-géosourcés, recyclés ou issus du réemploi) sur le chantier en respect du DCE
- La mise en œuvre des matériaux alternatifs sur les chantiers (adaptation de ses méthodes et des principes constructifs)
- La communication des besoins pour la mise en place de synergies inter-chantier

#### Entreprise de stockage et de transport (en fonction des besoins)

- Assurer le stockage et le transport des matériaux : logistique inverse

# FICHE THÉMATIQUE A1

## INTÉGRATION TERRITORIALE

Intégration du projet dans son environnement urbain : construire une vision intégrée des projets en faisant converger matérialité du territoire et politique d'aménagement.

### OBJECTIFS :

- Connaître son territoire : capacités, flux, stocks, filières
- Piloter et planifier les opérations en visant une optimisation de l'usage des ressources au niveau global
- Adapter les directives et objectifs généraux du projet d'aménagement au contexte local

### Constat

- La "mine urbaine" et les flux environnants comprend l'ensemble des gisements (matériaux, équipements...) valorisables à l'échelle urbaine considérée.
- Ces gisements sont caractérisables selon leur typologie, leurs disponibilité/temporalité, leur homogénéité, leurs pérennité et leur localisation.

### Enjeux

- Connaître la mine urbaine et des flux environnants ainsi que les espaces disponibles sur son territoire.
- Avoir de la visibilité sur l'évolution des gisements.
- Disposer des capacités de stockage et de transformation nécessaires pour valoriser ces gisements.
- Planifier et déterminer les synergies possibles.

### Axes à explorer

- Vision macro : Caractériser le potentiel de valorisation de la mine urbaine et déterminer des objectifs par filières.
- Vision micro : Décliner les objectifs macros à l'échelle des opérations en tenant compte de leurs spécificités.

## Mode opératoire

1. **Connaître son territoire** : Réaliser une étude permettant de disposer d'une vision globale des flux, des stocks, des acteurs et du foncier potentiellement disponible.
  - a. Le patrimoine : réaliser un diagnostic du foncier disponible (friches, espaces de stockage potentiels...), l'immobilier existant (caractéristiques du bâtiment et localisation), les infrastructures, le contexte géologique (caractéristiques des sols).
  - b. Les opérations, leur planification et les gisements : anticiper les flux générés par les déconstructions, réhabilitations et constructions à venir.
  - c. Les acteurs : recenser les MOA, MOE, AMO, entreprises du BTP, gestionnaires de déchets / matériaux susceptibles d'être impliqués dans la démarche de coopération territoriale.
  - d. Niveau de maturité du territoire : répertorier les savoir-faire locaux, la maturité des filières d'économie circulaire (porteurs de solutions), et les réseaux professionnels à engager dans la démarche.
2. **Identifier les synergies potentielles**
  - a. Confronter les disponibilités / besoins en ressources : mettre en lien les besoins et les gisements générés par les projets en cours et à venir (appui sur les plateformes numériques).
  - b. Fédérer les acteurs : identifier et mobiliser les acteurs susceptibles de déployer les synergies ; les inciter à réaliser des diagnostics ressources et à partager leurs besoins avec les partenaires potentiels locaux.
3. **Valider la faisabilité technoéconomique des synergies**
  - a. Logistique, espace, planning, réglementation : évaluer les modalités de mise en œuvre des synergies (réemploi des matériaux d'une opération à une autre, montage d'une plateforme mutualisée ou de nouvelles filières de traitement de proximité, etc.).
  - b. Études économique et écologique : évaluer les impacts et bénéfices liés aux synergies (rapport coût-bénéfice, financements complémentaires, etc.).
  - c. Accompagner l'émergence et la pérennisation des synergies et des nouvelles filières ("passage à l'échelle" : intégration de nouveaux partenaires, évolution du modèle économique, etc.).

## Facteurs de succès

- Veiller à la complémentarité de la filière développée avec celles déjà implantées sur le territoire
- Viabilité socio-économique et environnementale
- S'appuyer sur les réseaux et outils existants

## Cadre réglementaire

Au regard des enjeux légaux particulièrement complexe pour la gestion des déchets, il est important de considérer les freins issus de la réglementation comme le Code de l'environnement en amont des projets (références sur des enjeux plus spécifiques dans les Fiches B1 à B4) :

- Le Code de l'environnement (Article L 541-1-1) définit le producteur comme toute personne dont l'activité produit des déchets (producteur initial de déchets) ou qui effectue des opérations de traitement des déchets conduisant à un changement de la nature ou de la composition de ces déchets (producteur subséquent de déchets).
  - ▶ À ce titre, le maître d'ouvrage est considéré comme producteur de déchets de ses chantiers de démolition / réhabilitation significative.
- Le Code de l'environnement (Article L 541-1-1) précise que le détenteur de déchets peut tout aussi bien être le producteur de déchets que toute autre personne se trouvant successivement en possession des déchets (ex : l'exploitant de l'installation de stockage intermédiaire, le transporteur de déchets). Le maître d'ouvrage délègue aux entreprises de travaux l'activité de démolition / réhabilitation significative qui seront réalisés pour son compte.
  - ▶ L'entreprise de travaux est donc le « détenteur des déchets ».
- D'un point de vue légal et réglementaire, le maître d'ouvrage (regardé comme le producteur de déchets) et l'entreprise de travaux (regardée comme le détenteur de déchets) sont solidairement responsables de leur bonne gestion jusqu'à leur élimination ou leur valorisation finale. Une exception : l'obligation de caractérisation des déchets dont le producteur est responsable à titre principal et le détenteur à titre subsidiaire.
  - ▶ Le maître d'ouvrage doit donc formuler ses exigences techniques concernant la gestion des déchets de son chantier et intégrer les objectifs liés à la valorisation dans la stratégie de gestion en anticipant les freins légaux.
- Transport : il appartient au MOA de s'assurer, par tout moyen qu'il jugera adapté et efficace, que le transporteur est effectivement habilité à transporter ses déchets. En revanche, un transfert de responsabilité existe pour les dommages causés par les déchets lorsqu'ils ont été transférés à un tiers, à deux conditions :
  - Si l'obligation d'information a été respectée (notamment la caractérisation des déchets).
  - Si le tiers est autorisé à recevoir les déchets (il peut s'agir d'une installation de gestion ou de traitement autorisée notamment au titre de la législation ICPE, ou un éco-organisme opérationnel agréé).

## Ressources

NOM	SOURCE / AUTEURS	INTÉRÊT	LIEN
Tableau de bord des indicateurs préconisés pour le suivi de l'économie circulaire	Chaire économie circulaire et métabolisme urbain	Ensemble des indicateurs à utiliser pour réaliser un suivi de l'économie circulaire sur son territoire .	<a href="#">SITE WEB</a>
Construire une feuille de route	Interreg FCRBE	Stratégie pour encourager le réemploi dans le secteur de la construction.	<a href="#">SITE WEB</a>
La ville comme réserve de matériaux	Interreg FCRBE	Comprendre les études de gisement urbain.	<a href="#">SITE WEB</a>
Outil « EvalMetab »	Chaire économie circulaire et métabolisme urbaine	Évaluation du métabolisme (gisement et besoins) et des impacts de la logistique associée.	<a href="#">SITE WEB</a>



### Identifier les porteurs de solutions adaptés à vos besoin

Retrouvez les acteurs en cliquant sur les tags ci-dessous :

[# Planification](#)

[# Analyse des flux & métabolisme](#)

[# Mutualisations & synergies interchantières](#)

FICHE PÉDAGOGIQUE A1			
PORTEUR DE SOLUTION	# PLANIFICATION	# ANALYSE DES FLUX & MÉTABOLISME	# MUTUALISATIONS & SYNERGIES INTERCHANTIERS
<a href="#"><u>BACKACIA FRANCE</u></a>		X	X
<a href="#"><u>BÂTICYCLE</u></a>			X
<a href="#"><u>BATIRIM</u></a>		X	
<a href="#"><u>BELLASTOCK</u></a>		X	X
<a href="#"><u>CITÉSOURCE</u></a>	X	X	X
<a href="#"><u>DÉPOLLUTION CONSEIL</u></a>		X	
<a href="#"><u>FAISEURS DE TERRES</u></a>			X
<a href="#"><u>GRAND HUIT</u></a>	X		
<a href="#"><u>LAO SCOP</u></a>	X		
<a href="#"><u>LES RIPEURS</u></a>	X		
<a href="#"><u>NEO-ECO</u></a>		X	X
<a href="#"><u>PERMAC</u></a>	X		X
<a href="#"><u>STOCKPRO</u></a>			X
<a href="#"><u>TACIT</u></a>	X		X
<a href="#"><u>TOMARO</u></a>	X	X	X

# FICHE RETOUR D'EXPÉRIENCE

## PLATEFORME ÉCONOMIE CIRCULAIRE

### Informations pratiques :

MOA: META

AMO: Neo-Eco

Coût de l'accompagnement de Neo-Eco: 65 000€ par an sur 6 ans.

Temporalité : projet sur 6 ans

### Contexte et description du projet, enjeux :

Neo-Eco a été mandaté pour la réalisation d'une étude de quantification et de qualification des futurs gisements des déchets issus des travaux de renouvellement urbain sur le périmètre de la Métropole Européenne de Lille.

Cette étude macro-économique ainsi que le projet, ont été présentés le 4 Juillet 2019 aux acteurs locaux publics et privés. La Méta a publié le 5 juillet 2019 un appel à projets afin de créer la plateforme d'économie circulaire par l'initiative privée pour le traitement et la valorisation des déchets. 32 candidats rassemblent l'ensemble de la chaîne de valeur permettant de remplir les objectifs assignés à la plateforme Économie Circulaire qui comprendra les 4 pôles suivants :

- Un pôle industriel (pour traiter et réemployer les matériaux et équipements issus des déconstructions);
- Un pôle de recherche et développement (pour augmenter les capacités de réemploi) ;
- Un pôle commercial (pour assurer la commercialisation des matériaux et équipements retraités, et réinventer l'intermédiation habitants/entreprises de la métropole afin de constituer un espace de vente) ;
- Un pôle de sensibilisation et de formation adossé aux initiatives publiques existantes (pour sensibiliser les acteurs publics et privés au réemploi et à la valorisation, et former les métiers aux processus de déconstruction innovante).

### Étapes de la démarche :

- 1.Étude de quantification et qualification des gisements
- 2.Étude technico-économique de dimensionnement de plateforme
- 3.Étude socio-économique permettant de quantifier et qualifier les retombées sur les territoires et ainsi permettant de donner les éléments d'aides à la décision aux acteurs publics pour la mise à disposition d'un terrain
- 4.Appel à manifestation d'intérêt pour l'identification de la structure d'exploitation
- 5.Constitution d'une SAS d'exploitation

## Résultats :

Une étude socio-économique approfondie a été réalisée pour quantifier et qualifier les retombées économiques et sociales notamment en termes de création d'emplois :

Emplois directs : 36

Emplois indirects : 19

Emplois non-qualifiés : 64%

Emplois intermédiaires : 26%

Emplois qualifiés : 11 %

## Moyens mis en œuvre :

Moyen humain : AMO Économie Circulaire et Responsable innovation et juriste

## Constats et enseignements

Facteurs de succès: -Engager les bailleurs sociaux dès le début de la démarche dans des expérimentations de nouvelles filières innovantes pour le réemploi et le recyclage.

-Démontrer l'intérêt économique pour engager les acteurs économiques

-Démontrer les retombées socio-économiques pour donner les éléments d'aides à la décision aux acteurs publics pour faciliter l'émergence de la plateforme

## Contact et ressources :

[Vidéo promotionnelle du projet.](#)

# FICHE RETOUR D'EXPÉRIENCE

## HÔTEL LOGISTIQUE-PLATEFORME DE RÉEMPLOI ET VALORISATION DE MATÉRIAUX

### Informations pratiques :

MOA / MOE / AMO : MOA SOGARIS / partenariat avec Est Ensemble, Sequano  
Bâtiments sur 5 niveaux (surface totale 17 940 m<sup>2</sup>) pouvant accueillir des activités artisanales, des activités industrielles et/ou de distribution et des bureaux  
Port public : quai de déchargement à usages partagés accessible à toutes les entreprises en faisant la demande  
Temporalité : 2022 étude de programmation technico-économique / 2025-26 livraison de l'équipement  
Localisation : Bobigny - ZAC Ecocité - site EcoParc Ouest

### Contexte et description du projet, enjeux :

Le site EcoParc Ouest fait l'objet d'une étude par la SOGARIS, acteur de la logistique urbaine, qui propose d'y implanter un hôtel logistique.  
Les collectivités (Ville de Bobigny et Est Ensemble, en co-pilotage de la ZAC) ont imposé des invariants au projet : 1. Inclure une plateforme économie circulaire pour les matériaux de construction remplissant plusieurs fonctions (réception des matériaux du second œuvre apportés par les artisans/ entreprises du BTP, transformation et reconditionnement des matériaux en vue de leur réemploi/ réutilisation par des acteurs de l'ESS, massification des matériaux ne pouvant pas être réemployés pour envoi dans les filières de recyclage. L'évacuation de ces déchets se fera prioritairement par transport fluvial.  
2. Intégrer le projet de port public et prévoir son utilisation et sa gestion par une ou des entreprises de l'Ecoparc Ouest  
3. Limiter l'impact des entreprises de logistique urbaine (véhicules légers, nuisances limitées)

### Étapes de la démarche :

1. Étude de faisabilité pour développement de plateformes logistiques d'économie circulaire : lancement début 2021 => identification du site EcoParc Ouest
2. Travail commun SOGARIS/Est Ensemble pour développer un projet d'hôtel logistique tourné autour des matériaux du BTP => validation du projet début 2022
3. Étude de programmation économique : 2e semestre 2022
4. Validation de la programmation (économique et architecturale) : fin 2022/ début 2023
5. Travaux et livraison : entre 2024 et 2026

## Résultats :

Pas de résultat à ce stade ; projet en cours de définition

## Moyens mis en œuvre :

Phase de programmation : études de faisabilité réalisées par SOGARIS (pour potentiel de développement d'un hôtel logistique) et par Est Ensemble (pour potentiel de développement de plateformes EC BTP) => études croisées

## Constats et enseignements

Pas de REX encore car projet pas sorti.

Mais d'après les premiers entretiens acteurs réalisés, la difficulté principale se situera autour du coût du loyer proposé à des acteurs dont le modèle économique n'est pas éprouvé.

Intérêt de mobiliser les éco-organismes de la filière REP PMCB pour apporter des aides financières (niveau et type d'aides à définir).

# FICHE THÉMATIQUE **A2**

## PROGRAMMATION SOUTENABLE

Construire une programmation soutenable grâce aux leviers de l'économie circulaire.

### OBJECTIFS :

- Réinterroger les usages du foncier aux différentes phases des projets d'aménagement
- Proposer des cadres de référence innovants pour guider les projets
- Définir les besoins d'un projet au prisme de l'économie circulaire

### Constat

- L'artificialisation des sols est identifiée comme l'un des facteurs déterminants de l'érosion de la biodiversité. Pour y palier, le principe du "Zéro artificialisation nette" est promu aux différents échelons de planification territoriale.
- L'articulation de ce principe avec les objectifs de logement implique la densification urbaine et l'optimisation du bâti existant, la protection des espaces naturels et la renaturation de certains fonciers urbanisés.
- Par ailleurs, les nouvelles réglementations liées à la RE2020 et à la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) conduisent à innover en matière de construction et déconstruction.

### Enjeux

- Au regard du contexte, il devient essentiel de faire converger plusieurs dynamiques dans le secteur du BTP :
  - Viser la sobriété ;
  - Favoriser le développement économique local et l'accès au logement, tout en protégeant les biens communs ;
  - Créer plus de valeur d'usage avec moins de ressources naturelles et foncières ;
  - Veiller à la maîtrise des nuisances et à la qualité de vie des populations.

### Axes à explorer

- Orienter la programmation des projets d'aménagement des enjeux de sobriété et d'économie circulaire:
  - Eco-concevoir les projets, en vue d'allonger la durée de vie des ressources, et réduire la consommation matière et énergies par une optimisation des flux
  - S'appuyer sur la multi-fonctionnalité : superposer plusieurs usages et fonctions dans un même bâtiment (exemple : logement, activités économiques ou sociales ...)
  - Renforcer les services urbains pour améliorer la qualité et la sobriété des modes de vie ;
  - Construire de nouveaux équilibres entre bilan économiques, sociaux et environnementaux.

## Mode opératoire

### 1. Redéfinir le « besoin d'aménager »

La programmation « circulaire » doit concourir à mieux intégrer les enjeux de sobriété et de densification urbaine, en réinterrogeant les besoins des citoyens et les usages du territoire et par là, le besoin de nouveaux bâtiments et infrastructures.

- Optimiser l'usage des actifs urbains :
  - Le foncier : allouer les espaces de façon plus efficiente, par exemple en différenciant les usages selon le moment de la journée : la « chronotopie » (exemple : une voie sert de zone de livraison, de voie de circulation ou de stationnement résident selon l'heure de la journée)
  - Le bâti : viser une réduction de la vacance par une évolutivité du bâti (adaptabilité, mutabilité et réversibilité)
- Viser la multifonctionnalité, et la compatibilité entre les activités économiques et la qualité de vie résidentielle (intégration urbaine des activités économiques dans une logique de proximité) ;
- Renforcer les continuités urbaines entre bâti / quartier / ville pour que la mobilité douce et d'autres activités durables de proximité puissent se développer ;

Ces différentes pistes doivent aussi permettre de trouver de nouveaux équilibres économiques en créant davantage de valeur par m<sup>2</sup> consommé.

### 2. Travail sur différents scénarii constructifs (usages, services, équipements, matériaux, etc.)

En redéfinissant les besoins et les usages, les scénarii développés lors de la phase de programmation mettront au centre des préoccupations trois services complémentaires :

- Les services économiques : activités économiques pérennes ou temporaires
- Les services aux habitants : logement, qualité de vie et santé, conciergeries et offre de services complémentaires
- Les services écosystémiques ou autrement dit, les services rendus par la nature aux populations (approvisionnement, régulation, auto-entretien et culturels).

L'objectif est de pouvoir viser une forme de soutenabilité du territoire et de résilience, nécessaires dans un contexte de dérèglement climatique. La multiplication et l'intensité croissante des phénomènes extrêmes impliquent de proposer des solutions innovantes d'adaptation pour la réduction des îlots de chaleur, l'optimisation de la gestion des eaux pluviales ou le renforcement des fonctionnalités écologiques.

### 3. Analyse des retombées économiques, sociales et environnementales (avec appui d'experts)

Par le biais d'approches de comptabilité plus intégrée et en réinterrogeant les considérations purement financières, il est possible de construire de nouveaux points d'équilibre pour le projet. L'objectif est ici d'aller chercher de nouvelles sources de valeur ajoutée dans un projet, encourageant les pratiques d'économie circulaire.

Par exemple, la valorisation des matières et déchets issus de la déconstruction comme ressources peut générer des économies (réduction du coût de gestion des déchets, et d'approvisionnement en matériaux).

#### 4. Concertation avec les parties prenantes

La mise en place de nouveaux modes constructifs et d'occupation requiert une refonte de la gouvernance des projets. Il est ainsi nécessaire de construire une relation de confiance entre les parties prenantes le plus en amont possible des opérations. Le partage des risques permet de dépasser de nombreux freins liés aux innovations d'économie circulaire (acceptabilité, qualité perçue, confiance, etc).

#### 5. Penser la temporalité sous l'angle de l'économie circulaire

L'économie circulaire implique de construire un projet en réinterrogeant les plannings des opérations, mais aussi plus largement les différents temps et étapes du projet :

- En amont des opérations : par exemple en valorisant le foncier disponible grâce à des méthodes d'urbanisme temporaire (cf. fiche A3),
- Pendant l'usage du bâti : par des innovations en matière de multi-fonctionnalité, de maintenance, ou d'évolutivité des usages
- Après la fin de vie des ouvrages, grâce notamment aux principes de la réversibilité.

Ces différents pas de temps doivent être intégrés dans les plans de conception, ce qui met en lumière tout l'intérêt de s'appuyer sur les méthodes d'éco-conception (cf. fiche A4).

## Facteurs de succès

Plusieurs facteurs de succès peuvent être mis en avant :

- Préserver l'existant ;
- Développer une vision territorialisée des projets et des synergies de proximité (cf. fiche A1 - viser des « quick wins » et s'inspirer de retours d'expérience inspirants) ;
- Penser la multi-fonctionnalité dès l'amont des projets ;
- Mieux intégrer dans les marchés les principes de flexibilité et d'adaptabilité, par le biais de variantes innovantes ;
- Optimiser l'usage du foncier pour limiter la vacance des sites (cf. fiche A3) ;
- Flécher les matières valorisables vers des filières à haute valeur ajoutée ;
- Concerter les riverains actuels et futurs.

La rentabilité des opérations doit également mieux intégrer les externalités positives et négatives liées aux choix constructifs.

## Cadre réglementaire

La loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 « la loi Climat et Résilience » : un des volets porte sur la démarche ZAN (Zéro Artificialisation Nette) qui demande aux territoires, communes, départements, régions de :

- Réduire de 70 % l'artificialisation brute et de renaturer 5 500 hectares de terres artificialisées par an.
- Une division par deux de la consommation foncière à l'horizon 2030 par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020.
- Une absence d'artificialisation nette des sols en 2050.

Objectif : la zéro artificialisation nette (ZAN) d'ici 2050. Les documents de niveau régional, notamment le Schéma directeur de la région Île-de-France (SDRIF), fixent les objectifs en matière de lutte contre l'artificialisation des sols. Ces objectifs sont ensuite déclinés dans les schémas de cohérence territoriale (SCOT) puis dans les plans locaux d'urbanisme (PLU / PLUi) et cartes communales, dans un rapport de compatibilité avec le SCOT s'il existe, ou à défaut avec le SDRIF.

Source : Haute-Garonne Ingénierie <https://www.atd31.fr/fr/base-doc/urbanismelloi-climat-et-resilience-le-principe-de-zero-artificialisation-nette-zan.html>

La loi Climat et Résilience prévoit également la possibilité de déroger au PLU pour favoriser la végétalisation des façades et des toitures, le réemploi d'une friche ou les projets faisant preuve d'exemplarité environnementale. Notons que des innovations légales sur les documents de planification sont en cours d'étude, notamment au sein de la Ville de Paris, afin de passer d'une réflexion à l'échelle de la parcelle à une échelle d'ilot ou même de quartier, plus pertinente pour le développement durable des territoires. Pour ce faire, des mécanismes intégrant les externalités positives dans les octrois de Permis de Construire, par le biais de « superperformances » sont mises en avant :

« Ce mécanisme, pour l'instant à droit constant (des évolutions législatives seront probablement nécessaires), prévoira des seuils à respecter sur neuf thématiques : pleine terre, végétalisation du bâti, abatement des eaux pluviales, mixité sociale et fonctionnelle, animation locale, performance énergétique, énergies naturelles et renouvelables, émission de gaz à effet de serre (GES) et stockage du carbone. »

Source : PLU bioclimatique de Paris : premiers décryptages avant la concertation ([lejournaldugrandparis.fr](http://lejournaldugrandparis.fr))

## Ressources

NOM	SOURCE / AUTEURS	INTÉRÊT	LIEN
Livre blanc : Aménagement durable des territoires & économie circulaire	Ademe	Comprendre la nouvelle approche de l'aménagement et la planification urbaine.	<a href="#">SITE WEB</a>
Inscrivez votre ZAC dans l'économie circulaire en 3 étapes	SKOV	Appréhender les aspects juridiques de l'économie circulaire au sein d'une ZAC.	<a href="#">SITE WEB</a>
Territoires : oser la sobriété	Ademe	Comprendre le concept de sobriété et les possibilités d'actions dans les territoires.	<a href="#">SITE WEB</a>
Plateforme Territoires en transitions	Ademe	Développer un projet territorial grâce à des référentiels nationaux, des labels, et autres outils.	<a href="#">SITE WEB</a>
« Positive loops : renouveler le territoire par l'économie circulaire »	Florian Camani Mathilde Luguët Pierric Amella Solenne Sari	Élaborer une méthode de conception urbaine et architecturale fondée sur les ressources du territoire.	<a href="#">SITE WEB</a>
L'économie circulaire tremplin du bâtiment durable pour tous : 15 leviers pour agir	Alliance HQE-GBC	15 leviers transversaux pour tous les types de projets d'aménagement.	<a href="#">SITE WEB</a>



### Identifier les porteurs de solutions adaptés à vos besoins

Retrouvez les acteurs en cliquant sur les tags ci-dessous :

[# Multifonctionnalités & usages](#)

[# Restructuration d'actifs](#)

[# Programmation sobre](#)

FICHE PÉDAGOGIQUE A2			
PORTEUR DE SOLUTION	# MULTI-FONCTIONNALITÉS & USAGES	# RESTRUCTURATION D'ACTIFS	# PROGRAMMATION SOBRE
<a href="#"><u>ARP ASTRANCE</u></a>	X	X	X
<a href="#"><u>ATELIER +1</u></a>	X		
<a href="#"><u>BATIRIM</u></a>		X	
<a href="#"><u>BLAU</u></a>	X		X
<a href="#"><u>CITÉSOURCE</u></a>			X
<a href="#"><u>GRAND HUIT</u></a>			X
<a href="#"><u>GREENAFFAIR</u></a>			X
<a href="#"><u>REMIX RÉEMPLOI ET MATÉRIAUX</u></a>			X
<a href="#"><u>SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF PLATEAU URBAIN</u></a>	X		X
<a href="#"><u>STOCKPRO</u></a>	X		
<a href="#"><u>TOMARO</u></a>	X		X
<a href="#"><u>TRIBU ENERGIE</u></a>			X
<a href="#"><u>WAO</u></a>	X	X	X

# FICHE RETOUR D'EXPÉRIENCE

## LE VILLAGE DES ATHLÈTES

### Informations pratiques :

Superviseur : SOLIDEO  
Aménageur : SOLIDEO pour la ZAC Village Olympique et Paralympique, Plaine Commune  
Développement pour la ZAC Ecoquartier fluvial  
3 communes (Saint-Ouen, Saint-Denis, l'Île-Saint-Denis), 2 ZAC, 52ha, 330 000m<sup>2</sup> de plancher, programmation mixte (logement, bureau, commerce, équipements)

### Contexte et description du projet, enjeux :

Le Village des Athlètes hébergera durant les Jeux de Paris 2024 l'ensemble des athlètes, le temps des compétitions : soit 14 250 athlètes et leurs accompagnateurs, puis 6 000 para-athlètes et leurs accompagnateurs, de plus de 200 nationalités. Il accueillera ensuite 6 000 nouveaux habitants et 6 000 nouveaux salariés dès la rentrée 2025.

Pharaonique par son ampleur, ses délais et ses ambitions économiques, sociales et environnementales, le Village sera à la fois réversible, durable, responsable et agréable à vivre pour ses habitants. Passerelle entre hier et demain, le site, qui fut une zone industrielle, sera à l'avenir une véritable vitrine du savoir-faire français dans le domaine de la construction à l'international.

### Étapes de la démarche :

2018-2019 : achat des terrains  
novembre 2019 : lancement de la déconstruction de plusieurs bâtiments (résidences, entrepôts, entreprises, hôtels...)  
2ème semestre 2020 : obtention des permis de construire à double état  
octobre 2021 : lancement des travaux de construction  
octobre 2022 : démarrage des travaux d'aménagement des espaces publics  
28 février 2024 : livraison du village au Comité d'Organisation Paris 2024  
1er novembre 2024 : début des travaux de réversibilité  
Aujourd'hui : 37 grues présentes sur le chantier et 1500 compagnon en cette phase de fin de gros

## Résultats :

Pour réaliser les premiers Jeux alignés sur l'Accord de Paris, la SOLIDEO a ainsi élaboré et mis en œuvre une stratégie d'excellence environnementale ambitieuse. Elle s'oriente autour de trois axes majeurs : diminuer de moitié les émissions de gaz à effet de serre, assurer le confort thermique en ville à horizon 2050, faire de la ville un support de la biodiversité.

La SOLIDEO ambitionne également de démontrer qu'il est possible de concilier grand événement mondial et inclusion économique et sociale. Pour y parvenir, une charte emploi et développement territorial a été élaborée autour de trois axes : réserver 25% du montant des marchés aux TPE, PME et structures de l'ESS, réserver 10% des heures réalisées aux publics éloignés de l'emploi, encadrer des chantiers socialement exemplaires.

### Focus Économie circulaire :

- conception modulaire et réversible : des bâtiments entièrement réversibles entre phase jeux et phase héritage avec un objectif de 75% de matériaux provisoires démontables et réemployables (exemple : Sain Gobain a créé des cloisons démontables, salles de bain préfabriquées récupérées par la suite par les fabricants, etc.)

- conception sobre et circulaire incluant 10% de matériaux de réemploi sur 7 familles d'aménagement (faux plancher, moquette, luminaires, peinture, etc.)

- programmation du quartier en phase héritage incluant des activités liées à l'économie circulaire et l'ESS (ressourceries, ateliers de réparation)

- chantier exemplaire avec pour objectif 90% de valorisation des déchets et l'utilisation de la logistique fluviale

- déconstruction sélective : diagnostic ressources et 860t de matériaux réemployés, démarche de création de substrats à partir de déchets inertes

## Moyens mis en œuvre :

Une stratégie mis en place très tôt en amont et qui a été répercutée avec succès sur l'ensemble des acteurs : promoteurs immobiliers, MOE, entreprises, via des conventions d'objectifs, des chartes et des indicateurs. En phase chantier, un accompagnement spécifique par le Booster du Réemploi a été organisé pour répondre aux problématiques communes (exemples : assurer le démontage et le réemploi des cloisons, étude pour la création d'un magasin dédié au réemploi post Jeux / données économiques, techniques et juridiques) que rencontrent les MOA.

## Constats et enseignements

Les coûts de réversibilité associés à ces travaux ont été forfaitisés, ce qui conduit les opérateurs et constructeurs à être performants et innovants en la matière. Un travail important a également été réalisé avec les fabricants de matériaux pour concevoir des produits spécifiques répondant aux critères de démontabilité et de ré-employabilité, notamment pour les cloisons provisoires.

# FICHE THÉMATIQUE **A3**

## FONCIER

Optimiser l'usage du foncier pour préserver les espaces naturels et développer une logistique au service de l'économie circulaire.

### OBJECTIFS :

- Viser la densification du bâti et la préservation des espaces naturels
- Considérer le foncier comme une ressource à valoriser, avec une approche en cycle de vie
- Optimiser les schémas logistiques pour répondre aux enjeux de la densité urbaine

### Constat

- La Métropole du Grand Paris est une zone urbaine dense, soumise à une forte pression foncière.
- Le foncier est une ressource rare, susceptible d'être optimisée à l'ensemble des phases d'un projet d'aménagement.
- Les opérations de renouvellement urbain génèrent d'importantes quantités de flux de matières (consommation en entrée, déchets en sortie), qui s'ils sont linéaires, consomment aussi du foncier pour leur extraction et stockage final.

### Enjeux

- En considérant le foncier comme une ressource, au même titre que les matériaux issus de la déconstruction, les principes d'économie circulaire concourent à optimiser l'usage des infrastructures, friches et espaces vacants (temporaires ou pérennes).
- La bouclage des flux nécessite des espaces d'entreposage (contraintes de phasage inter-chantiers) et de transformation de proximité.

### Axes à explorer

- Il est possible de prévoir une évolution de l'usage du foncier, afin de dégager une plus value territoriale à chaque étape de la vie des projets urbains (urbanisme temporaire).
- Pour déployer des boucles d'économie circulaire, le levier principal reste la convergence de l'offre et de la demande, au bon moment et au bon endroit. Pour ce faire, il est important de s'appuyer sur :
  - des outils numériques permettant de faciliter la mise en relation des opérateurs.
  - des plateformes physiques capables de stocker et de requalifier certains matériaux ou produits usagés, en vue d'une optimisation de la logistique inverse.

## Mode opératoire

L'optimisation du foncier est un levier essentiel de l'économie circulaire appliqué à l'aménagement et à la construction. Elle s'appuie sur un ensemble d'étapes méthodologiques décrites ci-après.

### 1. Cartographie des fonciers « sous-utilisés » potentiellement mobilisables :

Ce « diagnostic du foncier disponible » s'articule autour de la compréhension de l'organisation spatiale du territoire, et de l'identification de fonciers à fort potentiel d'économie circulaire (hébergement potentiel de structures de l'économie circulaire et solidaire, « nœuds » logistiques, etc.) au sein d'espaces sous-utilisés (publics ou privés). Dans un contexte urbain dense, un foncier sous-utilisé peut rapidement devenir le terrain d'un conflit d'usage. Les décideurs ont donc besoin d'outils pour caractériser les usages préférentiels de ces espaces vacants, au regard des objectifs et des besoins locaux.

### 2. Concertation :

L'ouverture d'une discussion à l'échelle territoriale permet de mieux caractériser les besoins des forces vives, mais participe également à la sensibilisation des riverains et des futurs usagés.

L'acceptabilité sociale est un enjeu dominant de tout projet urbain, et l'intégration des préoccupations des citoyens (maîtrise des nuisances, qualité de vie) constitue un levier indispensable.

En incluant en amont les citoyens dans la conception des projets, il est par exemple possible d'atténuer les oppositions aux projets de réimplantation d'activités productives en zone urbaine.

### 3. Planification circulaire :

Les documents de planification urbaine (SCOT, PLUi, PLU) peuvent faciliter l'intégration des projets multifonctionnels, temporaires et modulables, en cohérence avec la réglementation en vigueur.

- Définir les espaces de zonage au prisme des enjeux environnementaux et d'économie circulaire (principe de proximité et de maillage des espaces de production/transformation, multifonctionnalité, continuités urbaines, densification, etc.)
- Favoriser la flexibilité et l'adaptabilité de la programmation urbaine (évolutivité des usages, urbanisme transitoire, etc.).

### 4. Maximiser l'usage du foncier :

Les collectivités et maîtres d'ouvrages peuvent s'appuyer sur des approches innovantes en sortant de schémas organisationnels linéaires, et questionner les fonctions que peut remplir l'espace urbain dans le temps. Deux échelles peuvent être explorées de manière concomitante :

- L'échelle temporelle : étudier les usages temporaires possibles en cohérence avec le phasage d'opérations
- L'échelle spatiale : mutualiser les espaces entre projets et utilisateurs afin d'en optimiser l'usage.

## Facteurs de succès

Il est essentiel pour les agents des collectivités et les porteurs de projets innovants de déployer un argumentaire s'appuyant sur des indicateurs adaptés aux objectifs des élus. Ainsi, la création d'emplois non-délocalisables, la construction d'une collaboration entre sphère économique et sphère citoyenne, la réduction des nuisances et plus généralement l'attractivité territoriale sont à mettre en lien avec les objectifs d'économie circulaire (*cf. Fiche A2*).

## Cadre réglementaire

La loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 « la loi Climat et Résilience » : un des volets porte sur la démarche ZAN (Zéro Artificialisation Nette) qui demande aux territoires, communes, départements, régions de :

- Réduire de 70 % l'artificialisation brute et de renaturer 5 500 hectares de terres artificialisées par an.
- Une division par deux de la consommation foncière à l'horizon 2030 par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020.
- Une absence d'artificialisation nette des sols en 2050.

Cadre d'occupation précaire : validité admise par jurisprudence et donc issue de la pratique, la convention d'occupation précaire se définit comme le contrat par lequel les parties manifestent leur volonté de ne reconnaître à l'occupant qu'un droit de jouissance précaire moyennant une contrepartie financière modique. Deux points importants :

- Justification : motif d'intérêt légitime indépendant de la volonté des parties permettant d'éviter la législation spécifique contraignante applicable aux baux.
- Légitimité : démontrer l'existence de circonstances particulières indépendantes de la seule volonté des parties et un motif légitime et non frauduleux de précarité. Ces circonstances particulières doivent exister au moment de la signature de la convention, peu importe que par la suite elles disparaissent (Cass. Civ. III : 29.4.09).

SOURCE : note N° 2010-23 / A jour au 9 janvier 2013 de l'ANIL ([\*Conventions d'occupation précaire : Bail précaire - ANIL\*](#))

## Ressources

NOM	SOURCE / AUTEURS	INTÉRÊT	LIEN
Réversibilité des bâtiments, points de vigilance et recommandations	AQC – Agence qualité construction	Comprendre les enjeux de la réversibilité à travers un état des lieux et des prescriptions.	<a href="#">SITE WEB</a>
Projets et études	Lifti	S'appuyer sur un ensemble d'acteurs engagés dans les enjeux liés au foncier.	<a href="#">SITE WEB</a>
GeoData	Apur	Ensemble de données géographiques sur Paris et la Métropole du Grand Paris.	<a href="#">SITE WEB</a>
Cartofriche	CEREMA	Aide au recensement les friches pour les qualifier et faciliter leur réutilisation.	<a href="#">SITE WEB</a>
Optimisation de l'usage du foncier des zones d'activités économiques : Réflexions sur les outils mobilisables et définition des scénarios d'usages	Dreal Normandie	Développer l'optimisation foncière des espaces à vocation économique afin de participer à leur optimisation globale.	<a href="#">SITE WEB</a>
Analyses, entretiens et interventions	Dixit.net	Agence de conseil et de recherche urbaine qui imagine des solutions concrètes pour refaire la ville sur elle-même : urbanisme circulaire, transformation du tissu urbain existant.	<a href="#">SITE WEB</a>
Les friches : entre contraintes et renouvellement urbain - 2016	AUCAME	Recensement, qualification, enjeux, outils pour réhabiliter les friches.	<a href="#">SITE WEB</a>
Reconversion des sites et friches urbaines polluées	ADEME	Outil d'aide à la décision.	<a href="#">SITE WEB</a>
Outil BENEFRICHS	ADEME	Évaluer les bénéfices socio-économiques de la reconversion des friches pour lutter contre l'artificialisation.	<a href="#">SITE WEB</a>
Plateforme ExpeUrba	ADEME	Ressources en économie circulaire et urbanisme.	<a href="#">SITE WEB</a>



## Identifier les porteurs de solutions adaptés à vos besoins

Retrouvez les acteurs en cliquant sur les tags ci-dessous :

[# Dépollution](#)

[# Urbanisme temporaire](#)

[# Plateformes éphémères](#)

FICHE PÉDAGOGIQUE A3			
PORTEUR DE SOLUTION	# DÉPOLLUTION	# URBANISME TEMPORAIRE	# PLATEFORMES ÉPHÉMÈRES
<a href="#">ATD DÉMOLITION</a>	X		
<a href="#">ATELIER +1</a>		X	
<a href="#">BACKACIA FRANCE</a>			X
<a href="#">BELLASTOCK</a>		X	X
<a href="#">BLAU</a>		X	
<a href="#">CABINET SILVERT</a>	X		
<a href="#">CYCLE UP</a>			X
<a href="#">FAISEURS DE TERRES</a>			X
<a href="#">GINGER DELEO</a>	X		
<a href="#">LOCAPAL SAS</a>			X
<a href="#">MYMAT</a>	X		
<a href="#">NEO-ECO</a>			X
<a href="#">PERMAC</a>			X
<a href="#">PREMYS</a>	X		
<a href="#">PUM</a>	X		
<a href="#">RÉAVIE</a>			X
<a href="#">RECOVERING</a>			X
<a href="#">SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF PLATEAU URBAIN</a>		X	X
<a href="#">TACIT</a>	X		
<a href="#">TERSEN</a>	X		X
<a href="#">WAO</a>		X	

# FICHE RETOUR D'EXPÉRIENCE

## LA ZAC DE L'ÉCOQUARTIER DES DOCKS

### Informations pratiques :

Opération d'aménagement : Zac de l'écoquartier des Docks

Concédant : Métropole du Grand Paris

Aménageur : Séquano

Typologie de projet : plateforme provisoire de 1000 m<sup>2</sup> dédiée au réemploi

Période d'implantation de la plateforme : de janvier 2021 à janvier 2023, soit 2 ans

Localisation de la plateforme : secteur Ardoin Sud de la Zac de l'écoquartier des Docks

### Contexte et description du projet, enjeux :

Séquano a mis à disposition de Cycle Up et Bouvelot TP un terrain disponible dans le périmètre de la Zac de l'écoquartier des Docks afin d'y implanter l'entrepôt du réemploi. Il s'agit d'une plateforme provisoire de 1000m<sup>2</sup> dédiée au stockage de matériaux issus de déconstruction locales afin qu'ils puissent être réemployés. Orienté vers les professionnels, il propose une large sélection de matériaux et d'équipements de qualité, issus de la récupération ou des surplus de chantier. L'objectif principal est de faciliter le réemploi des matériaux issus des déconstructions de la Zac mais aussi de celles à proximité, le stockage permettant de prolonger le délai de recherche de preneurs, de reconditionner certains éléments sur place et de constituer un catalogue fourni et diversifié.

### Étapes de la démarche :

Fin 2020 : Premiers échanges entre Séquano, Bouvelot TP et Cycle Up dans le cadre de la fin des démolitions du secteur Dhalenne de la Zac de l'écoquartier des Docks et du lancement de la démarche d'économie circulaire de Séquano

Début 2021 : Mise à disposition et mise en place effective de l'entrepôt

Début 2023 : Fin de la mise à disposition et bilan

## Résultats :

Un bilan à mi-parcours (après 1 an d'exploitation) a été dressé par Cycle Up :

- un intérêt fort a été remarqué sur les matériaux bruts et le matériel électrique
- les clients ont principalement été des entrepreneurs et des TPE
- du point de vue environnemental, 139 tonnes de matériaux et 365 tonnes d'équivalent carbone évités
- du point de vue financier, des ventes représentant plus de 100k€ ont été constatées mais un bilan complet à la fin de l'expérimentation permettra d'évaluer la viabilité financière de ce type de démarche
- du point de vue social, 2 personnes en insertion professionnelle ont été embauchées 3 jours par semaine en partenariat avec Ares.

## Moyens mis en œuvre :

La mise en place de l'entrepôt a demandé une organisation et une coordination entre Séquano, Cycle Up et Bouvelot afin de mettre en place ce type d'occupation nouveau. Ceci implique un suivi dédié à ce sujet mais celui-ci s'intègre dans le développement de la Zac de l'écoquartier des Docks et la démarche d'économie circulaire de la société. L'installation de l'entrepôt n'implique pas de coût pour l'opération et représente une occupation temporaire stable et maîtrisée. Pour Cycle Up et Bouvelot TP, l'installation et l'exploitation de l'entrepôt représente un investissement financier important, mais aussi un investissement humain et technique de leur part afin de mettre en place et développer de nouvelles filières d'approvisionnement de matériaux et d'équipements pour le BTP.

## Constats et enseignements

Les premiers constats sont très encourageants :

- on note des volumes importants de matériaux repris et une économie de carbone élevée
- la démarche d'insertion professionnelle fonctionne bien pour ce type d'activité
- l'entrepôt représente également un atout de communication et une vitrine pour sensibiliser les acteurs du BTP à l'économie circulaire

Les difficultés et freins rencontrés sont principalement :

- La difficulté de reproduire ou pérenniser ce type d'occupation du fait de la rareté des terrains disponibles

## Contact et ressources :

[Site internet Cycle Up](#)

[Fiche projet](#)

[Vidéo promotionnelle](#)

# FICHE THÉMATIQUE

# A4

## ECO-CONCEPTION

Construire une approche de conception raisonnée basée sur le cycle de vie, le plus en amont possible, afin d'intégrer ces concepts en phase programmation et réalisation.

### OBJECTIFS :

- Objectiver les décisions et mesurer les impacts réels des projets
- Déployer des outils pour favoriser une programmation et une conception selon une approche cycle de vie

### Constat

- Un ouvrage génère des impacts environnementaux à l'ensemble des étapes de son cycle de vie : depuis sa construction jusqu'à sa déconstruction, en passant par son utilisation et son entretien. Il convient donc de réduire les impacts environnementaux à chacune de ces phases, tout en rallongeant la durée de vie de l'ouvrage.
- Le bâtiment est généralement considéré comme un objet à usage unique. Le cadre de référence de l'économie circulaire implique d'intensifier l'utilisation des ressources mobilisées. Il devient donc essentiel de penser dès la conception les différentes vies d'un bâtiment.

### Enjeux

- L'éco-conception est une méthode de design qui met au centre des préoccupations :
  - la préservation des fonctionnalités et l'intensification des usages pour un même bâtiment ;
  - le dépassement de l'obsolescence technique sur tout le ou les cycles de vie de l'ouvrage ;
  - le déploiement d'une pensée en « cycle de vie » qui doit prévenir les effets rebonds et limiter les impacts environnementaux à toutes les étapes du cycle de vie des ouvrages.

### Axes à explorer

- Les attentes et pratiques des utilisateurs évoluent rapidement : l'agilité et la modularité constituent donc des alliés dans un projet éco-conçu.
- L'innovation représente un levier important mais peut engendrer des surcoûts. Le partage des risques et des investissements est un facteur de succès important.
- La maîtrise des impacts environnementaux est un critère différenciant (anticipation des contraintes réglementaires, attractivité, etc.) permettant de valoriser un projet.

## Mode opératoire

### 1. L'approche en cycle de vie d'un projet, une démarche amélioration continue

La démarche d'éco-conception implique deux axes de développement :

- D'une part, une prise en compte de toutes les étapes du projet, depuis la conception, l'utilisation, et enfin la/les fin(s) de vie... ;
- D'autre part, une approche multi-critères mettant en perspectives les émissions de GES, la qualité des sols, de l'air et des eaux, l'épuisement des ressources naturelles, etc. La complémentarité de ces facteurs doit permettre de caractériser la diversité des impacts environnementaux.

Il s'agit donc d'une démarche incrémentale, ancrée dans une logique d'amélioration continue.

### 2. Cibles à atteindre et vision de projet partenarial

Développer une approche globale et multi-critères nécessite d'élargir le « périmètre d'impact » du projet, autant sur le plan temporel que spatial (cf. Fiche 3). Les « frontières » de l'analyse environnementale doivent être clairement définies, et ne pas se limiter au cadre de l'opération stricto-sensu.

L'équipe projet doit être en mesure de s'appuyer sur un écosystème d'experts et partenaires locaux, susceptibles de mesurer les impacts, et coopérer aux différentes phases du projet (optimisation du foncier, mutualisations et synergies inter-chantiers, etc. - cf. fiche 1).

### 3. Renverser le discours : voir l'éco-conception comme une opportunité

Une approche innovante nécessite aussi de renverser les a priori et les freins psychologiques. Ainsi, l'effort de remise en question des pratiques linéaires peut se justifier par un double avantage :

- Avantages pour les territoires :
  - Respecter et anticiper la réglementation relative à l'aménagement (ZAN) et à la construction (RE2020, loi AGEC, etc.).
  - Limiter les risques par une anticipation d'éventuelles situations de crise : mal-logement, passoires thermiques, pénuries des matières stratégiques ;
  - Renforcer l'attractivité du territoire : confiance pour les citoyens, facteur différenciant pour les primo-arrivants, etc. ;
  - Limiter les coûts en optimisant les flux et stocks de matières disponibles localement ;
  - Réduire le coût global et le coût de cycle de vie (moyen / long terme) en favorisant la modularité (exemple d'un éco-quartier) ;
  - Comprendre et s'adapter aux usages : renforcement du lien avec les administrés.
- Avantages pour les citoyens :
  - Réduire les coûts lors de la phase exploitation (efficacité énergétique, multifonctionnalité des ouvrages) ;
  - Augmenter la qualité de vie / santé : matériaux moins toxiques, plus durables dans le temps, adaptation aux aléas climatiques (approche bio-climatique), végétalisation, voire dépollution ;
  - Implication dans la transition environnementale et lien social souvent renforcé notamment par la création d'espaces mutualisés.

## Facteurs de succès

Le partage de bonnes pratiques et des retours d'expérience est un levier important dans les process de décision : s'appuyer sur ce qui a déjà été fait / expérimenté avec succès. Ces échanges doivent tout aussi bien être faits en interne, pour contribuer à la montée en compétence des équipes, ou en externe pour aller chercher de nouvelles sources d'inspiration et de coopération.

La co-conception entre les différents acteurs/métiers impliqués sur un projet est également un levier essentiel (partage des savoir-faire, anticipation et levée des obstacles techniques, validation de la faisabilité technique, etc.). Pour ce faire, il est essentiel de transformer les plannings pour viser plus de flexibilité et de complémentarité.

### Utilisation d'outils d'aide à la conception : exemple avec la Démarche QBDF - Quartiers et bâtiments durables franciliens

Dispositif d'accompagnement, d'évaluation et d'apprentissage, destiné aux opérations de construction, de réhabilitation et de projets d'aménagement en Île-de-France, cette démarche se veut participative, évolutive et interprofessionnelle. Ce dispositif associe :

- Un outil d'évaluation à partir d'objectifs chiffrés ;
- Une animation basée sur le partage d'expériences qui génère le dialogue et l'apprentissage au profit du projet et de l'équipe qui le porte ;
- Une expertise de la construction et aménagement durables en Île-de-France.

Source : site Ekopolis - [\*Tout savoir sur la démarche QBDF - Ekopolis\*](#)

## Cadre réglementaire

Norme ISO 14006 : 2020 (Eco-conception) : Systèmes de management environnemental — cette norme donne les grandes lignes directrices pour intégrer l'éco-conception au sein des projets. Les porteurs de projets sont appelés à prendre en compte la pensée en cycle de vie lorsqu'ils déterminent les aspects environnementaux de leurs activités, produits et services qu'ils identifient comme maîtrisables ou influençables.

La loi Climat et Résilience rendra obligatoire à partir du 1er janvier 2030 l'utilisation de matériaux biosourcés ou bas carbone dans au moins 25% des rénovations lourdes et des constructions relevant du code de la commande publique.

RE2020 (applicable également en janvier 2022) = réglementation environnementale pour les bâtiments neufs avec un prisme sur le changement climatique fort en prévoyant l'amélioration de la performance énergétique et la baisse des consommations des bâtiments neufs, notamment par le biais de l'éco-conception. Elle introduit la notion d'analyse de cycle de vie (ACV) dynamique qui privilégie les matériaux biosourcés, le bois et les matériaux réemployés (considérés comme ayant un impact nul en termes d'ACV, ce qui permet de réduire l'empreinte carbone du projet de construction ou de rénovation).

## Ressources

NOM	SOURCE / AUTEURS	INTÉRÊT	LIEN
Construction durable : quelles sont les actualités juridiques ?	SKOV	Les enjeux juridiques de la construction durable.	<a href="#">SITE WEB</a>
Repar #2	Bellastock	Comment envisager le projet d'architecture comme un débouché pour les produits de réemploi en construction.	<a href="#">SITE WEB</a>
Guide Bazed	Nobatek	Aide à la conception de bâtiment « zéro déchet ».	<a href="#">SITE WEB</a>
Labels éco-construction	Innovation Eco	Donner des objectifs de performances justifiées ensuite par les ACV et FDES réalisées.	<a href="#">SITE WEB</a>
ACV	Ademe	Évaluer de manière quantitative les impacts environnementaux d'un projet / produit de sa conception à sa fin de vie.	<a href="#">SITE WEB</a>
FDES	Inies	Établir une fiche reconnue sur un élément particulier portant sur l'ensemble de ses caractéristiques, dont son ACV.	<a href="#">SITE WEB</a>
L'éco-conception dans le bâtiment	Jean-Luc Menet, Ion Cosmin Gruescu	37 fiches-outils permettant d'acquérir et de mettre en pratique la méthodologie de l'éco-conception dans le bâtiment.	<a href="#">SITE WEB</a>
Calcul du coût global	Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire	Analyser le coût global en s'appuyant sur la norme ISO 15686-5, en traduisant l'impact économique de l'efficacité environnementale et énergétique.	<a href="#">SITE WEB</a>
Level(s)	Commission Européenne	Cadre Européen pour des bâtiments durables. Le site inclus des modules de E-Learning et des outils .	<a href="#">SITE WEB</a>



## Identifier les porteurs de solutions adaptés à vos besoin

Retrouvez les acteurs en cliquant sur les tags ci-dessous :

[# ACV / Ecoconception](#)

[# Réversibilité & mutabilité](#)

[# BIM / RIM](#)

FICHE PÉDAGOGIQUE A4			
PORTEUR DE SOLUTION	# ACV / ECOCONCEPTION	# RÉVERSIBILITÉ & MUTABILITÉ	# BIM / RIM
<a href="#"><u>À TRAVERS FIL</u></a>	X		
<a href="#"><u>AMAT MATÉRIAUTHÈQUE</u></a>	X		
<a href="#"><u>ARP ASTRANCE</u></a>	X		
<a href="#"><u>ATELIER +1</u></a>	X	X	
<a href="#"><u>BATIRIM</u></a>			X
<a href="#"><u>BLAU</u></a>	X	X	
<a href="#"><u>CYCLE TERRE</u></a>		X	
<a href="#"><u>DEPOLLUTION CONSEIL</u></a>			X
<a href="#"><u>DIZY</u></a>	X		
<a href="#"><u>ETEX FRANCE BUILDING PERFORMANCE</u></a>	X		
<a href="#"><u>GRAND HUIT</u></a>		X	
<a href="#"><u>GREENAFFAIR</u></a>	X	X	
<a href="#"><u>LAO SCOP</u></a>	X		X
<a href="#"><u>NEO-ECO</u></a>	X		
<a href="#"><u>SAINT-GOBAIN WEBER</u></a>	X		
<a href="#"><u>TERRA INNOVA</u></a>	X		
<a href="#"><u>TRIBU ENERGIE</u></a>	X		
<a href="#"><u>WAO</u></a>		X	

# FICHE RETOUR D'EXPÉRIENCE

## LA FERME DES POSSIBLES

### Informations pratiques :

Coût estimé : un coût de moins de 2000€ HT/m<sup>2</sup> tout inclus

Surface : Une ferme agricole urbaine biologique de 1ha à Stains (93) qui abrite le bâtiment bioclimatique RESILIENCE de 1882m<sup>2</sup>.

Type de bâtiment : Un bâtiment en bois-terre-paille-réemploi avec des espaces de production, de stockage et de restauration au rdc, des bureaux, espaces de réunions et ateliers à l'étage.

Conçu par l'architecte Frédéric Denise, l'association Bellastock en maîtrise d'œuvre réemploi et une maîtrise d'ouvrage en propre.

Organisation : Novedia

### Contexte et description du projet, enjeux :

Le bâtiment bioclimatique Résilience est l'outil d'une boucle alimentaire locale, biologique et solidaire permettant des activités de production, transformation et distribution alimentaire, de restauration et de formation. Il est assisté par une technologie de pointe, une thermo-frigo-pompe, qui récupère les calories générées par la production du froid pour assurer le chauffage et l'eau chaude du bâtiment. La ventilation du bâtiment est garantie par des ouvertures sur la façade ouest de réemploi et sur le toit. Il est isolé en bois-terre-paille.

L'objectif du bâtiment est d'être le plus sobre possible en énergie, être en interaction avec son environnement et réutiliser au maximum l'énergie générée.

### Étapes de la démarche :

Le projet est réalisé et en exploitation depuis 2021.

15 mois de recherche et de conception du projet et 15 mois de travaux.

## Résultats :

- consommation électrique divisée par 2,
- impacte carbone moindre,
- sensibilisation des salariés,
- partenaires et clients,
- 3 prix architecturaux,
- sécurisation chaîne du froid et qualité alimentaire,
- nouvelles activités et ventes.

## Moyens mis en œuvre :

Création d'une équipe projet pour porter la maîtrise d'ouvrage (3 ETP), création d'une vingtaine de partenariat pour concevoir le projet et d'expertises techniques. Levée de fonds publiques et privées pour un budget global de 4 millions d'euros.

## Constats et enseignements

Difficulté à concilier low-tech et high tech, culture différente et temporalité différente  
Difficulté à gérer le réemploi, problème stockage et qualité  
Difficulté à gérer plus de 40 entreprises pour ce projet  
Facteurs de succès: projet fédérateur et inspirant, forte proximité avec toutes les parties prenantes, expertise technique intégrée à la maîtrise d'ouvrage.

# FICHE RETOUR D'EXPÉRIENCE

## LA MAISON DES CANAUX

### Informations pratiques :

Parties prenantes : Maîtrise d'Ouvrage Ville de Paris – Direction du Logement et de l'Habitat, Architecte Grand Huit , BCT :APAVE, CSPS Satelis, AMO performance énergétique TRIBU ENERGIE, Artisans Travail et Vie, APIJ bat, Duarte, GME, SME, ELIPS, David et Fils, AS Net, Apparat, Fritz Jaquet Junior, A Travers Fil, Atelier R-are, Les Résilientes, BEGO-réemploi, Stu-dio, Réavie, Lauclem et BOSIO , Partenaires CSTB, Ekopolis, FCRBE, Donateurs : Est-Ensemble, Seine Saint-Denis Habitat, Sequano, Elogie Siemp, RIVP, APHP, Cofinancements Plan de Relance, Région Ile de France et Budget Participatif Parisien.

Coût de l'opération : 755k € étude et travaux (Phase 1 en 2016-2017) + 1,66M € étude et travaux (Phase 2 en 2020-2022) pour 860 m<sup>2</sup> de surface utile

Localisation : 6 quai de Seine, 75019 Paris

### Contexte et description du projet, enjeux :

La Ville de Paris, propriétaire de la Maison des Canaux, l'a réhabilitée de façon exemplaire sur le plan environnemental, notamment en économie circulaire, pour que l'association. Les Canaux, qui l'occupe, diffuse les nouvelles pratiques de construction mises en œuvre pour réaménager les espaces de bureaux et d'ERP intérieurs, améliorer les performances énergétiques et créer la terrasse extérieure.

### Étapes de la démarche :

Projet terminé : Le bâtiment des Canaux fait figure de pionnier en économie circulaire : la majorité des ouvrages est réalisée à partir de matériaux de réemploi exclusivement franciliens (la terrasse est à plus de 90% en réemploi, y compris la charpente métallique), en construction sèche et démontable, les équipements sont low tech et la salle du RDC dispose de cloisons amovibles pour répondre aux différents besoins.

Le chantier a veillé à la gestion vertueuse des déchets avec un taux de valorisation matière supérieur à 90%.

## Résultats :

Environnemental : Des travaux « bas carbone » avec une sobriété en matière par la conservation de l'existant dès que possible, le recours quasiment exclusif à des matériaux franciliens, en réemploi, biosourcés ou issus du recyclage, une sobriété en énergie, avec une amélioration des performances énergétique du bâtiment (baisse prévue de 50% des consommations), des équipements low-tech et une chaudière à énergie renouvelable (pellet bois) et une sobriété en eau avec la récupération et la rétention d'eau de pluie...

Social : Les travaux ont été majoritairement réalisés par des entreprises d'insertion, qui accompagnent le retour à l'emploi de personnes en difficulté.

Technico-économique : Chaque ouvrage pris isolément est reproductible. Il demande plus ou moins d'attention et d'acculturation en fonction de sa complexité. La disponibilité des matériaux et leur usage déterminent le réemploi et le coût. Par exemple, la réalisation d'un mur en pierre et la pose de parquet ou de sanitaires sont adaptés au réemploi. Le gros œuvre exige une analyse des risques plus poussée. La démontabilité des ouvrages consiste à interroger ses pratiques et anticipe la maintenance. Le marché de conception – réalisation peut être un outil favorable à l'innovation.

## Moyens mis en œuvre :

De nombreux artisans et acteurs de l'ESS, parisiens et franciliens, ont été impliqués dans le projet. Pour cette opération, les élus ont défini les objectifs attendus pour les travaux réalisés sur le territoire dans les documents de planification (Plan Climat Air Énergie, PLU...). En particulier pour l'opération, les élus ont alloué les moyens humains et financiers au projet (ex : expert interne en économie circulaire; budget), ont arbitré aux étapes clés (ex: sélection des candidats, arbitrage financier) et ont contribué à le faire connaître.

## Constats et enseignements

Succès : - Montée en compétence des acteurs et validation d'un écran thermique, lattis bois et enduit plâtre, par un essai au feu réalisé avec le CSTB ;

- Réemploi de poutrelles métalliques pour l'ossature de la terrasse avec le soutien du projet européen Facilitating the circulation of reclaimed building elements in Northwestern Europe (FCRBE) sur les sujets assurantiels ;

Freins : - Manque de structuration des filières de réemploi ; Manque de coordination d'un très grand nombre d'acteurs.

Pistes de développement : - Démocratiser les techniques mises en œuvre aux Canaux, comme l'écran thermique ;

Systématiser, formaliser et sécuriser juridiquement et administrativement le réemploi, par exemple par des contrats-type de cession de vente ou de don ;

Former la chaîne d'acteurs, notamment grâce au programme « Les chemins des bâtiments circulaires », les visites et le site internet La Maison des Canaux – Passerelle Ecologique (passerelle-ecologique.paris) ;

Poursuivre la structuration des filières de réemploi : accompagnement, mise en visibilité...

## Contact et ressources :

[conférence vidéo](#)

[Interview](#)

# FICHE THÉMATIQUE B1

## PRÉVENTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

Optimiser la gestion des déchets et faire de la prévention des déchets la première priorité.

### OBJECTIFS :

- Objectiver les décisions et mesurer les impacts réels des projets
- Déployer des outils pour favoriser une programmation et une conception selon une approche cycle de vie

Constat	Enjeux	Axes à explorer
<ul style="list-style-type: none"><li>• La filière construction génère environ 75% des déchets produits à l'échelle du territoire métropolitain. Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas. De nombreuses pratiques permettent de réduire à la source la production de déchets, et de mieux les gérer.</li><li>• Les obligations réglementaires, et notamment le tri à la source ou les diagnostics produits-équipements-matières-déchets impliquent une évolution des pratiques des acteurs économiques.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sanctuarisée par la réglementation européenne, la hiérarchie préférentielle de gestion des déchets dégage est la suivante :<ol style="list-style-type: none"><li>1. La prévention : le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas</li><li>2. Le réemploi / la réutilisation / le reconditionnement : in-situ ou ex-situ, en fonction des besoins et de la faisabilité juridique, économique et écologique.</li><li>3. Le recyclage : en s'appuyant sur les plateformes de recyclage in-situ avec la possibilité d'unité mobile (concassage du béton) ou ex-situ sur des plateformes « fixes ». Le recyclage matière à "haute valeur ajoutée" (production d'un matériau de qualité équivalente au neuf) peut être distingué de voies de valorisation matière "dégradées".</li></ol></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Privilégier la réhabilitation à la démolition/reconstruction constitue un premier axe de prévention, sans perdre de vue les enjeux de qualité et de performance thermique du bâti.</li><li>• Réduire la production de déchets passe également par l'allongement de la durée de vie des ouvrages et de leurs composantes. Des leviers d'éco-conception (cf fiche A4) sont à explorer comme la standardisation et la maintenance prédictive des équipements, la démontabilité ou la modularité.</li><li>• Enfin, pour éviter la production de déchets, les professionnels peuvent viser le réemploi in-situ ou ex-situ.</li></ul>

	<p>4. La valorisation énergétique : lorsqu'un recyclage ou une valorisation matière n'est pas possible</p> <p>5. L'élimination (incinération, enfouissement) : en dernier recours.</p>	
--	--	--

## Mode opératoire

Viser la prévention nécessite de déconstruire les silos entre les différents métiers, et de sensibiliser/accompagner les équipes à chaque étape du projet.

### 1. Phase programmation :

Dès la programmation des opérations d'aménagement, plusieurs axes de réflexion sont à suivre pour infuser la prévention des déchets :

- Établir des objectifs en matière de « circularité » et de prévention des déchets, pour allouer des moyens techniques et budgétaires dédiés.
- Engager un travail de sourcing pour connaître les meilleures solutions disponibles.
- Dimensionner les coûts liés à la réduction des déchets. L'objectif est ici d'intégrer et prioriser dès l'amont la gestion optimisée des déchets.

### 2. Phase d'études :

La phase d'études doit accorder une place importante à la prévention des déchets : favoriser la rénovation, prévoir l'intégration de temps dédiés à la prévention des déchets dans les plannings (dépose, tri, réemploi, etc.), réserver des espaces fonciers pour entreposer les matériaux déposés, etc.

- L'AMO économie circulaire a un rôle prépondérant dans le diagnostic ressources (ou a minima diagnostic PEMD<sup>1</sup>), mais doit aussi avoir une mission de suivi du projet, pour accompagner les praticiens à chaque étape du projet.
- Le coordinateur déchets, qui intervient dans l'équipe MOE ou l'AMO prescrit, anime et contrôle la politique de prévention et de gestion des déchets. C'est par le Schéma d'Organisation et de Gestion des Déchets (SOGED) qu'il pourra orienter le projet afin d'atteindre les objectifs initiaux de réduction des déchets.
- Le coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé (CSPS) peut aussi intégrer l'économie circulaire dans le Plan Général de Coordination Sécurité et Protection de la Santé (PGCSPS), afin d'optimiser les actions de chaque expert ou praticien.

### 3. Phase des marchés de travaux :

Les enseignements de la phase d'étude sont ensuite à répercuter au sein des marchés de travaux, avec des clauses exprimant clairement les objectifs fixés en termes de prévention, réemploi et recyclage, éventuellement de transport, ainsi que le suivi et la traçabilité attendus.

1. Le diagnostic PEMD (Produits Equipements Matériaux Déchets) réglementaire est un état des lieux des gisements qui seront émis lors de l'opération. L'intérêt du diagnostic ressources est de venir en complément afin de cibler les filières et les acteurs permettant la mise en œuvre d'une démarche de valorisation. Ce dernier est également accompagné d'une analyse économique et environnementale des différents scénarii pour aider les porteurs de projet dans leurs décisions.

Ces exigences doivent également être cohérentes vis-à-vis des solutions disponibles localement, qu'il s'agisse d'exutoires ou de fournisseurs de services/matériaux. Il est donc essentiel de calibrer les projets en fonction des forces et faiblesses du territoire.

#### 4. Phase d'opération :

Il est essentiel de réaliser un suivi des projets pour évaluer les performances réelles en matière de prévention, et veiller à la coordination des différents corps de métiers engagés sur l'opération. Les espaces de discussion et de collaboration facilitent cette articulation, et la mise en œuvre de modes opératoires innovants.

## Facteurs de succès

- L'intégration de l'AMO économie circulaire ou la MOE spécialisée dès la phase d'avant-projet, afin d'intégrer la prévention des déchets dès la conception et la planification de l'opération
- Impulser la démarche de valorisation de ressources en amont de la phase chantier, et pré-identifier les exutoires les plus appropriés
- Déployer une action de sensibilisation intégrant l'ensemble des partenaires
- S'appuyer sur un tableau de bord et des indicateurs pertinents pour suivre les efforts, mesurer les performances et identifier les blocages. Ce faisant, l'AMO économie circulaire ou la MOE pourra proposer des rectifications ou des approches méthodologiques différentes, en fonction des besoins.

Ces nouveaux systèmes organisationnels et l'articulation des différents corps de métiers peuvent aussi s'appuyer sur des outils innovants comme le BIM<sup>2</sup>, pour éviter les erreurs de commande et optimiser les plannings.

## Cadre réglementaire

Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC – 10 février 2020) :

- Évolution du diagnostic déchets vers le diagnostic Produits Équipements Matériaux et Déchets (PEMD<sup>3</sup>) visant en priorité le réemploi, et à défaut le recyclage ou la valorisation des déchets issus de la rénovation significative ou de la démolition de bâtiment > 1000m<sup>2</sup>.
- Mise en place du tri à la source de 7 flux : papier/carton, bois, fractions minérales, métaux, verre, plastique, plâtre) pendant le chantier.
- Statut de produit des matériaux réemployés : ceux-ci évitent le statut de déchet si un opérateur compétent effectue le tri et le contrôle des matériaux, bordereau de dépôt pour une meilleure traçabilité ...
- Communication des informations des devis relatifs à l'enlèvement et la gestion des déchets générés par des travaux de construction, de rénovation, de démolition de bâtiments et de jardinage et des bordereaux de dépôt de déchets<sup>4</sup> qui implique de préciser :

2. BIM (Building Information Modeling) ou modélisation des données du bâtiment en français : par abus de langage, il est possible de définir le BIM comme une « maquette numérique ». C'est un processus d'intégration, de production, de gestion, de visualisation et de partage de données de construction ou de modification d'un bâtiment. Il intègre une série de logiciels. Le BIM facilite la conception de bâtiment, mais nécessite des équipes multimétiers formées à l'outil afin de partager et d'enrichir la base de données. Le BIM ainsi créé lors d'un projet de construction d'un bâtiment peut être utilisé jusqu'à sa démolition.

SOURCE : ADEME

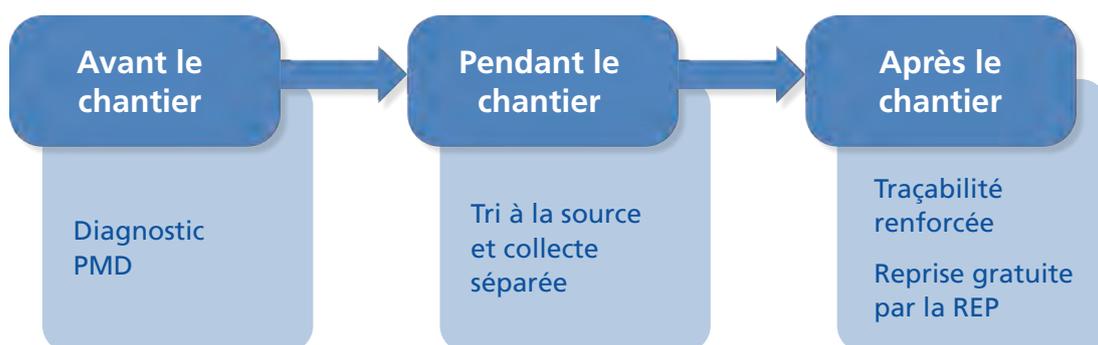
3. Décrets n°2021-821 et n°2021-822

4. Décret n° 2020-1817 du 29 décembre 2020

- Une estimation de la quantité totale de déchets qui seront générés par l'entreprise de travaux durant le chantier ;
- Les modalités de gestion et d'enlèvement des déchets générés durant le chantier qui sont prévues par l'entreprise de travaux, à savoir :
  - ▶ l'effort de tri réalisé sur le chantier et la nature des déchets pour lesquels une collecte séparée est prévue ;
  - ▶ le cas échéant, le broyage des déchets sur le chantier ou autres dispositions techniques dans le cadre de travaux de jardinage.
- Le ou les points de collecte où l'entreprise de travaux prévoit de déposer les déchets issus du chantier, identifiés par leur raison sociale, leur adresse et le type d'installation ;
- Une estimation des coûts associés aux modalités de gestion et d'enlèvement de ces déchets.
- Création de la filière à Responsabilité Elargie du Producteur (REP) pour les Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment (PMCB), dite REP bâtiment
  - L'arrêté du 10 juin 2022 précise le cahier des charges des futurs éco-organismes pour la mise en place de la filière avec les attentes en matière de maillage du territoire, organisation de la collecte des déchets, objectifs de valorisation et ambitions de réemploi. Le déploiement de la filière est prévu à partir du 1er janvier 2023.

La Loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV – 18 août 2015) : objectif national de valorisation des déchets :

- Objectif général de réduction de l'admission en installation de stockage des déchets non dangereux non inertes : -30 % en 2020 et -50 % en 2025 par rapport à 2010 ;
- Objectif de valorisation des déchets : de 70 % pour les non dangereux du BTP en 2020, puis 75 % en 2025 et de 85% en 2031 ; de 80 % en 2025 et 90% en 2031 pour les déchets inertes.



Source – adapté du cabinet SKOV Avocats

## Ressources

NOM	SOURCE / AUTEURS	INTÉRÊT	LIEN
Six guides pour la bonne gestion des déchets	Démoclès	Diagnostic PEMD, responsabilité juridique, rédactions CCTP, traçabilité des déchets...	<a href="#">SITE WEB</a>
Marchés Publics de Travaux : mieux gérer, mieux recycler les déchets de chantier	Materrio par la FNTP et l'UNICEM	Une série de « fiches de recommandation », avec toutes les clefs pour intégrer la gestion des déchets à toutes les étapes d'un projet	<a href="#">SITE WEB</a>
Guide « Secteur du Bâtiment : Comment mieux valoriser et déconstruire »	Orée	Guide des bonnes pratiques et fiches par ressources	<a href="#">SITE WEB</a>
Liste des règlements et arrêtés fixant les critères de sortie du statut de déchet	SKOV	Recensement l'ensemble des textes européens et nationaux fixant les critères de sortie du statut de déchet.	<a href="#">SITE WEB</a>
Tableaux et fiches traçabilité des matériaux	Plaine Co	S'assurer de la bonne traçabilité des matériaux « économie circulaire » sortants et entrants	<a href="#">SITE WEB</a>



### Identifier les porteurs de solutions adaptés à vos besoin

Retrouvez les acteurs en cliquant sur les tags ci-dessous :

[# Diagnostic PEMD / Ressources](#)

[# Tri 7 flux](#)

[# Déconstruction sélective](#)

FICHE PÉDAGOGIQUE B1			
PORTEUR DE SOLUTION	# DIAGNOSTIC PEMD / RESSOURCES	# TRI 7 FLUX	# DÉCONSTRUCTION SÉLECTIVE
<a href="#"><u>A4MT - BOOSTER DU RÉEMPLOI</u></a>	X		
<a href="#"><u>ARP ASTRANCE</u></a>	X		
<a href="#"><u>ATD DÉMOLITION</u></a>		X	X
<a href="#"><u>BACKACIA FRANCE</u></a>	X		
<a href="#"><u>BATIRIM</u></a>	X	X	
<a href="#"><u>BELLASTOCK</u></a>	X		
<a href="#"><u>CABINET SILVERT</u></a>	X		X
<a href="#"><u>CARDEM</u></a>		X	X
<a href="#"><u>CITÉSOURCE</u></a>	X		
<a href="#"><u>CYCLE UP</u></a>	X		
<a href="#"><u>DEPOLLUTION CONSEIL</u></a>	X		
<a href="#"><u>GINGER DELEO</u></a>	X		X
<a href="#"><u>GRAND HUIT</u></a>			X
<a href="#"><u>GREENAFFAIR</u></a>	X		
<a href="#"><u>GROUPE ARES</u></a>			X
<a href="#"><u>ILE DE FRANCE DEMOLITION</u></a>			X
<a href="#"><u>MYMAT</u></a>	X		X
<a href="#"><u>NEO-ECO</u></a>	X		
<a href="#"><u>PERMAC</u></a>	X		X
<a href="#"><u>PREMYS</u></a>		X	X
<a href="#"><u>RÉAVIE</u></a>	X		
<a href="#"><u>RECOVERING</u></a>	X	X	X
<a href="#"><u>REMIX RÉEMPLOI ET MATÉRIAUX</u></a>	X		
<a href="#"><u>TACIT</u></a>	X		
<a href="#"><u>TRAVAIL ET VIE</u></a>		X	X
<a href="#"><u>TRIBU ENERGIE</u></a>	X		
<a href="#"><u>TRICYCLE CURAGE</u></a>		X	X

# FICHE RETOUR D'EXPÉRIENCE

## DÉMOLITION ZÉRO DÉCHET

### Informations pratiques :

**MOA / MOE / AMO :** SSDh et Est Ensemble / Cabinet Silvert / Néo - Eco / Baruch (entreprise) / Premis (entreprise dépose sélective)

**Type de bâtiment :** Bâtiment d'habitation / 66 logements sur 10 niveaux (3 T3, 41 T4 et 22 T5)

**Temporalité :** Etudes du projet été : 2019 - 2021 / Démarrage des travaux : fin 2021 / Livraison : fin 2022 - début 2023

**Coût de l'opération :** 3 920 080 €

**Localisation :** Romainville, quartier Gagarine (NPNRU)

### Contexte et description du projet, enjeux :

Fort de plusieurs expériences en matière de réemploi des matériaux dans les opérations de rénovation urbaine, Seine-Saint-Denis habitat s'est donné l'ambition de réaliser une démolition « 0 déchets ». Appuyé par un diagnostic ressources réalisé au lancement du projet, l'objectif est d'organiser une déconstruction sélective qui permette une valorisation en réemploi, réutilisation ou en recyclage de 100% des matériaux non pollués qui constituent l'immeuble à déconstruire. Dans ce but, Seine-Saint-Denis habitat a mis en œuvre plusieurs formes de valorisation des matériaux de déconstruction : en réemploi (en interne pour la remise en état des logements du quartier et en externe via du don ou de la revente à des acteurs locaux et de l'ESS) et en recyclage (béton recyclé pour des opérations de constructions via une structuration spécifique du marché de travaux ou tri à la source des autres filières de matériaux).

Cette opération développe ainsi leur ambition en faveur du déploiement de l'économie circulaire dans le cadre des programmes de renouvellement urbain et son engagement en faveur de la transition environnementale en Seine-Saint-Denis, au profit du territoire et de ses habitants.

### Étapes de la démarche :

1. Diagnostic ressources
2. Déconstruction sélective
3. Recyclage et réemploi des matériaux et équipements dans les différentes filières identifiées

La phase d'écrtage et de découpe des murs de refends du bâtiment a démarré fin juillet. Ces murs de refends seront ensuite découpés en pavés avant d'être utilisés pour aménager les futurs espaces publics du quartier.

## Résultats :

Globalement, près de 6000 tonnes de matériaux sont concernés par ces démarches de valorisation avec plus de 4000 tonnes pour le béton recyclé dans la construction et 800 tonnes pour les pavés des espaces publics du projet urbain qui seront réalisés à partir de la transformation des murs de refends du bâtiment B. Des marches granito ont aussi été valorisées en tant que revêtement de sols par la Ville de Paris dans la Maison des Canaux (Paris XIXe).

Sur le plan environnemental, une analyse de cycle de vie a été réalisée pour comparer l'impact environnemental d'un pavé réemployé à celui d'un pavé en béton classique. Les premiers résultats permettent de montrer une réduction de plus de 60% des impacts environnementaux sur les principaux indicateurs de l'ensemble du cycle de vie pour le pavé réemployé (notamment un abattement de 90% sur les émissions de gaz à effet de serre).

Enfin, sur le plan social, les activités de réemploi vont générer directement l'emploi de 4 ETP sur l'animation de la plateforme dédiée, qui sera emménagée en 2022 sur le quartier.

## Moyens mis en œuvre :

Plan financier : subventions (Est Ensemble, ADEME, Région, ANRU et ANRU+)

Plan humain : un AMO réemploi est mobilisé, les acheteurs de matériaux sont sourcés avant le lancement des travaux pour récupérer les matériaux et une entreprise de l'ESS spécialisée dans la dépose sélective est retenue dans le marché de travaux sur le lot curage sélectif.

Plan technique : une plateforme de réemploi est aménagée sur le quartier pour accueillir certains matériaux issus du réemploi et pour animer des ateliers de pédagogie sur l'économie circulaire auprès des habitants

## Constats et enseignements

Facteurs de succès : - Intégrer le réemploi dans la commande initiale du maître d'ouvrage en lançant un diagnostic ressources

- Être accompagné par un AMO Réemploi tout au long du projet
- Changer l'analyse financière des projets au profit du « coût global »
- Associer le plus en amont possible les acteurs locaux (habitants, entreprises de l'ESS, collectivités,...), pour valoriser les activités de réemploi en emploi local et faire accepter ces projets.
- Avoir un engagement fort de la maîtrise d'ouvrage et du territoire en faveur des objectifs poursuivis par cette opération, pour accepter un allongement des délais en phase étude (rechercher les exutoires pour ses matériaux) et une acceptation locale en phase chantier.

Facteurs de freins : - le rallongement des études et du projet

- l'adéquation temporelle entre la disponibilité du gisement avec les potentiels de réemploi
- les normes de sécurité, règles de l'art du chantier (ex retrait des garde corps du chantier difficile sans dégrader la sécurité des ouvriers)

## Contact et ressources :

[Vidéo : "zoom sur la démolition zéro déchet"](#)

# FICHE THÉMATIQUE

# B2

## APPROVISIONNEMENT DURABLE

S'alimenter et définir la disponibilité de matériaux alternatifs à impact positif (issus du réemploi, du recyclage ou bio-géo-sourcés...).

### OBJECTIFS :

- Viser un approvisionnement durable et la préservation des ressources naturelles
- Intégrer dans les ouvrages des ressources avec un maximum de matériaux alternatifs (réemploi, recyclage, biosourcés, géo-sourcés...)

Constat	Enjeux	Axes à explorer
<ul style="list-style-type: none"><li>• Les évolutions normatives telles que le RE2020 et les labels poussent à s'approvisionner en matériaux alternatifs ayant des impacts environnementaux réduits (bas carbone, bio et géo-sourcés, ...).</li><li>• Mais au delà des ces considérations normatives, il existe une véritable demande des usagers, qui cherchent une meilleure qualité de vie tout en respectant l'environnement.</li><li>• Les bâtiments bio-climatiques et éco-conçus contribuent à réduire la consommation énergétique.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• La logique d'approvisionnement durable se traduit notamment par des modes de conception et d'achat innovants.</li><li>• Cette demande contribue à soutenir l'émergence des filières locales de production d'éco-matériaux.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Plusieurs variables sont à considérer et à optimiser au regard des objectifs d'approvisionnement durable, et ce sur l'ensemble du cycle de vie du projet :<ul style="list-style-type: none"><li>- la provenance des matériaux, en privilégiant les circuits-courts lorsque cela est pertinent économiquement et environnementalement.</li><li>- la logistique en privilégiant le report modal (fret, fluvial).</li><li>- les process de fabrication et le conditionnement.</li><li>- la traçabilité des matières et la certification des matériaux alternatifs..</li></ul></li></ul>

## Mode opératoire

Déployer une politique d'achat responsable implique pour la MOA de s'entourer de savoir-faire spécifique, de dédier du temps au sourcing et de développer des synergies locales (cf fiche A1). La MOE doit faire le lien entre le projet architectural et ces matériaux alternatifs. Plusieurs actions sont à privilégier en amont des opérations :

1. Déterminer pour chaque produit/équipement/matériau utilisé les performances attendues ;
2. Déterminer quels sont les éléments substituables avec des matériaux alternatifs ;
3. Sourcer les éléments disponibles localement, en quantités et qualité suffisante au vu du calendrier du projet ;
4. Intégrer le recours aux éco-matériaux dans les documents de marché (besoin, spécifications techniques, critères d'attribution, etc.) ;

Pendant la phase opérationnelle, il est important de veiller à la qualité des produits, et des process de préparation et de traitement potentiellement nécessaires (par exemple, via la fourniture de Plans d'Assurance Qualité ou de fiches techniques). L'expert économie circulaire devra également suivre la bonne exécution du programme.

Quatre grands défis peuvent être soulignés :

1. Organisationnel : lié à l'organisation des plannings, la convergence entre une offre et une demande qui sont parfois décorrélées (temporairement et spatialement), le besoin de confiance entre les acteurs pour partager les risques et les efforts d'innovation ;
2. Technique : la conception innovante implique des savoir-faire spécifiques à identifier en amont des opérations, la certification des matériaux et des pratiques est vectrice de confiance ;
3. Logistique : s'appuyer sur une logique optimisée et si possible mutualisée (éviter les retours à vide, prévoir des espaces d'entreposage, centres de consolidation) pour éviter la multiplication de camions, utiliser le fer ou le fleuve lorsque c'est pertinent ;
4. Culturel : dépasser l'obstacle de la « qualité perçue » et s'appuyer la valeur patrimoniale des matériaux alternatifs pour justifier le recours à ces filières.

### Focus sur le montage d'une filière

1. R&D dédiée au développement des éco-matériaux :
  - Recours aux matériaux alternatifs (bio-géosourcés, recyclés, réemployés) plutôt qu'aux matériaux vierges d'origine extractive ;
  - Respect des caractéristiques techniques et normes en vigueur ;
  - Tout en veillant à l'innocuité environnementale.
2. Déploiement d'expérimentations facilitant le recours aux éco-matériaux ;
3. Démonstration que la boucle d'économie circulaire proposée permet une création de valeur socio-économique et environnementale supérieure à une approche classique

## Facteurs de succès

La disponibilité suffisante des stocks en éco-matériaux est indispensable pour éviter les ruptures d'approvisionnement, synonymes de surcoûts et de complications. Concernant la « qualité perçue » des matériaux, la certification contribue à lever les freins assurantiels.

Plus généralement, pour qu'un matériau alternatif puisse être incorporé dans les processus de construction, les services achats doivent innover et privilégier une exigence performancielle à la pré-sélection d'une typologie de matériaux donnée. Les variantes peuvent également être utilisées pour inciter l'émergence de propositions ambitieuses en termes d'économie circulaire.

## Cadre réglementaire

- Green deal : intégrer les inputs de la démarche Achats Circulaires de la MGP et de l'INEC ;
- Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV - 18 août 2015) : la commande publique doit tenir compte de la performance environnementale des produits notamment de leur caractère biosourcé ;
- Loi relative à l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN - 23 novembre 2018) : la commande publique doit prendre en compte les exigences de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et de stockage du carbone et veille au recours à des matériaux issus des ressources renouvelables
- Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC – 10 février 2020) : des obligations pour les acheteurs publics de l'État, les collectivités territoriales et leurs groupements ont été ajoutés. Ces derniers doivent acheter des biens issus du réemploi, de la réutilisation ou qui intègrent des matières recyclées dans des proportions de 20 % à 100 % selon le type de produit (Article 58 - décret n° 2021-254 du 9 mars 2021) ;
- Loi Climat et Résilience (22 août 2021) : à compter du 1er janvier 2030, l'usage des matériaux biosourcés ou bas-carbone intervient dans au moins 25 % des rénovations lourdes et des constructions relevant de la commande publique.

## Ressources

NOM	SOURCE / AUTEURS	INTÉRÊT	LIEN
Annuaire acteurs	Plaine co	Sourcer les bons matériaux	<a href="#">SITE WEB</a>
Annuaire plateformes	Plaine co	Sourcer les bons matériaux	<a href="#">SITE WEB</a>
Annuaire acteurs	Ekopolis	Fournisseurs /acteurs permettant l'approvisionnement durable	<a href="#">SITE WEB</a>
Acheteurs publics : déclaration des achats de biens issus du réemploi ou intégrant des matières recyclées		Comprendre les enjeux juridiques de l'approvisionnement durable	<a href="#">SITE WEB</a>
Tableaux et fiches traçabilité des matériaux	Plaine Co	S'assurer de la bonne traçabilité des matériaux « économie circulaire » sortants et entrants	<a href="#">SITE WEB</a>



### Identifier les porteurs de solutions adaptés à vos besoins

Retrouvez les acteurs en cliquant sur les tags ci-dessous :

[# Aide au sourcing](#)

[# Matériaux biosourcés](#)

[# Matériaux géosourcés](#)

FICHE PÉDAGOGIQUE B2			
PORTEUR DE SOLUTION	# AIDE AU SOURCING	# MATÉRIAUX BIOSOURCÉS	# MATÉRIAUX GÉOSOURCÉS
<a href="#"><u>À TRAVERS FIL</u></a>	X		
<a href="#"><u>AMAT MATÉRIAUTHÈQUE</u></a>		X	X
<a href="#"><u>BACKACIA FRANCE</u></a>	X		
<a href="#"><u>BÂTICYCLE</u></a>	X		
<a href="#"><u>CEMEX</u></a>			X
<a href="#"><u>CYCLE TERRE</u></a>			X
<a href="#"><u>CYCLE UP</u></a>	X		
<a href="#"><u>DEPOLLUTION CONSEIL</u></a>	X		
<a href="#"><u>ETEX FRANCE BUILDING PERFORMANCE</u></a>			X
<a href="#"><u>FAISEURS DE TERRES</u></a>		X	X
<a href="#"><u>GRAND HUIT</u></a>	X		
<a href="#"><u>GREENAFFAIR</u></a>	X		
<a href="#"><u>ILE DE FRANCE DEMOLITION</u></a>	X		
<a href="#"><u>LA MENUISERIE CIRCULAIRE</u></a>	X	X	
<a href="#"><u>LAO SCOP</u></a>		X	
<a href="#"><u>MINÉRALISA</u></a>		X	X
<a href="#"><u>NEO-ECO</u></a>	X		
<a href="#"><u>REMIX RÉEMPLOI ET MATÉRIAUX</u></a>	X		
<a href="#"><u>SAINT-GOBAIN WEBER</u></a>		X	
<a href="#"><u>STOCKPRO</u></a>	X		
<a href="#"><u>TERRA INNOVA</u></a>		X	X
<a href="#"><u>TRAVAIL ET VIE</u></a>	X		
<a href="#"><u>TRIBU ENERGIE</u></a>	X	X	

# FICHE RETOUR D'EXPÉRIENCE

## ECO-CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE SIMONE VEIL

### Informations pratiques :

Parties prenantes : MOA : Ville de Rosny-sous-Bois / MOE : Ville de Rosny-sous-Bois, direction recherche et innovation territoriale / Accompagnateur : Giampiero RIPANTI / Bureau d'études : SEMOFI (études géotechnique) / Bureau de contrôle : APAVE SUD EUROPE / Entreprise : APIJ BAT (Construction bois et paille, enduits sur paille), Lenoir Bois (Scierie), Menuiserie David et Fils, UTB (charpentier)

Type de bâtiment : École, collège, lycée ou université pour une surface nette de 3 369 m<sup>2</sup>

Temporalité : Année de construction : 2019 / Année de livraison : 2021

Localisation : 44 rue Hussenet 93110 ROSNY-SOUS-BOIS, France

Coûts : construction ou rénovation 11 406 536 €, Coût/m<sup>2</sup> : 3385.73 €/m<sup>2</sup>

### Contexte et description du projet, enjeux :

L'accroissement de la population généralisé sur l'ensemble de la ville, a conduit à concevoir une école de 11 classes de 3383 m<sup>2</sup> SDP. La conception s'est initiée en septembre 2018 pour une livraison en septembre 2021. Ce calendrier a imposé la préfabrication, avec toutefois l'ambition de développer des caissons de murs isolés en paille bio francilienne (77) enduite des deux côtés int./ext. Malgré la contrainte du temps, l'équipe a organisé des ateliers participatifs bois brûlé et supervisé la cueillette et la transformation d'une petite partie du bois de l'école au domaine de Villarceaux (95).

La réalisation du groupe scolaire Simone Veil s'inscrit dans une démarche de service du bien commun. Pour cela, l'équipe veille à ce que ses actions soient positives ou neutres sur les écosystèmes. Cette recherche d'éthique est construite autour des principes suivant :

- Ressources locales : identifier les ressources disponibles non transformées (bois, paille par exemple), ainsi que la provenance et l'impact environnemental de chaque élément d'architecture ;
- Intensité sociale : Une architecture citoyenne qui réintègre l'acte de construire en favorisant des entreprises d'insertion professionnelle et les chantiers participatifs ;
- Pédagogies alternatives : L'architecture, support d'une pédagogie prônant l'épanouissement collectif des éco-citoyens de demain.

Un marché à procédure adaptée : procédures avec négociations.

### Étapes de la démarche :

Démarrage Études : septembre 2018

Démarrage Travaux : juillet 2019

## Résultats :

### Principes constructifs et matériaux :

- structure en chêne massif avec poutres treillis et poutres clavetées ;
- caissons de façade préfabriqués localement, ossature bois, remplissage paille et enduits terre double face sans membrane plastique ;
- cloisons intérieures en plaques d'argile ;
- mobilier chêne massif.

### Eau et de l'énergie :- ventilation naturelle avec récupération de chaleur ;

- toiture végétalisée en pente ;
- cour végétalisée et perméable ;
- poêle de masse ;
- Toilettes à litière bio maîtrisée à l'extérieur ;
- bassin naturel de rétention d'eau,
- cuve des stockage des eaux pluviales en vue de leur réutilisation.

### Participation citoyenne :

- Installation de grumes pour créer des jeux extérieurs ;
- jardin pédagogique ;
- chantiers participatifs citoyens de bois brûlé ;
- Formation à la reconnaissance des bois.

## Moyens mis en œuvre :

Humains : 1 structure de l'ESS a été mobilisée sur ce chantier (APIJBAT)

Techniques : - Ventilation naturelle avec récupération de chaleur. La solution a été conçue par la direction recherche et innovation, Rosny-Sous-Bois et diffusée en partenariat avec le BET Switch. L'isolant utilisé est en coton recyclé, produit par Métisse.

Financiers: - Coût des systèmes d'énergies renouvelables : 78 000,00 € (Coût total : 11 700 000 €). Aides financières : 1 246 700 €

## Constats et enseignements

- direction recherche et innovation : équipe de projet pluridisciplinaire dans les mêmes locaux que la maîtrise d'ouvrage permettant de répondre aux enjeux d'un planning très contraint
- MOE intégrée : Pour ce projet, il y a eu beaucoup d'échanges entre la maîtrise d'œuvre, la direction recherche et innovation et la maîtrise d'usage, la direction de l'éducation, de la conception à la livraison, sur les salles d'activités, la répartition des sanitaires, l'emplacement des réserves et locaux de ménage, l'aménagement intérieur des salles de classe.
- En fin de chantier, il y a eu la possibilité de faire intervenir les ateliers municipaux sur la préparation des salles de classes pour fixer les tableaux, ajouter des cimaises... Ils ont également récupéré les matériaux laissés par les entreprises pour avoir un stock de matériaux de rechange et nettoyé efficacement le chantier qui en avait grandement besoin. Cette intervention était bienvenue, afin de permettre la livraison de l'école dans de bonnes conditions.

## Contact et ressources :

[Bilan](#)

[Article](#)

# FICHE THÉMATIQUE

# B3

## APPROVISIONNEMENT DURABLE : RÉEMPLOI

Déployer une stratégie globale de réemploi à l'échelle d'une opération.

### OBJECTIFS :

- Valoriser l'existant, préserver les ressources naturelles et éviter de surproduire
- Mettre en place des synergies territoriales en faisant « matcher » l'offre et la demande en matériaux de réemploi sur un temps et un espace donné
- Contribuer au déploiement de plateformes locales dédiées au reconditionnement

### Constat

- Le réemploi est le mode de valorisation à privilégier selon la hiérarchie préférentielle de traitement des déchets.
- L'objectif est d'identifier un nouvel usage, économiquement et environnementalement viable, in-situ ou ex-situ, aux matériaux réemployables.
- Les matériaux ne remplissant pas ces conditions sont orientés vers les filières de recyclage.
- Le réemploi requiert l'implication de différentes parties prenantes de la chaîne de valeur : architectes, AMO, artisans, acteurs de l'ESS, reconditionneurs, etc.

### Enjeux

- Un enjeu important du réemploi est la requalification des matériaux et produits réemployés, pour rassurer les utilisateurs finaux.
- Le maillage et la maturité des filières locales de reconditionnement est un levier important, de même que l'existence des systèmes de certification à même de faciliter l'assurabilité des produits.
- Les projets incluant du réemploi requièrent davantage de flexibilité que les projets "classiques" : la disponibilité des matériaux de réemploi est susceptible de varier.

### Axes à explorer

- Les opérations de dépose sélective, d'entreposage, de reconditionnement et de valorisation finale peuvent impacter le planning et le coût des opérations s'ils ne sont pas intégrés. Il est donc essentiel d'évaluer le potentiel de réemploi in-situ et de planifier les synergies à construire.
- L'identification des opérateurs de dépose sélective et des exutoires appropriés peut être systématisée à l'aide d'outils et référentiels existants.

## Mode opératoire

La connaissance du territoire (autres opérations en cours, partenaires potentiels, acteurs économiques, etc.) et l'éco-conception des projets (cf. fiches 1 à 4) constituent des prérequis essentiels au réemploi. Ils permettent de déterminer quel est le potentiel de réemploi in-situ, ou ex-situ en articulation avec d'autres opérations.

Dans le cadre d'un projet de démolition ou de réhabilitation, l'identification des équipements et matériaux réemployables est facilitée par la réalisation d'un diagnostic ressources (cf. fiche B1). Le sourcing des équipements et matériaux réemployables au sein d'autres chantiers du territoire ou entreposés au sein de plateformes physiques permet de compléter les possibilités de réemploi. Des plateformes numériques permettent de faciliter la rencontre de l'offre et de la demande.

Pour dépasser les blocages culturels et ancrer les objectifs dans une réalité de projet, la MOA doit être prescriptive et exigeante au sein des marchés, à la fois pour les opérations de dépose et pour l'incorporation de matériaux réemployés.

Ces objectifs doivent être cohérents vis-à-vis du contexte local : disponibilité et récurrence des flux (quantité/qualité), maturité des filières, chaînes logistiques, etc.

Enfin, durant la phase opérationnelle, plusieurs leviers sont à mobiliser :

- Mettre en place une logistique de stockage (le plus possible in-situ) pour faire tampon entre les phases du chantier (déconstruction/reconstruction)
- Prévoir des échanges réguliers avec les bureaux de contrôle et les assureurs pour prévenir les blocages éventuels ;
- Identifier les opérateurs de dépose et les exutoires puis réaliser la dépose sélective en phase opérationnelle ;
- Vérifier les performances des process de préparation/traitement pour les éléments sourcés ex-situ ;
- Évaluer les bénéfices environnementaux pour communiquer et donner envie aux autres acteurs du territoire.

## Facteurs de succès

Le rôle des MOA et des prescripteurs est particulièrement important dans le déploiement des opérations de réemploi, en lien avec les experts de l'économie circulaire ayant une connaissance fine du territoire, et les opérateurs locaux de reconditionnement des matériaux en vue d'un réemploi.

Plusieurs axes sont à explorer :

- Pour la déconstruction sélective : demander des curages poussés, adapter les marchés en fonction, organiser le curage avec l'objectif de préservation des matériaux déposés comme fil rouge, identifier les exutoires, assurer le bon conditionnement et stockage, renforcer la traçabilité.

- Pour l'intégration de matériaux issus du réemploi : inclure dans le DCE / CCTP des marchés en conception les objectifs d'incorporation, objectiver les décisions pour la MOA grâce à un travail des AMO pour réduire la vision négative des éléments issus du réemploi.

Il est important de veiller à la maturité des filières pour éviter des surcoûts évitables. Le recyclage est une alternative intéressante pour les matériaux difficilement réemployables du fait de contraintes technico-économiques. Cette analyse permet de :

- Anticiper les surcoûts pour viser une opération à l'équilibre, en mettant en avant les économies qui seront réalisées.
- Limiter dans la mesure du possible le stockage/entreposage ex-situ des matériaux à long terme
- Prévoir le temps et le budget nécessaires aux pratiques de réemploi et planifier une organisation de chantier adaptée.

Sur le plan organisationnel, il est important d'intégrer les assureurs et bureaux de contrôle le plus en amont possible, pour déterminer les étapes clés (justification des performances, tests, validation, etc.) et maîtriser le risque de non-assurabilité des matériaux.

Enfin, l'effort d'acculturation des décideurs, des praticiens et des clients finaux à l'intérêt du réemploi est un enjeu fort. Pour ce faire, les espaces de démonstration et la diffusion d'argumentaires dédiés sont des leviers intéressants, en s'appuyant sur l'intérêt patrimonial et culturel des matériaux et en prouvant que les performances sont équivalentes au neuf et les normes bien respectées. Le réemploi n'est pas une solution de second choix, mais bien de premier plan.

## Cadre réglementaire

Art. L. 541-4-4 du code de l'environnement : **Les éléments réemployés<sup>1</sup> conservent le statut de produit** lorsqu'ils sont triés par un opérateur qui en a les compétences. Possibilité de réaliser une cession à titre gratuit par une collectivité ou l'un de ses établissements de biens mobiliers appartenant à son domaine privé à la double condition qu'elle :

- 1° Soit justifiée par un **motif d'intérêt général** : protection de l'environnement, préservation des ressources, transition vers une économie circulaire, poursuite des objectifs prévus par le droit français en matière de valorisation et de prévention des déchets du BTP (art. L 541-1 du code de l'environnement), ou des objectifs locaux en la matière (PRPGD ou engagement pris par la collectivité), obligation pour les MOA de privilégier le réemploi sur les autres modes de traitement des déchets (art. L 541-2-

1. Toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui ne sont pas des déchets sont utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus

1 c. env.), don à une association reconnue d'utilité publique et dont les ressources sont affectées à des œuvres d'assistance...

- 2° Ait une **contrepartie suffisante** : économies réalisées en l'absence de frais de collecte et de traitement environnemental des déchets auprès d'un prestataire agréé, dépose des éléments à réemployer pris en charge par l'acquéreur...

Code de l'environnement, art. L.228-4 impose aux acheteurs publics de veiller au recours à des matériaux de réemploi lors des opérations de construction et de rénovation.

Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC – 10 février 2020) :

- 20% à 100% des achats des maîtres d'ouvrage publics doivent être des biens issus du réemploi, de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées<sup>2</sup>.
- Les éléments identifiés comme réemployables par un opérateur qui a la faculté de contrôler les produits et équipements, ne prendront pas le statut de « déchet<sup>3</sup> ».
- Afin d'éviter la démolition, les constructions temporaires et démontables utilisées par les services de l'État « pourront être cédées gratuitement à des structures de l'économie sociale et solidaire<sup>4</sup> ».

Décrets liés à la loi AGEC<sup>5</sup> :

- Évolution du diagnostic déchets vers le diagnostic Produits Équipements Matériaux et Déchets (PEMD) visant en priorité le réemploi, et à défaut le recyclage ou la valorisation des déchets issus de la rénovation significative ou de la démolition de bâtiment > 1000m<sup>2</sup>.
- Mise en place d'une filière à Responsabilité Élargie du Producteurs (REP) des Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment (PMCB), dite REP Bâtiment, visant à développer le réemploi et le recyclage de ces matériaux.

---

2. Article 58, décret du 9 mars 2021

3. Article 54

4. Article 52

5. Décrets n°2021-821 et n°2021-822

## Ressources

NOM	SOURCE / AUTEURS	INTÉRÊT	LIEN
Annuaire matériaux / acteurs	Opalis	Acteurs du réemploi et indications sur les matériaux et équipements.	<a href="#">SITE WEB</a>
Fiches méthodologiques Reuse	Interreg FCRBE	Comprendre les enjeux et exemples de réemploi.	<a href="#">SITE WEB</a>
Plateforme digitale Looping	Le Booster du Réemploi	Anticiper les besoins en matériaux réemployés.	<a href="#">SITE WEB</a>
Ensemble de productions techniques sur le réemploi	Le Booster du Réemploi	Comprendre les enjeux et spécificités des gisements.	<a href="#">SITE WEB</a>
Outils de recherche des certifications pour le réemploi	CSTB	Certifier des équipements / matériaux pour évaluer le couple matériaux/usage, de manière définitive : évaluation pour confirmer la capacité d'un élément à devenir un produit de construction pour un domaine d'emploi donné.	<a href="#">SITE WEB</a>
Le réemploi de matériaux de construction	Ekopolis	Enjeux, acteurs, étapes clés, freins et leviers liés à une démarche de réemploi de matériaux de construction.	<a href="#">SITE WEB</a>
Webinaire : quels leviers pour déployer le réemploi sur mes chantiers ?	Democles	Retours d'expériences et leviers juridiques du réemploi.	<a href="#">SITE WEB</a>
Carte des acteurs du réemploi de matériaux de construction	Open street map	Cartographie.	<a href="#">SITE WEB</a>
Identification des freins et des leviers au réemploi de produits et matériaux de construction	ADEME	Identifier et utiliser les leviers d'actions pour développer le réemploi des matériaux du secteur du BTP.	<a href="#">SITE WEB</a>
Plateforme ExpeUrba	ADEME	Banque de ressources urbanisme circulaire.	<a href="#">SITE WEB</a>



### Identifier les porteurs de solutions adaptés à vos besoins

Retrouvez les acteurs en cliquant sur les tags ci-dessous :

[# Dépose préservante](#)

[# Entreposage / Stockage](#)

[# Matériaux reconditionnés](#)

FICHE PÉDAGOGIQUE B3			
PORTEUR DE SOLUTION	# DÉPOSE PRÉSERVANTE	# ENTREPOSAGE / STOCKAGE	# MATÉRIAUX RECONDITIONNÉS
<u>À TRAVERS FIL</u>			X
<u>A4MT - BOOSTER DU RÉEMPLOI</u>	X		
<u>ATD DÉMOLITION</u>	X		
<u>BÂTICYCLE</u>		X	
<u>CABINET SILVERT</u>	X		
<u>CARDEM</u>	X		
<u>CEMEX</u>		X	
<u>CYCLE UP</u>		X	
<u>EUROPEENNE DE NEGOCE</u>		X	X
<u>GINGER DELEO</u>	X		
<u>GROUPE ARES</u>	X	X	
<u>ILE DE FRANCE DEMOLITION</u>	X	X	
<u>LA MENUISERIE CIRCULAIRE</u>			X
<u>LOCAPAL SAS</u>		X	
<u>PREMYS</u>	X	X	
<u>RÉAVIE</u>	X	X	
<u>RECOVERING</u>	X		
<u>REMIX RÉEMPLOI ET MATÉRIAUX</u>	X		
<u>STOCKPRO</u>		X	
<u>TERSEN</u>		X	
<u>TRAVAIL ET VIE</u>	X		
<u>TRICYCLE CURAGE</u>	X		

# FICHE RETOUR D'EXPÉRIENCE

## TRANSFORMATION DE LA CASERNE DE REUILLY

### Informations pratiques :

MOA / MOE / AMO : 6 MOE et 1 MOE coordinatrice (H2O) avec notamment 1 AMO réemploi (ROTOR)  
Localisation : Ancienne Caserne du 12e arrondissement de Paris  
Temporalité : opération de réhabilitation et de transformation 2013 - 2022  
Surface et type de bâtiments : 39 000 m<sup>2</sup> au total, 582 logements, 5600 m<sup>2</sup> de surfaces végétalisées, 4000 m<sup>2</sup> de locaux d'activités

### Contexte et description du projet, enjeux :

Projet de transformation de la Caserne de Reuilly (réhabilitation et constructions neuves)  
Ancienne enclave du 12e arrondissement (aujourd'hui ouverte sur la ville) avec enjeu de devenir un nouveau quartier pour les Parisiens  
Enjeu de préservation de la mémoire du site tout en lui donnant un nouveau visage et en ajoutant la construction de 6 nouveaux immeubles.  
Délégation du droit de propriété de la ville à Paris Habitat qui est devenu aménageur du projet.  
Réalisation de ce projet urbain ambitieux en lien notamment avec les directions de la ville, l'Etat et autres partenaires.

### Étapes de la démarche :

2013: genèse du projet de transformation, concertation et réunions publiques (tout au long du projet)  
2014: sélection de 6 équipes de MOE  
2015-2016: travaux de désamiantage, déplombage, démolition, déconstruction, et curage  
2017: démarrage des travaux de réhabilitation et construction  
sept 2019- juin 2020: livraison

## Résultats :

582 logements (110 logements familiaux, 133 logements à loyer libre encadré et 339 logements sociaux et étudiants (PLAI, PLUS, PLS)  
4000 m2 de locaux d'activités, associatifs et commerces de proximité  
5600 m2 de surface végétalisées (jardins partagés, publics, agriculture urbaine, toitures végétalisées)  
11 lots de matériaux réemployés ou conservés (640 tonnes)

## Moyens mis en œuvre :

Opération de transformation à 170 millions d'euros (prévisionnel)  
7 équipes d'architectes dont 1 architecte coordinateur urbaniste et paysagiste (H20) + AMO réemploi (découpage en 8 lots)  
Réunions publiques et concertation, co-construction avec les riverains

## Constats et enseignements

Freins: - obstacles liés au réemploi (surcoûts, filières peu développées, stockage, reconditionnement)  
Facteurs de succès: - Projet construit dans le dialogue, travail de concertation

- Préservation de la mémoire du lieu
- Ancienne enclave ouverte sur le quartier
- Création d'un quartier --> logements, surfaces végétalisées, équipements publics et locaux (locaux d'activités, associatifs, commerces...)

## Contact et ressources :

[La Caserne de Reuilly, exemple de réemploi](#)

[Visite des logements témoin](#)

[Dossier de presse sur la Caserne](#)

[Retour d'expérience économie circulaire sur la Caserne](#)

# FICHE RETOUR D'EXPÉRIENCE

## AMÉNAGEMENT PAYSAGER D'UN PARKING EN TRAVERSES BÉTON MONOBLOC

### Informations pratiques :

MOA / MOE / AMO : Un chargé d'environnement industriel, un paysagiste concepteur, et un correspondant patrimoine de l'établissement

Temporalité : besoin exprimé à l'été 2021, rédaction du cahier des charges dans la foulée, choix des entreprises travaux en novembre, début des travaux décembre 2021, livraison du parking en mars 2022

Surface : Parking de 256m<sup>2</sup>

Localisation : Vaires sur Marne 93

Etat du projet : projet livré

### Contexte et description du projet, enjeux :

Zone de stationnement sauvage, parsemée d'ornières et boueuse, peu avenante et sujette aux accidents de plain-pied. La solution originale d'un parking paysager en 336 traverses vouées à la destruction est née des réflexions d'équipes pluridisciplinaires d'entités différentes (CCDD IDF, EIC, Infrapôle, DGII).

Un projet qui a su rassembler les agents autour d'objectifs chers à l'entreprise : la sécurité au travail, la QVT, l'écologie et l'économie circulaire

### Résultats :

Amélioration sensible du cadre de vie des agents les rendant fier, ce qui aura nécessairement un impact positif sur la « qualité de production et de service ». réduction des risques d'accident de plain-pied. mise en place d'un milieu favorable à la biodiversité en rive du parking paysager. entretien assuré par la Fondation SNCF en chantier de réinsertion. En cas de travaux, pas de démolition mais une déconstruction (dépose soignée / réversibilité du projet) avec possibilité de réutiliser ailleurs les traverses pour d'autres aménagements. Une meilleure gestion des eaux pluviales (infiltration à la parcelle), on évite l'imperméabilisation de 256m<sup>2</sup>, on réduit les îlots de chaleur l'été par rapport à une solution classique. La durée de vie d'un enrobé serait de 15 à 20 ans quand on estime que nos traverses usagées auront une durée de vie estimée à 50-70 ans. performance économique améliorée

### Moyens mis en œuvre :

MOA, MOE entièrement intégrées à SNCF Réseau, nous avons fait travailler une PME du territoire.

### Constats et enseignements

Rex très positif sur les volets environnement, QVT et performance économique (valorisation de nos déchets).

L'augmentation des coûts des matières et matériaux rend nos traverses attractive économiquement et écologiquement

# FICHE THÉMATIQUE

# B4

## APPROVISIONNEMENT DURABLE : RECYCLAGE

Mettre en place une démarche de recyclage au sein du territoire.

### OBJECTIFS :

- Intégrer dans les ouvrages des matériaux intégrant des matières premières secondaires
- Orienter les matériaux déconstruits vers les filières de recyclage adaptées
- Accompagner le déploiement des filières pérennes de recyclage des déchets de déconstruction

### Constat

- L'étude de métabolisme urbain de la Métropole du Grand Paris indique que 2 Mt de déchets du BTP (hors terres) sont recyclés chaque année sur les chantiers métropolitains (dont 80% de granulats recyclés). Cela correspond environ à 15% de la consommation en matériaux.
- La plus grande partie des déchets de construction reste toutefois valorisée en dehors du territoire, principalement en réaménagement de carrières.
- Le développement de nouveaux exutoires, plus nobles et qualitatifs (par exemple, du béton intégrant des granulats recyclés) est donc possible.

### Enjeux

- Tout type de valorisation fait face à des enjeux technico-économiques importants : maturité des filières, compétitivité vis-à-vis du neuf, cadre normatif, etc. L'expérimentation contribue à faire évoluer les pratiques des acteurs.
- La nouvelle filière de Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) Bâtiments, va définir un nouveau cadre de reprise des déchets de construction, avec pour objectif d'atteindre des niveaux élevés de recyclage.

### Axes à explorer

- Les diagnostics ressource (cf fiche B1) permettent de pré-identifier les gisements valorisables et de les orienter efficacement vers les exutoires adaptés.
- La déconstruction sélective et le tri à la source sont nécessaires pour préserver les gisements valorisables et alimenter les filières locales de production d'éco-matériaux.
- Il est essentiel d'intégrer une réflexion sur la logistique inverse pour limiter les ruptures de charge et favoriser le double fret dans une logique de mutualisation et de réduction des coûts..

## Mode opératoire

### 1. Assurer le tri, la collecte et l'orientation des déchets vers les filières de recyclage adaptées

Le MOA peut s'appuyer sur une expertise spécifique en missionnant un AMO Économie Circulaire ou en recrutant un MOE en capacité de conduire les missions suivantes :

- Identifier et quantifier les flux à déconstruire ;
- Intégrer au marché de démolition/réhabilitation les voies de valorisation des différentes typologies de déchets ;
- Intégrer des obligations de tri à la source en phase de curage et de démolition adaptées aux conditions d'acceptabilité des filières de recyclage ;
- Intégrer des critères de sélection relatifs au tri, au curage et au recyclage ;
- Suivre les indicateurs déchets avec bordereau de suivi /registre des déchets et formulaire de récolement pour vérifier l'atteinte des objectifs.

### 2. Développer une plateforme de recyclage in-situ

Il peut être intéressant, en fonction de la quantité de matériaux entrants et sortants d'une opération d'aménagement (échelle d'une ZAC par exemple), de développer une plateforme temporaire de recyclage des matériaux de construction. Plusieurs paramètres sont à étudier pour objectiver l'intérêt d'une telle démarche, en fonction des typologies de projet et des opportunités locales :

- Étudier le métabolisme pour quantifier les flux sur le territoire (quantités projetées, durée des opérations, etc.),
- Recenser les plateformes de consolidation / traitement locales et identifier les éventuels manques, par exemple pour valider l'intérêt de déployer une activité de concassage du béton sur site,
- Se mettre en relation avec les territoires/MOA voisins pour créer et mutualiser de nouvelles filières de recyclage si opportun,

### 3. Concevoir avec des matériaux recyclés

L'éco-conception du projet (cf fiche A4) doit également permettre de recourir à des matériaux recyclés, dans une logique in-situ, ou en s'appuyant sur le levier des achats et de l'approvisionnement responsable (cf. fiche B2).

## Facteurs de succès

Étude indispensable à l'identification des gisements de déchets valorisables, le diagnostic PEMD (cf. fiche B1) peut être renforcé par une identification des exutoires pertinents sur le territoire (diagnostic ressources). Ce document permet de :

- Identifier les filières de valorisation pertinentes (réemploi, recyclage, valorisation énergétique) en fonction des caractéristiques techniques des produits-équipements-matériaux-déchets ;
- Adapter le curage en fonction de ces caractérisations ;
- S'assurer que les conditions d'acceptation des filières présentes sur le territoire soient respectées.

Durant la phase opération, il est essentiel de s'appuyer sur les experts économie circulaire (AMO dédiée, ou intégrée à la MOE) pour vérifier les performances réelles des opérations de tri à la source, de préparation, voire de traitement des matériaux.

## Cadre réglementaire

Code de l'environnement<sup>1</sup> : nomenclature installation ICPE. La collecte, le transfert, la valorisation et l'élimination des déchets nécessitent de recourir à des Installations classées pour la protection de l'environnement.

La Loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV - 18 août 2015) : objectif national de valorisation des déchets du BTP à hauteur de :

- Objectif général de réduction de mise en stockage des déchets non dangereux non inertes : -30 % en 2020 et -50 % en 2025 par rapport à 2010 ;
- Objectif de valorisation des déchets : de 70 % pour les déchets non dangereux du BTP en 2020, puis 75 % en 2025 et 85% en 2031 ; de 80 % en 2025 et 90% en 2031 pour les déchets inertes.

Décret relatif à la sortie du statut de déchet (1er avril 2021)<sup>2</sup> : Les installations non classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ou au titre de la loi sur l'eau (IOTA) peuvent effectuer une sortie de statut de déchet, sans préjudice de l'application des dispositions de la nomenclature ICPE. Il définit également l'encadrement du contrôle de la sortie du statut de déchet par un tiers.

Les éléments recyclés sont des déchets. Toutefois, ils peuvent sortir du statut de déchets grâce à la procédure appelée « sortie du statut de déchets (SSD) ». Deux procédures :

- Sortie explicite :  
Elle est issue de la directive 2008/98/CE modifiée relative aux déchets. Un déchet cesse d'être un déchet lorsqu'il est traité par une installation de traitement des déchets (répertoriée avec les codes 27XX de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)). C'est une procédure lourde qui passe par la publication d'un règlement européen ou un arrêté ministériel pris spécialement pour ce type de déchets. Il n'existe que quelques cas de SSD explicite dont voici quelques exemples : débris de fer, d'acier et d'aluminium ; calcin de verre ; débris de cuivre ; broyats d'emballages en bois.
- Sortie implicite :  
Selon l'avis du Ministère de l'environnement du 13 janvier 2016, ce qui est produit par une installation de production (soumis ou non aux ICPE et dont l'intitulé de la rubrique comprend les termes exacts "production de...", "fabrication de...", "préparation de...", "élaboration de..." ou "transformation de..."), n'a pas le statut de déchet, quand bien même celle-ci utilise tout ou partie des déchets comme matière première, pour autant que le produit soit similaire à un produit qui aurait été constitué sans avoir recours à des déchets comme matières premières et qu'il respecte les règlements REACH et CLP.

Marquage CE : obligatoire pour tous les produits couverts par un ou plusieurs textes réglementaires européens (directives ou règlements). Les matériaux de construction font partie de ces produits. Il permet la circulation d'un produit sur le territoire de l'Union européenne. Cela justifie de sa conformité aux exigences essentielles en fonction de ses caractéristiques techniques.

---

1. Article L.511-1  
2. Numéro 2021-380

La loi anti-gaspillage et pour une économie circulaire (AGEC - 10 février 2020) prévoit la mise en place d'une filière REP pour les déchets du bâtiment.

- Évolution du diagnostic déchets vers le diagnostic Produits Équipements Matériaux et Déchets (PEMD)<sup>3</sup> visant en priorité le réemploi, et à défaut le recyclage ou la valorisation des déchets issus de la rénovation significative ou de la démolition de bâtiment > 1000m<sup>2</sup>. Le diagnostic PEMD devra notamment identifier les filières de recyclage et de valorisation opérationnelles.
- L'arrêté du 10 juin 2022 précise le cahier des charges des futurs éco-organismes pour la mise en place de la filière avec les attentes en matière de maillage du territoire, organisation de la collecte des déchets, objectifs de valorisation et ambitions de réemploi. Le déploiement de la filière est prévu à partir du 1er janvier 2023. Ceux-ci devront contribuer au développement de nouvelles filières de recyclage et de valorisation.

## Ressources

NOM	SOURCE / AUTEURS	INTÉRÊT	LIEN
Les filières de valorisation des déchets du second-œuvre	Démoclès	Fiches par ressource ; outils diagnostic PEMD	<a href="#">SITE WEB</a>
Cartographie FFB	FFB – Fédération Français du Bâtiment	Localisation des plateformes de recyclage	<a href="#">SITE WEB</a>
Guide Granulats recyclés	Nobatek	Développer l'usage des granulats recyclés dans l'ensemble des projets d'un territoire	<a href="#">SITE WEB</a>
Guides Méthodologiques « Intégrer l'Economie Circulaire dans les marchés et opérations de travaux du Bâtiment et des Travaux Publics »	Région SUD	Faciliter la mise en œuvre de l'économie circulaire dans les marchés et les opérations de travaux du BTP	<a href="#">SITE WEB</a>



## Identifier les porteurs de solutions adaptés à vos besoin

Retrouvez les acteurs en cliquant sur les tags ci-dessous :

[# Collecte & logistique durable](#)

[# Recyclage gros-œuvre](#)

[# Recyclage second-œuvre](#)

3. Décrets n°2021-821 et n°2021-822

FICHE PÉDAGOGIQUE B4			
PORTEUR DE SOLUTION	# COLLECTE & LOGISTIQUE DURABLE	# RECYCLAGE GROS-ŒUVRE	# RECYCLAGE SECOND-ŒUVRE
<u>À TRAVERS FIL</u>		X	X
<u>ATD DÉMOLITION</u>		X	
<u>BÂTICYCLE</u>			X
<u>CARDEM</u>		X	X
<u>CEMEX</u>	X	X	
<u>DIZY</u>			X
<u>ETEX FRANCE BUILDING PERFORMANCE</u>			X
<u>EUROPEENNE DE NEGOCE</u>	X	X	X
<u>FAISEURS DE TERRES</u>		X	
<u>GROUPE ARES</u>			X
<u>ILE DE FRANCE DEMOLITION</u>	X		
<u>LA MENUISERIE CIRCULAIRE</u>			X
<u>LES RIPEURS</u>	X	X	X
<u>MYMAT</u>		X	
<u>OPALIS (BELLASTOCK, ROTOR)</u>	X		
<u>REMIX RÉEMPLOI ET MATÉRIAUX</u>	X		
<u>TERRA INNOVA</u>	X		
<u>TERSEN</u>	X	X	
<u>TRICYCLE CURAGE</u>	X		

# FICHE RETOUR D'EXPÉRIENCE

## ÉCOQUARTIER LAVALLÉE - CHÂTENAY-MALABRY

### Informations pratiques :

MOA : SEMOP Chatenay-Malabry Parc Centrale / MOE : Leclercq Associés

Détails bâtiments : Projet de 20,6 hectares situé sur l'ancien site de l'école Centrale pour une transformation en Ecoquartier présentant : 2 200 logements, 36 500 m<sup>2</sup> de bureaux et 15 000 m<sup>2</sup> de commerces

Temporalité : Création de la SEMOP en février 2017 ; Lancement des travaux en mai 2019

Localisation : 40 Grande Voie des Vignes, 92290 Châtenay-Malabry

Bilan de l'aménagement : 240 M euros

### Contexte et description du projet, enjeux :

Sur près de 20 hectares, la ville de Châtenay-Malabry réalise un éco-quartier mixte sur l'emplacement du site historique de l'École Centrale Paris.

Valoriser l'entrée de ville et la mixité fonctionnelle, relier le nouveau quartier au tissu urbain environnant, développer l'agriculture urbaine au cœur d'un quartier bas carbone caractérisé par l'économie circulaire et favoriser un environnement vert qualitatif préservant la biodiversité déjà présente sur la commune sont les ambitions fortes pour ce quartier.

La phase de déconstruction de l'École Centrale a notamment fait l'objet d'une démarche exemplaire de déconstruction et de valorisation des matériaux sur site.

### Étapes de la démarche :

1. Déconstruction de l'ancien site de l'École Centrale et développement des filières de valorisation adaptée :

- Dépose sélective d'éléments sanitaires et électriques, de menuiseries, dalles extérieures, etc.
- Concassage et valorisation du béton in-situ
- Valorisation de terres d'excavation dans une logique inter-chantiers

2. Construction et livraison des différents lots :

- Phase 1 : 2018 - 2021 (715 logements)
- Phase 2 : 2019 - 2022 (1189 logements)
- Phase 3 : 2021 - 2024 (391 logements)

### Résultats :

- Réemploi de centaines d'éléments sanitaires et électriques, de menuiseries intérieures et extérieures, d'environ 1 500 m<sup>2</sup> de dalles gravillonnées
- Valorisation de 120 000 tonnes de gravats concassés, dont 98% ont pu être valorisés localement en VRD ou en béton de construction des verticaux des nouveaux logements.
- Valorisation de terres d'excavation : 15 000 m<sup>3</sup> de remblai économisés

### Moyens mis en œuvre :

- Développement d'une boutique éphémère RéaVie en vue du réemploi et du reconditionnement des matériaux déposés
- Déploiement d'une centrale à béton recyclé dédiée
- Développement de synergies avec un chantier situé à Clamart (valorisation des terres excavées)
- Mise en œuvre d'un partenariat R&D avec l'Université Gustave Eiffel portant notamment sur la carbonatation accélérée des granulats concassés

### Constats et enseignements

Pour le réemploi et le recyclage : mise en œuvre de clauses incitatives dans les marchés de déconstruction et suivi de chantier important avec des procédés innovants de traitement sur site  
Pour les synergies : validation des compatibilités techniques et géochimiques des matériaux en amont.

### Contact et ressources :

Site LaVallée de Châtenay-Malabry et du programme E3S

<https://lavallee-chatenay-malabry.com/>

<https://www.eiffage-amenagement.fr/operations/chatenay-malabry-ecoquartier-lavallee>

[www.programme-e3s.com](http://www.programme-e3s.com)

## FICHES PORTEURS DE SOLUTIONS

# AMO ÉCONOMIE CIRCULAIRE

### LISTE DES ENTREPRISES :

<i>ARP ASTRANCE</i>	74
<i>BATIRIM</i>	76
<i>BELLASTOCK</i>	78
<i>BOOSTER DU RÉEMPLOI - A4MT</i>	80
<i>CITÉSOURCE</i>	82
<i>DÉPOLLUTION CONSEIL</i>	84
<i>GINGER DELEO</i>	85
<i>GREENAFFAIR</i>	87
<i>NÉO-ECO</i>	88
<i>PERMAC</i>	90
<i>TACIT</i>	91
<i>TAMARO</i>	93
<i>TERRA INNOVA</i>	94
<i>TRIBU ENERGIE</i>	96

# FICHE PORTEUR DE SOLUTION

## AMO ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Nom de l'organisme: ARP Astrance

### Description :

ARP Astrance, agence multi-compétences, accompagne les transformations de l'immobilier, autant dans les métiers du conseil, de l'architecture d'intérieur et de l'ingénierie environnementale. ARP Astrance promeut un immobilier responsable et développe des stratégies et des projets limitant la production de déchets, économes en ressources et à faible impact carbone par l'intégration d'une économie circulaire et du réemploi. ARP Astrance intervient en tant que conseil, AMO, project manager, BE environnement, écologue sur les projets en développement, les rénovations et bâtiments existants, ainsi que les aménagements intérieurs. La société s'est donnée pour objectif d'accompagner les transformations de l'immobilier face aux enjeux liés : aux nouveaux usages des espaces intérieurs et extérieurs et l'évolution des modes de travail, à la transition et l'adaptation au dérèglement climatique, la performance énergie, l'économie circulaire et bas-carbone, la biodiversité et la nature en ville, la qualité de vie et l'inclusion, digitalisation et hybridation des activités.

### Informations clés :

SA à conseil d'administration  
Contacts clés : Arnaud FERRAND  
Site web : <https://arp-astrance.com/>  
Adresse(s)/localisation : 9 avenue Percier, 75008 Paris  
Date de création : 03-08-1992

### Logo :



### Chiffres clés :

90 salariés  
- CA 2020 : 8 927 700 €  
- Nombre de projets réemploi : > 10

### Projets phares :

- COVEA IMMOBILIER : Rénovation du siège de la MAAF - Réhabilitation d'un immeuble de bureaux de 4 875m<sup>2</sup>
- GECINA : Rénovation du bâtiment CRISTALLIN - Plateaux de bureaux de 1 500 m<sup>2</sup>
- AMO Réemploi : Réalisation du diagnostic PEMD. Recherches de filières de reprises. Élaboration de scénarios réemploi valorisation. Étude, recherche et mise en place de matériaux issus du réemploi pour la Rénovation. Étude de l'impact planning, coût et carbone du réemploi. Suivi de travaux et des matériaux (curage et rénovation)

### Ressources supplémentaire :

<https://www.youtube.com/watch?v=qgSoHp2FCNo&t=2151s>

<https://www.youtube.com/watch?v=C4b4DMWnB3Q>

# FICHE PORTEUR DE SOLUTION

## AMO ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Nom de l'organisme: BATIRIM

### Description :

BATIRIM accompagne les MOA par la digitalisation du processus de déconstruction et de réhabilitation. L'outil numérique RIM fonctionne comme une énorme base de données avec laquelle nous réalisons le diagnostic PEMD afin de proposer divers scénarii d'économie circulaire. Une fois la stratégie EC définie par nos clients, grâce à nos outils, nous accompagnons les études, rédaction DCE, et les déconstructeurs à l'organisation et l'optimisation du tri et du réemploi pour atteindre les objectifs. Le tout est tracé numériquement et peut ainsi constituer la base des processus à dupliquer sur les autres chantiers. Notre méthodologie est systémique et holistique et permet une vision 360 du chantier. L'outil capitalise les données et permet de suivre plusieurs chantiers ou un territoire afin d'en tirer de grandes analyses fondées sur du factuel. Une GED est également mis à disposition pour rendre les chantiers interopérables. Avec BATIRIM c'est du concret et du vrai!

### Informations clés :

BATIRIM SAS ( JV SUEZ+ KAIRNIAL)  
Sylvie Augé - 06 74 88 70 11  
[www.batirim.fr](http://www.batirim.fr)  
16 place de l'iris 92040 PARIS LA DEFENSE CEDEX  
Création 19/06/2019

### Logo :



### Chiffres clés :

7 salariés BATIRIM + mise à disposition de salariés SUEZ  
667 000€ de CA en 2021  
Spécialisé dans les grands chantiers de déconstruction et les restructurations.

### Projets phares :

Restructuration de la crèche Saint Roch - Ville de Paris- identification des potentiels de réemploi et travail sur le processus d'intégration des éléments dans la restructuration avec GIET ARCHITECTURE  
Accompagnement pour CARDEM à la déconstruction du chantier ZAC SAUMNIER à Saint Denis (future piscine Olympique) 38 bâtiments, 12 hectares, 13 mois de chantier. 146 tonnes de réemploi, 1 ressourcerie éphémère, 80% de réemploi du mobilier sur 7000 éléments.

Déconstruction - Reconstruction du site REIWA Saint Ouen pour le compte de Nexity,  
Contrat d'innovation 1001 VIES HABITAT digitalisation du processus de déconstruction pour ses tours pour industrialiser les bonnes méthodologies et les tracer.

### Ressources supplémentaires :

<https://radio.immo/video/45112-Table-Ronde-1001-Vies-Habitat>

<https://radio.immo/broadcast/45112-Table%20Ronde%201001%20Vies%20Habitat>

# FICHE PORTEUR DE SOLUTION

## AMO ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Nom de l'organisme: Bellastock

### Description :

Métiers : - Stratégie territoriale d'économie circulaire : diagnostics flux, filières, foncier ; stratégie et plans d'action d'économie circulaire ; AMOE réemploi opérationnelle ; MOE frugale (matériaux de réemploi, bio et géosourcés, éco-conception) ; Eco-conception et éco-construction de scénographie, aménagements urbains (mobilier, etc) ; Étude de faisabilité et modélisation de plateformes de réemploi de matériaux / accompagnement à la mise en place de plateformes ; Urbanisme transitoire et circulaire : programmation, animation, ateliers et chantiers participatifs de conception et construction ; Formations au réemploi et à l'urbanisme transitoire ; Études et recherches à l'échelle nationale et européenne ; Animation collégiale de groupes d'acteurs.

### Informations clés :

Bellastock SCIC SAS  
PALMARÈS DES JEUNES URBANISTES 2020 /  
157 boulevard Macdonald. 5e étage. Bureau 509. 75019 Paris  
+33 9 77 40 30 90  
contact@bellastock.com  
[bellastock.com](http://bellastock.com)

### Logo :



### Chiffres clés :

15 salariés  
CA 2021 : 662 683 €  
Plusieurs dizaines de projets réalisés en économie circulaire, construction frugale, sensibilisation et formation d'acteurs du BTP et étudiants en architecture, urbanisme, design, école d'ingénieurs...

### Projets phares :

- ANRU, Accord-cadre d'expertise thématique Transition écologique et numérique, 2020-2023 (AMO)
- Région Bourgogne Franche-Comté : structuration d'un écosystème régional favorable à la prévention et au réemploi des déchets du BTP 2022-2024 (AMO)
- Lorient Agglomération, Etude de faisabilité pour la mise en place d'une plateforme de matériaux de réemploi, Lorient, 2022 (AMO)
- Ville de Paris, Réhabilitation de la maison des Canaux, Paris, 2019-2021 (MOE)
- Plaine-Commune, Métabolisme urbain de Plaine Commune, stratégie et plan d'action d'économie circulaire, 2017-2020 (AMO)

### Témoignage :

« A noter toujours cette pertinence de votre propos et vos méthodes qui font de vous, à mes yeux, les meilleurs en termes de réemploi à ce jour! »

Marc Series, gérant du BE Albert & Compagnie et collaborateur réguliers

### Ressources supplémentaires :

<https://librairie.ademe.fr/urbanisme-et-batiment/1424-repar-2-le-reemploi-passerelle-entre-architecture-et-industrie>

# FICHE PORTEUR DE SOLUTION

## AMO ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Nom de l'organisme: Booster du Réemploi - A4MT

### Description :

Le Booster du réemploi est une action collective opérationnelle. Il vise à apporter un soutien aux maîtres d'ouvrage, pour leur faciliter et accélérer la prescription de l'utilisation de matériaux de réemploi sur leurs opérations immobilières. L'idée du "Booster du Réemploi" : massifier la demande de matériaux et atteindre un effet de seuil. Dans le cadre de son entrée dans le programme du Booster du Réemploi le MOA bénéficie de trois grandes composantes :

- Se former à travers la mutualisation des retours d'expériences, témoignages, apprentissages, etc.
- L'équipe A4MT aide les équipes projets des MOA engagés au sein du Booster à intégrer le réemploi sur les projets sélectionnés.
- L'équipe A4MT met à disposition des équipes projets un outil digital (looping.immo) pour diffuser l'information relative aux besoins en matériaux de réemploi afin d'appeler les ressources disponibles.

### Informations clés :

A4MT (Action For Market Transformation) est une SAS - immatriculée sous le SIREN 881717318 et pilote le programme Booster du Réemploi

<https://a4mt.com/fr/>

<https://boosterdureemploi.immo/>

Directeur Général A4MT : Cédric Borel

Assistante de direction A4MT: Alexandra Bore

Responsable du programme Booster du Réemploi : Camille Bertin

Responsable partenariats et communication : Zélie PERRIN

Coordonnées : contact@a4mt.com - 01 46 47 64 30

A4MT est en activité depuis février 2020, le programme Booster du Réemploi a été lancé en septembre 2020

### Logo :



### Chiffres clés :

Équipe projet Booster du Réemploi : 9 personnes

Chiffres clés Booster du Réemploi :

- 50 maîtres d'ouvrage engagés,
- 200 projets accompagnés pour intégrer des matériaux de réemploi depuis 2021

### Projets phares :

- 20 Cahiers des charge de prescription de matériaux de réemploi : Faux-planchers, Sols souples, Cloisons, Sanitaires, vasques et WC, Peinture recyclée, Mobilier, Luminaires, Radiateurs fonte, Faux plafond, TGBT, Portes, Parquet, Serrurerie, Chemins de câble, BAES, Cloisons plâtre, Ascenseurs, Bloc portes CF 30 min et CF 1h, Carrelage, Granulats recyclés, Aménagement extérieurs : végétaux, Aménagement extérieurs : dalles et gravillons, mobilier extérieur.
- 18 Webinaires de formation à destination des maîtres d'ouvrage : partages de retour d'expérience de projets en réemploi, restitution d'ateliers et de productions techniques, présentation et intervention d'acteurs du réemploi,...

### Témoignage :

"Avoir une politique de développement durable sincère nous conduit à ne pas limiter nos actions à la consommation énergétique des bâtiments et à prendre en considération l'empreinte Carbone de nos actions, la biodiversité...Le Booster permet de dynamiser et faciliter le réemploi de matériaux et d'installer cette pratique dans les opérations de réhabilitation. Ensemble nous irons plus loin."

Charlotte Lacoste, Directrice Placement / Covéa Immobilier

### Ressources supplémentaires :

[Chaîne Youtube](#)

[Page LinkedIn](#)

# FICHE PORTEUR DE SOLUTION

## AMO ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Nom de l'organisme: CitéSource

### Description :

CitéSource est une entreprise innovante spécialisée dans le diagnostic et la prospective des ressources pour des politiques et projets territoriaux d'économie circulaire.

L'entreprise accompagne des collectivités : étude du métabolisme (dont Ville de Paris et Métropole du Grand Paris) ; étude des besoins et gisements de matériaux de construction (dont Est Ensemble) ; cartographie interactive en ligne des ressources, acteurs et projets d'économie circulaire d'un territoire (dont Rennes Métropole).

Dirigée par deux docteurs en aménagement spécialisés en écologie territoriale, CitéSource réalise également une activité de recherche : développement de solutions numériques et méthodologies innovantes d'évaluation (projets de recherche, publications, statut Jeune Entreprise Innovante).

### Informations clés :

<https://citesource.fr/>

SAS créée en juin 2018, activité dans toute la France, siège à Rennes

### Logo :



### Chiffres clés :

2 associés fondateurs : Eunhye Kim et Vincent Augiseau

Entreprise en fort développement

+15 études réalisées pour des projets concrets d'économie circulaire

### Projets phares :

- Étude du métabolisme de la Métropole du Grand Paris, 2021-2022 (avec l'Institut Paris Région, Inddigo, Mydiane)
- Étude du métabolisme de la Ville de Paris, 2019 (avec Elioth)
- Diagnostic et projection des besoins en matériaux et gisements de déchets de chantiers, cartographie des acteurs sur le territoire de Rennes Métropole, 2021-2022 (avec Neo-Eco)
- Étude des besoins en matériaux et gisements de déchets de chantiers et cartographie des acteurs sur le territoire d'Est-Ensemble, 2019 (avec Neo-Eco)
- Étude d'identification des gisements de matériaux et de filières de valorisation des déchets du BTP sur le territoire d'Orly-Rungis Seine-Amont, ORSA-Grand Paris Aménagement, 2021-2022 (avec Neo-Eco)
- AMO Economie circulaire pour la ZAC Bas Clichy, Clichy-Sous-Bois, Grand Paris Aménagement, 2021-2022 (avec Neo-Eco)
- Diagnostic des besoins en matériaux et gisements de déchets de chantiers sur le site de l'Aéroport de Paris-Charles-de-Gaulle, 2020 (avec Neo-Eco)

### Témoignage :

« Pour aller plus loin, il nous a toutefois paru essentiel de renforcer notre compréhension du métabolisme urbain à l'échelle métropolitaine. Tout l'enjeu de cette étude est de disposer d'un diagnostic fiable, nous permettant d'objectiver les enjeux de ressources et d'orienter efficacement nos politiques publiques. L'approche développée par la Métropole dans le cadre de cette étude est singulière. Nous avons souhaité dépasser l'approche statistique « classique » déployée dans ce type de travaux pour comprendre de quelle manière les flux et stocks de ressources sont organisés sur notre territoire, et pouvoir nous projeter. »

Patrick Ollier, Président de la Métropole du Grand Paris (édito du rapport d'étude du métabolisme)

### Ressources supplémentaires :

<https://www.grandpariscirculaire.org/static/metabolisme-urbain-metropole-grand-paris.html> ; <http://metabolisme.paris.fr> ; <http://www.circulapp.fr>

# FICHE PORTEUR DE SOLUTION

## AMO ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Nom de l'organisme: Dépollution Conseil

### Description :

Dépollution Conseil intervient dans 2 domaines d'activité :

- Sites et Sols Pollués (INFOS, DIAG, Plan de gestion, AMO et MOE)
- Économie Circulaire (Diagnostic PEMD et AMO Économie Circulaire)

### Informations clés :

EURL  
Contact : Florent MOURIOT  
Site WEB: [www.diagnostic-pemd.fr](http://www.diagnostic-pemd.fr)  
Adresse : 7 rue Montespan - 91000 EVRY-COURCOURONNES  
Date de création : 2014

Logo :



### Chiffres clés :

5 salariés  
CA environ 300k€

### Projets phares :

- Réalisation d'un diagnostic PEMD pour 4 bâtiments à démolir
- Réalisation d'un diagnostic PEMD pour un bailleur social dans le cadre d'une réhabilitation

# FICHE PORTEUR DE SOLUTION

## AMO ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Nom de l'organisme: Ginger DELEO

### Description :

Ginger DELEO est un bureau d'étude en ingénierie de déconstruction, de gestion des polluants du bâtiment (amiante, plomb...) et intervient sur la thématique de l'économie circulaire en intégrant une gestion vertueuse des Produits Équipements Matériaux et Déchets dans le cadre des opérations d'aménagements, curage, déconstruction et réhabilitation.

Dans le cadre de ses opérations de Maîtrise d'œuvre ou d'AMO, GINGER DELEO réalise des diagnostics amont (PEMD / ressources) et identifie régulièrement des gisements de matériaux qui peuvent se prêter au réemploi dans le cadre des projets. C'est dans ce cadre que GINGER DELEO souhaite se faire référencer afin de promouvoir la démarche auprès du réseau et des maîtres d'ouvrages qui sont intéressés par le développement de la démarche.

### Informations clés :

GINGER DELEO est une filiale du groupe GINGER et est issu de la fusion de BURGEAP Nudac et de CEBTP Démolition disposant d'une expertise combinée de plus de 30 ans.

Bureau d'études spécialisé en ingénierie de déconstruction, économie circulaire, diagnostic PEMD, désamiantage, démantèlement.

7 agences et une équipe de 70 ingénieurs

<https://www.ginger-deleo.com/>

### Logo :



### Chiffres clés :

70 salariés

CA de 8,4 M€

GINGER DELEO réalise plus d'une centaine de diagnostics PEMD par an et met en place des solutions d'économie circulaire de manière plus ou moins poussée dans l'ensemble des missions de maîtrise d'œuvre de curage et déconstruction que nous assurons.

### Projets phares :

- SEMOP (Eiffage aménagement / Ville de Chatenay Malabry) - Maitrise d'œuvre de déconstruction de l'école centrale à Chatenay Malabry (92) en intégrant tous les volets de l'économie circulaire
- Troyes Aube Habitat - AMO Économie circulaire pour la déconstruction de 635 logements à Troyes (10)
- Goodman - AMO de déconstruction d'une plateforme logistique en mettant en œuvre des solutions vertueuses de gestion des déchets à Trembay en France (93)
- CD92 - Maîtrise d'œuvre de curage du pôle Léonard de Vinci avec une forte composante économie circulaire à la Défense - Courbevoie (92)

### Témoignage :

"Un chantier parfaitement suivi par Damien ORCEL, Thomas PUGINIER et Stéphane ROBERT. Une parfaite compréhension des attentes du client et une réactivité hors du commun pour traiter cet ambitieux chantier axé autour de l'économie circulaire et du réemploi en moins d'un an (conception et suivi d'exécution)"  
Julien SARTHE (Eiffage aménagement)

### Ressources supplémentaires :

<https://fr.goodman.com/developpement-durable/outils-et--tudes-de-cas/tremblay-en-france>

# FICHE PORTEUR DE SOLUTION

## AMO ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Nom de l'organisme: Greenaffair

### Description :

AMO réemploi reconnu, Greenaffair vous accompagne dans l'atteinte de vos objectifs de réemploi et de certification aux différentes phases de votre projet. Nos équipes, composées d'experts rompus à ces problématiques, assurent un rôle de conseil et d'aide à la décision tout au long de la conduite du projet, jusqu'à sa livraison. Au travers d'étude de faisabilité, diagnostics ressources poussés, notre bureau d'étude technique intervient le plus tôt possible afin d'assurer la rédaction d'un cahier des charges précis pour optimiser au maximum la stratégie de réemploi du projet. Nous accompagnons les maîtrises d'ouvrage dans l'établissement d'indicateurs clés permettant d'estimer l'impact de la stratégie sur l'intégralité du projet, tant d'un point de vue opérationnel qu'environnemental.

### Informations clés :

SAS GREENAFFAIR  
5 place de Marivel dans l'immeuble CINCO à Sèvres.  
Le contact privilégié réemploi est Solène Boireau au 06 87 08 26 16.  
[www.greenaffair.com](http://www.greenaffair.com)  
Créée il y a 20 ans.

### Logo :



### Chiffres clés :

L'entreprise est de 120 personnes.  
GREENAFFAIR a travaillé sur plus d'une cinquantaine d'affaires en tant qu'AMO réemploi depuis 2017.

### Projets phares :

- Campus Grand Parc - Villejuif - SADEV94
- Campus Engie - La Garenne Colombes - NEXITY
- 85 Daumesnil - Paris - GENERALI
- 100 Reaumur - Paris - GENERALI
- 96 Iena - Paris - SOCIETE FONCIERE LYONNAISE
- Place de la Bourse - Paris - COVEA IMMOBILIER
- 3 Opéra - Paris - GECINA

# FICHE PORTEUR DE SOLUTION

## AMO ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Nom de l'organisme: Néo-Eco

### Description :

Neo-Eco a pour mission d'offrir une nouvelle vie à toutes les matières usagées. Nous sommes à la pointe de la valorisation des matières usagées minérales dans les domaines suivants :

- Déconstruction-valorisation de bâtiments en circuit court avec mise au point d'éco-matériaux pour les nouveaux projets d'aménagement et de reconstruction.
- Valorisations matières des terres et déblais qui sont produits en grandes quantités par les grands projets d'aménagement nationaux. En fonction de leur potentiels, les matériaux sont préparés et transformés en éco-matériaux pour être recyclés dans l'industrie du BTP.
- Valorisation des sédiments de dragage, boues et cendres d'incinération, avec les gestionnaires d'infrastructures nautiques, fluviales, ou d'incinération nationaux.
- Conseil en économie circulaire et en éco-conception innovante pour les territoires et l'industrie française.

### Informations clés :

SAS

Christophe Deboffe

<https://www.neo-eco.fr/>

Basée au 1 rue de la source 59320 Hallennes Lez Haubourdin

Agences en région PACA, AURA, Bretagne/Nouvelle Aquitaine, IDF.

Périmètre d'actions : toute la France métropole, DOM TOM et à l'international.

Depuis 2015

Logo :



### Chiffres clés :

40 salariés

CA 2021 : 4 750 000 €

+ 500 éco-matériaux développés

17 spin-offs basés sur les éco-produits

23 partenaires de recherches

12 partenariats universitaires

1 éco-produit GOLD selon les critères Ellen MacArthur (Etnisi-Wasterial)

### Projets phares :

EPT Est Ensemble - Etude d'identification des gisements de matériaux et de filières de valorisation des déchets du BTP sur 12 NPNRU

3 SUISSSES, La Maillerie à Croix et Villeneuve D'Ascq - Mettre en place une démarche d'économie circulaire inédite dès 2017. La déconstruction d'un bâtiment emblématique en valorisant 100% des matériaux et produits de la déconstruction localement.

Bouygues Bâtiment International - Valorisation des déblais du métro d'Abidjan (FASEP)

SOLIDEO : Accompagnement dans la définition des objectifs d'excellence environnementale de la SOLIDEO et rédaction d'un clausier à l'attention des maîtres d'ouvrage. AMO pour la déconstruction sélective, préparation et valorisation de tous les matériaux des bâtiments du Village Olympique et du Cluster des Médias

SEDIMEL 1, coulis autocompactant à base de sédiments fluviaux

NEO'BLOCK, valorisation des sédiments par voie hydrothermale - bloc de construction

### Témoignage :

« Je recommande chaudement Neo-Eco. Ils sont à l'écoute, disponibles, respectent les délais, tout en étant pointus techniquement. Ils ajoutent à cette connaissance technique une volonté de développer leurs compétences sur des sujets encore innovants et n'hésitent pas à s'entourer d'autres structures pour répondre précisément aux besoins de leurs clients. »

Leslie Petitjean, chargée de mission économie circulaire BTP, EPT Est Ensemble

### Ressources supplémentaires :

[https://www.youtube.com/watch?v=2IRb7PDcl\\_4](https://www.youtube.com/watch?v=2IRb7PDcl_4)

<https://www.youtube.com/watch?v=DzIN241YyeE&t>

# FICHE PORTEUR DE SOLUTION

## AMO ECONOMIE CIRCULAIRE

Nom de l'organisme: PERMAC

### Description :

PERMAC accompagne les projets de construction et de déconstruction du diagnostic PEMD, en passant par la planification et la préconisation de dépose, jusqu'à la logistique et la construction en matériaux géo-sourcés.

### Informations clés :

Association PERMAC - Plateforme d'Échange et de Remploi des Matériaux de Construction

<http://www.archipelzero.fr/permac>

LEMERCIER Steven : Architecte / CANAUD BRICE : Ingénieur

37, Quai de Saône - Le Hangar Zéro

Création le 06.02.2018

### Logo :



### Chiffres clés :

2 salariés

88 % de matériaux réemployés sur le dernier projet : Centre Technique des Déchets - Communauté Urbaine LHSM

200 Tonnes de matériaux revalorisé l'année dernière.

### Projets phares :

-Déconstruction du Centre Technique des Déchets pour reconstruction de 4 recycleries - Le Havre

-Approvisionnement et planification de chantier au Hangar Zéro - Le Havre.

-Valorisation d'une démolition à la fondation Abbé Pierre - Château d'Esteville

# FICHE PORTEUR DE SOLUTION

## AMO ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Nom de l'organisme: TACIT

### Description :

Depuis 13 ans, TACIT accompagne ses clients (Industriels, Bailleurs sociaux, Collectivités, Propriétaires fonciers, etc.) dans leurs projets de désamiantage, réhabilitation et déconstruction d'ouvrages, démantèlement industriel et urbain.

Spécialiste de la problématique amiante et plomb, TACIT conseille sur les meilleures solutions techniques à mettre en œuvre et assure la conformité réglementaire des opérations de retrait et d'élimination de ces déchets dangereux, y compris en site occupé.

TACIT propose par ailleurs un panel complet de prestations d'étude, d'expertise, d'ingénierie, de pilotage de projet, de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maîtrise d'ouvrage adapté aux besoins de ses clients.

### Informations clés :

SAS  
F Milhem  
[www.sarl-tacit.fr](http://www.sarl-tacit.fr)  
16 rue de la Concorde - 93160 Noisy le Grand  
Création : 18 novembre 2009

### Logo :



### Chiffres clés :

0 salarié mais 3 mandataires sociaux  
CA : 150 K€  
un projet en cours

### Projets phares :

-SNCF Villeneuve St Georges (94) – (CA : 12300 € HT)

Mission de Maîtrise d'œuvre amiante – plomb dans le cadre des travaux de rénovation de deux bâtiments dans un technicentre

-RATP Mitry-Mory (94) – CA : 61500 € HT)

Mission de Maîtrise d'œuvre amiante - plomb

Mission de Maîtrise d'œuvre amiante – plomb dans le cadre des travaux de démolition des anciens bâtiments SNCF pour la création de l'Atelier de Maintenance RER sur le site de Mitry-Claye.

### Témoignages :

interlocuteur SNCF : Nicolas Faille -nicolas.faille@sncf.fr - Responsable de zone IDF SUD - Pôle DGOI

Interlocuteur RATP - Stéphane Helbling - stephane.helbling@ratp.fr - Chef de Projet MRF

# FICHE PORTEUR DE SOLUTION

## AMO ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Nom de l'organisme: TAMARO

### Description :

TOMARO propose plusieurs services : élaborations d'outils, de méthodes, de services et de dispositifs innovants conduisant à l'efficacité des ressources et à la régénération des milieux naturels, à l'échelle du territoire.

### Informations clés :

SAS  
Pdt-fondateur : Jacques NOEL  
[www.tomaro.fr](http://www.tomaro.fr)

### Logo :



### Chiffres clés :

Plusieurs années de recherche-actions expérimentales : boucles locales d'énergie à l'échelle quartier et territoire, cartographies augmentées des parties prenantes du territoire, alignements politiques publiques, documentations réglementaires et contractualisations de projets territoriaux, élaborations d'ateliers d'intelligence collective

# FICHE PORTEUR DE SOLUTION

## AMO ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Nom de l'organisme: TERRA INNOVA

### Description :

Terra Innova valorise les terres excavées de chantier vers l'agriculture. Après des analyses agronomiques et de pollution, ils transforment ces matériaux en véritables ressources pour l'agriculture et l'environnement. Ces apports de terres permettent de recréer des sols fertiles chez les agriculteurs locaux, de réaménager les territoires et de créer des paysages résilients. Les entreprises de travaux et les collectivités bénéficient d'un accompagnement dans la gestion de leurs déblais à moindre coût, pour une évacuation à proximité du chantier tout en respectant la réglementation autour de la gestion des déblais.

Leurs solutions pour l'agriculture : la création de haies sur talus favorisant la biodiversité et le vivant, la mise en place de terrasses pour lutter contre l'érosion, la reconstitution de sols fertiles en améliorant leur structure et leur rétention hydrique, l'apport d'amendements minéraux ou organiques pour enrichir les sols appauvris.

Leurs ingénieurs agronomes réalisent des itinéraires techniques pour la remise en culture des parcelles, ainsi qu'un suivi agronomique sur plusieurs années.

### Informations clés :

SAS TERRA INNOVA

<https://terrainnova.fr/>, 02 55 07 74 05, contact@terrainnova.fr;

Nathaniel BEAUMAL - Dirigeant Fondateur : 06 63 53 94 56,

nathaniel.beaumal@terrainnova.fr,

Nicolas PIQUEREAU - Responsable Commercial : 06 21 36 19 64,

nicolas.piquereau@terrainnova.fr

Siège social Nantes : 1 rue des Montgolfières, 44120 VERTOU;

Agence de Paris : 13 rue Camille Desmoulins, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX;

Agence de Lyon : 9 rue Tronchet, 69006 LYON; Agence de Toulouse

Création : 13 Février 2018

### Logo :



### Chiffres clés :

14 salariés

CA 2021 : 1 248 367 €

438 900 m<sup>3</sup> de terres excavées valorisées ; 70 ha de surfaces agricoles aménagées ; 104 projets de valorisation réalisés ; 2 200 arbres plantés

### Projets phares :

- Valorisation des sédiments du canal Ille-et-Rance, 3 000 m<sup>3</sup> pour l'instant, avec la Région Bretagne, 2022
- Recréation de sol fertile, 80 000 m<sup>3</sup>, Epiais lès Louvres, 2021
- Études de fertilité pour la réactivation de fermes urbaines, Nantes Métropole Aménagement, Nantes (44), 2021
- Recréation de sol fertile suite à l'agrandissement de la RD 347, 10 000 m<sup>3</sup>, avec TPPL, Verrue (86), 2021
- Recréation de sol fertile, 5 000 m<sup>3</sup>, SADE, Bernières-sur-Mer (14), 2021
- Création de haies sur talus, 8000 m<sup>3</sup>, SJTP, Mionnay (01), 2020
- Recréation de sol fertile, 20 000 m<sup>3</sup>, Cergy Pontoise Aménagement, Cergy (95), 2020

### Témoignage :

"Un jour Terra Innova est venu me trouver pour me proposer de la terre qui provenait d'un chantier pas loin de mon exploitation. Ils me proposaient de faire les talus et en plus de ça, ils fournissaient les arbres. Ils ont installé un talus en contre bas de la parcelle pour limiter de phénomène d'érosion naturelle, lorsqu'il pleut énormément. Un autre talus de plus de 2 mètres de haut a été créé pour faire une barrière naturelle pour les animaux, notamment les petits veaux qui ont tendance à passer sous les files. En plus, ma prairie, semée à l'automne, n'a pas été pénalisée par les dizaines de camions qui sont passés sur la terre."

Jérôme, Agriculteur, Création de haies sur talus en 2019, Nantes.

### Ressources supplémentaires :

[Présentation de Terra Innova](#)

[Présentation d'un projet](#)

# FICHE PORTEUR DE SOLUTION

## AMO ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Nom de l'organisme: Tribu Energie

### Description :

Tribu Energie réalise l'inventaire des produits pouvant être issus du réemploi/réutilisation et les synergies locales, en lien avec notre expertise ACV, biosourcé et RE 2020. En cas de bâtiment existant, Tribu Energie réalise également le diagnostic PEMD.

Les clausiers type "réemploi, réutilisation, recyclé" déjà éprouvés permettent de poursuivre concrètement les objectifs d'économie circulaire en conception.

Enfin, l'outil de traçabilité permet de suivre efficacement les indicateurs de réemploi en phase chantier et de capitaliser les retours d'expériences.

### Informations clés :

SARL depuis 2002,  
Siège au 140 rue du Chevaleret 75013 Paris  
[www.tribu-energie.fr](http://www.tribu-energie.fr)

### Logo :



### Chiffres clés :

27 salariés  
2335k€ de CA en 2021  
7 projets intégrant l'économie circulaire en 2021 (sur 6 mois d'activité)

### Projets phares :

-Construction de logements et résidence étudiante à St Ouen: Identification des synergies locales et éco-conception. Vérification de l'atteinte des objectifs de réutilisation et réemploi, de recyclage et de contenu recyclé de Plaine Commune.

-Diagnostics PEMD pour Marne au Bois sur le Pavillon de la Croix Rouge et la menuiserie Herbert

-Construction d'un équipement public à Fontenay sous Bois : en lien avec la mission de conseil en énergie et carbone, Tribu Energie propose des solutions d'écoconception et assure aussi en chantier la traçabilité des produits ayant du recyclé, issus du réemploi, issus de surplus de stocks...Les synergies locales sont étudiées (filière terre crue, insertion sociale)

---

## FICHES PORTEURS DE SOLUTIONS

# ARCHITECTE MOE

### LISTE DES ENTREPRISES :

<i>ATELIER +1</i>	98
<i>BLAU</i>	100
<i>CABINET SILVERT</i>	102
<i>GRAND HUIT</i>	104
<i>LAO SCOP</i>	106
<i>WAO</i>	108

# FICHE PORTEUR DE SOLUTION

## ARCHITECTE MOE

Nom de l'organisme: Atelier +1

### Description :

A+1 est un atelier à la croisée de l'architecture, du design, de l'urbanisme et de la recherche. A+1 est né du besoin de mettre en commun des outils, des savoirs, des savoirs faire, des réseaux de collaborateurs, des méthodologies de travail et permettre à ses membres d'échanger leurs regards sur les productions de chacun. Conscients du rôle social et politique que nous devons adopter, nous essayons de mettre ces curseurs au cœur de notre pratique et de nos ambitions. Après cinq ans passés au sein des Grands Voisins (ancien hôpital St Vincent de Paul), A+1 a posé ses valises à la Villa Mais d'Ici, à Aubervilliers. Cet ancien site industriel, à l'âme collective, est pour nous un espace de travail, de recherche, de rencontres, de création, et d'invention d'une nouvelle manière de faire la ville. Au delà de l'utilisation de l'atelier comme espace de travail partagé, nous avons à cœur de nous impliquer dans la mission globale de ces lieux au travers de projets et collaborations, en prônant un nouveau rapport au travail et aux autres.

### Informations clés :

SARL  
Gérants: César Bazin, Inès Winckler, Octave Giaume  
Site internet: [www.atelierplusun.com](http://www.atelierplusun.com)  
Adresse: 77 rue des Cités, 93300 Aubervilliers  
Date de création: janvier 2021

### Logo :



### Chiffres clés :

1 salarié  
CA: 120K€  
Nombre de projets en cours: 12

### Projets phares :

- Le cinquième toit: ateliers partagés du CHU Exelmans
- La lingerie: maison de quartier de la ZAC St Vincent de Paul
- Highlight: Tour d'observation en Lituanie

### Ressources supplémentaires :

[https://www.youtube.com/channel/UCIPATi\\_MGjH-LKLEo\\_cD7wA/about](https://www.youtube.com/channel/UCIPATi_MGjH-LKLEo_cD7wA/about)

# FICHE PORTEUR DE SOLUTION

## ARCHITECTE MOE

Nom de l'organisme: BLAU

### Description :

L'agence BLAU, est née de la volonté de faire la ville autrement. L'agence BLAU se développe sur 4 Pôles de travail:

- Pôle Urbanisme : études de rénovation urbaine de 5 à 80 hectares, Maîtrise d'Oeuvre Urbaine,
- Pôle Architecture : construction et réhabilitation de logements en promotion et locatif social, construction de bureaux, microcrèche, équipements, bâtiments industriels vertueux...
- Pôle Participatif : accompagnement de projet, d'élus ou de groupes d'habitants allant de l'information à la co-création.
- Pôle Économie Circulaire : recherche et développement autour de l'optimisation des «déchets» de construction et d'identification et d'utilisation de gisements de réemploi.

### Informations clés :

SARL  
Amandine Martin, architecte HMONP, 0320863439, am@bl-au.com  
<http://www.bl-au.com/>  
2/1 Rue Franklin, 59370 Mons en Baroeul  
Création : 26/02/2013

### Logo :



blau

### Chiffres clés :

8 salariés  
CA 2021 : 750 000€  
28000m2 de bâtiments industriel en déconstruction et valorisation de produits / matière

### Projets phares :

- Chantier de déconstruction de 28000 m<sup>2</sup>, valorisation de matériaux hors site et in situ
- Chantier de construction d'une unité de valorisation de déchets intégrant les principes de conception bioclimatique et des matériaux issus des filières de recyclage, réemploi et biosourcés : ventilation naturelle, 160m<sup>3</sup> de charpente bois Douglas français, 2600 m<sup>2</sup> de bardage issu du réemploi, 490m<sup>3</sup> de paille destinée à l'isolation du bâtiment, 300m<sup>3</sup> de granulats recyclés employés dans les bétons de la dalle, 3100 litres d'eau de pluie récupérés par jour et destinés au fonctionnement du processus industriel, etc.
- Autres projets en étude

### Témoignages :

« Le cabinet Blau accompagne l'Etablissement public foncier de Hauts-de-France en tant que référent économie circulaire du groupement de maîtrise d'œuvre de l'opération de déconstruction du site industriel Beaulieu à BOUSBECQUE. Sa mission vise à accompagner la maîtrise d'œuvre afin de mettre en place les modalités techniques de revalorisation des matériaux (charpentes, bétons, poutres, etc) afin d'éviter, autant que faire se peut, le dépôt des matériaux en filière de recyclage. Son travail permet à l'EPF, grâce à son implication, conseils et expertises de répondre aux enjeux d'économie circulaire de l'établissement. »

Céline Bourdon, cheffe de projets EPF HDF

### Ressources supplémentaires :

<http://www.bl-au.com/#/actualite> <https://www.linkedin.com/in/marie-blanckaert-57358693/>

# FICHE PORTEUR DE SOLUTION

## ARCHITECTE MOE

Nom de l'organisme: Cabinet SILVERT

### Description :

Maîtrise d'Oeuvre de Démolition - Maîtrise d'Oeuvre de Désamiantage - Maîtrise d'Oeuvre de Réhabilitation de logements - Diagnostiqueur déchets et PEMD  
Qualifié OPQIBI 1904 - Diagnostic en réutilisation-réhabilitation des ouvrages de bâtiment tout corps d'état  
Qualifié OPQIBI 1208 - Étude de déconstruction d'ouvrages  
Qualifié OPQIBI 1907 - Diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la déconstruction de bâtiment  
Qualifié OPQIBI 0902 - Maîtrise d'oeuvre en désamiantage  
Qualifiés OPQTECC et OPQTECC RGE  
Certifié pas DEKRA - Diagnostiqueur immobilier amiante avec mention pour 2 collaborateurs

### Informations clés :

SAS Cabinet SILVERT  
Maîtrise d'Oeuvre démolition - désamiantage - réhabilitation  
[www.silvert.fr](http://www.silvert.fr)  
Siège : 15 boulevard Ernest Noel - 60400 NOYON  
Agence : 127 rue Pasteur - Z.I La Pilaterie - 59370 MONS EN BAROEUL  
Création : 1979

### Logo :



### Chiffres clés :

16 salariés  
Chiffre d'Affaire 2021 : 1 800 000.00 €  
Environ 30 opérations de démolitions par an, avec de plus en plus une approche réemploi sur les opérations.

### Projets phares :

- Seine Saint Denis Habitat - Romainville - Démolition de 96 logements - (avec NEO-ECO et Cycle de Ville)
- Reims Habitat - Reims - Démolition de 269 logements - (avec NEO-ECO)
- I3F - Saint Denis - Fort de l'Est - Démolition de 13 bâtiments
- Partenord - Teteghem - Démolition de 68 logements (avec NEO-ECO)
- ICF Habitat - Chelles - démolition de 110 logements (avec NEO-ECO)

### Témoignages :

FG Design (François Guarino)  
SYNPASE (Philippe Abergel)  
Institut de l'Economie Circulaire (François Michel Lambert)  
Grosjean Bois (Guillaume Grosjean)

### Ressources supplémentaires :

<https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:6928105069389225984>

# FICHE PORTEUR DE SOLUTION

## ARCHITECTE MOE

Nom de l'organisme: Grand Huit

### Description :

Leur coopérative s'est spécialisée dans la maîtrise d'œuvre des projets en économie circulaire en Ile de France dont elle a une connaissance fine du réseau d'acteurs.

Pionnière et référente dans la mise en œuvre du réemploi de matériaux et la mobilisation d'un écosystème local, leur structure est par ailleurs formatrice de la maîtrise d'œuvre sur la pratique du réemploi.

### Informations clés :

Coopérative  
Clara Simay  
<https://grandhuit.eu/>  
65 quai de Seine Paris 19  
Création 2018

### Logo :



### Chiffres clés :

3 salariées  
CA 2020 : 270 k €  
6 projets développés en Eco circulaire.

### Projets phares :

- Ferme du Rail, ferme d'insertion écoconçues
- Grange Montsouris, éco restauration patrimoniale, réemploi et bio-géo sourcés.
- Maison des Canaux, lieu d'économie circulaire rénovation 100% réemploi et économie locale et circulaire.

### Témoignages :

Nous sommes lauréats des prix suivant :

- Finaliste Prix européen d'architecture Mies Van Der Rohe
- Lauréat Prix régional construction bois 2018
- Lauréat 2020 Prix du projet citoyen d'architecture
- Trophée du bâtiment circulaire 2021 Mention patrimoine
- Finaliste du TERRAFIBRA Award 2021

### Ressources supplémentaires :

[Vidéo promotionnelle 1 ;](#)

[Vidéo promotionnelle 2 ;](#)

[Vidéo promotionnelle 3 ;](#)

[Vidéo promotionnelle 4 ;](#)

[https://www.democles.org/evenements/ ;](https://www.democles.org/evenements/)

<https://www.trienaldelisboa.com/programme/conferences/cc-08-en ;>

<https://www.youtube.com/watch?v=1AM6bfsRA4o .>

# FICHE PORTEUR DE SOLUTION

## ARCHITECTE MOE

Nom de l'organisme: LAO SCOP

### Description :

Conception et mise en œuvre de mobiliers et matériaux de réemploi et biosourcés, avec un point d'orgue sur l'inclusion des usagers au processus.

### Informations clés :

LAO, SCOP SARL  
info@lao-scop.com  
[www.lao-scop.com](http://www.lao-scop.com)  
12 rue de la Montjoie 93210 Saint-Denis

### Logo :



### Chiffres clés :

SCOP SARL de conception et fabrication en architecture et mobilier  
10 salariés  
CA 11.000€

### Projets phares :

- Université Paris 8 = MOE co-conception avec étudiants + fabrication bois-métal
- Epinay Maison de la biodiversité avec Frédéric Denise (Archipel zéro) = MOE bâtiment réemploi
- L'ILO pour HALAGE à L'Île-Saint-Denis = conception-réalisation d'une plateforme guinguette en matériaux de réemploi
- La Station Gare des mines avec Atelier CRAFT = co-construction d'un bâtiment d'accueil de jour pour mineurs isolés en matériaux biosourcés

### Témoignages :

"En étant à la fois architectes, AMO maîtrise d'usage et artisans, les membres de LAO maîtrise leur échelle de projet à toutes les étapes et il permettent de ne pas perdre d'information depuis les phase de co-conception en amont, jusqu'aux phases de chantier ouvert en fin de projet."

### Ressources supplémentaires :

<https://www.lao-scop.com/projet>

# FICHE PORTEUR DE SOLUTION

## ARCHITECTE MOE

Nom de l'organisme: WAO

### Description :

L'agence d'architecture WAO développe son activité sur deux fronts : la production architecturale d'une part, et la recherche sur l'économie circulaire d'autre part. Ces deux activités s'alimentent l'une l'autre dans un cercle vertueux favorable à une innovation appliquée à la construction dans laquelle les matériaux jouissent d'une seconde vie plutôt que d'être jetés et remplacés par des matériaux neufs. L'agence WAO travaille sur l'économie circulaire à la fois par le biais de la recherche et développement et par sa mise en pratique dans ses projets architecturaux. Chaque projet est pour WAO l'opportunité d'appliquer les réflexions de l'aile R&D de l'agence, et constitue des démonstrations de faisabilité. En retour, la production architecturale apporte des réponses concrètes aux questions issues de la R&D. Nous sommes convaincus de la nécessité de pousser le domaine du BTP vers cette nouvelle façon d'appréhender la construction, vers une architecture circulaire...

### Informations clés :

SAS  
Minh Man NGUYEN  
[www.wao.paris](http://www.wao.paris)  
12 rue de Naples, Paris  
Création Avril 2011

### Logo :



### Chiffres clés :

5 salariés + 2 associés  
450 k€  
4 projets avec jusqu'à 94% de réemploi

## Projets phares :

- [projet Ombrière des canaux](#)
- [projet de ressourcerie pour la Fondation Armée du Salut](#)
- [projet d'une régie de quartier](#)
- [projet de scénographie pour Maison et Objet dans le cadre d'un projet de recherche Européen REFLOW](#)
- [Membre fondateur du collectif Re-Store](#)

---

## FICHES PORTEURS DE SOLUTIONS

# URBANISME TRANSITOIRE

### LISTE DES ENTREPRISES :

*SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF PLATEAU URBAIN* *111*

# FICHE PORTEUR DE SOLUTION

## URBANISME TRANSITOIRE

Nom de l'organisme: Société Coopérative d'intérêt collectif PLATEAU URBAIN

### Description :

Coopérative de l'immobilier solidaire et de l'urbanisme transitoire Plateau Urbain met en place un process réemploi dans la gestion de ces Lieux (représentant 70% de son activité, l'autre activité étant du conseil et de l'étude)

- En étudiant la faisabilité de réemploi du bâtiment vacant et de ses équipements technique.
- à l'ouverture d'un lieu en utilisant le plus possible de matériaux issus du réemploi en faisant appel à ses fournisseurs réemploi
- durant son exploitation , en effectuant des aménagements en utilisant les matériaux de réemploi
- lors de sa fermeture, l'ensemble des matériaux et mobilier sont répertoriés dans un inventaire en vue d'être réutilisés sur d'autres bâtiments ou donner aux divers porteurs de projets.

### Informations clés :

SCIC SA à directoire  
gautier.lebail@plateau-urbain.com , directeur technique  
<https://www.plateau-urbain.com/>  
13 rue Santeuil 75005 Paris  
date de création : 07/2013

### Logo :



### Chiffres clés :

45 emplois  
4,8 millions d'euros en 2021  
70 000 m<sup>2</sup> de surface en gestion, 9000 structures actuellement hébergées, 30 sites transitoires gérés, co-gérés depuis 2015  
13 opérations avec acteurs réemplois menées en 2021

#### Projets phares :

- [\*Les Grands Voisins, Paris\*](#)
- [\*La PADAF, Antony\*](#)
- Université Censier, Paris
- [\*Halle Des Girondins , Lyon\*](#)

#### Ressources supplémentaires :

<https://www.plateau-urbain.com/actualites>

## FICHES PORTEURS DE SOLUTIONS

# ARTISAN / ENTREPRISE SPÉCIALISÉE

### LISTE DES ENTREPRISES :

<i>À TRAVERS FIL</i>	114
<i>DIZY</i>	116
<i>LA MENUISERIE CIRCULAIRE</i>	117
<i>LOCAPAL SAS</i>	119
<i>MINÉRALISA</i>	121
<i>TRAVAIL ET VIE</i>	122

# FICHE PORTEUR DE SOLUTION

## ARTISAN / ENTREPRISE SPATIALISÉE

Nom de l'organisme: À Travers Fil

### Description :

À Travers Fil est un atelier de menuiserie associatif qui propose du mobilier et des agencements sur-mesure et écologiques. Le bois de réemploi et/ou le bois massif local sont privilégiés. L'écologie est prise en compte depuis la conception (concevoir durable et réutilisable, penser une éventuelle seconde vie aux matériaux), au choix des matériaux et des produits de finition jusqu'à la livraison (utilisation de véhicules propres, maximum de trajets en vélo).

À Travers Fil est aussi un lieu de formation (cours et stages de menuiserie) et de partage de savoirs (mutualisation de l'atelier pour les membres de l'association)

### Informations clés :

À Travers Fil, association loi 1901. Création en 2015.

[www.atraversfil.org](http://www.atraversfil.org)

134 rue d'Aubervilliers 75019 PARIS

[contact@atraversfil.org](mailto:contact@atraversfil.org)

### Logo :



### Chiffres clés :

4 salariés (menuisiers et menuisière) en ETP (CDI) et une salariée en 1/5e d'ETP (CDI).

Chiffre d'affaire en 2021: 213 000€

En 2021: deux chantiers 100% en bois de réemploi. Aménagement scénographique du Palais Éphémère "les Étincelles" (Palais de la Découverte). Treillage de la terrasse de la Maison des Canaux (Paris 19e).

### Projets phares :

- Scénographie du Palais Éphémère "Les Étincelles" (Palais de la Découverte) : 100% en bois de réemploi (commanditaire: Universcience)
- Treillage de la terrasse de la Maison des Canaux: 100% en bois de réemploi
- La Bagagerie du Canal: fabrication de 52 casiers et divers agencements
- Agencements dans la Maison des Canaux: conception et fabrication de bureaux et d'étagères suspendue en bois de réemploi
- Bar/Billetterie pour CircusNext à 80% en bois de réemploi.

### Témoignages :

"A Travers Fil a su être à l'écoute, réactif et force de proposition sur un chantier en 100% réemploi. La qualité et l'esthétique des meubles réalisés ont dépassé nos attentes. L'équipe a été très sérieuse et efficace."

Baptiste Bureau, Universcience

# FICHE PORTEUR DE SOLUTION

## ARTISAN / ENTREPRISE SPECIALISÉE

Nom de l'organisme: DIZY

### Description :

DIZY éco conçoit du mobilier design, durable, en série, à partir de déchets.  
Parquet transformé en table basse ;  
Rambardes d'escalier transformées en lampe ;  
Portes tubulaires transformées en porte ;  
Ensemble, quels autres déchets pouvons nous transformer

### Informations clés :

SAS  
Vianney Sauvage  
87 rue du fontenoy  
59100 Roubaix  
<https://dizydesign.com/>  
2019

### Logo :



DIZY

### Chiffres clés :

6 salariés

Une centaine de mobiliers upcyclés distribués - bureaux ; tables basses ; lampes

### Projets phares :

- Bouygues Construction
- Sergic
- Nhood
- Société Générale
- Covea

# FICHE PORTEUR DE SOLUTION

## ARTISAN / ENTREPRISE SPECIALISÉE

**Nom de l'organisme:** La menuiserie circulaire

### Description :

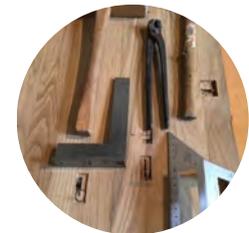
La menuiserie circulaire propose :

- D'accompagner les structures qui souhaitent faire une activité de menuiserie appliquée au réemploi (association, EBE).
- De mettre des projet en face de gisements, pour répondre aux besoins croissants de réutilisation et d'économie des ressources ; et les besoins en approvisionnement des structures.
- De mettre en place et organiser des ateliers (outillage, parc machine, processus de fabrication logistique).
- De former et transmettre le métier et les connaissances.
- De fabriquer du mobilier en réemploi.

### Informations clés :

Auto entreprise  
Pierre Chanson  
<https://www.linkedin.com/in/pierre-chanson/>  
Création 2019

### Logo :



### Chiffres clés :

2019 : Fabrication de 20 armoires en CP pour un CHRS, réemploi de 130 panneaux de tebopin soit 4290 kg.  
2020-22 : Fabrication de 70 planches de service en chêne massif pour une entreprise d'insertion, réemploi de parquet soit 25m2.  
2020-21 : accompagnement à la création d'un ACI dédié à la menuiserie en réemploi (organisation atelier et parc machine, formation des salariés, conception prototypage de produits, création de 5 emplois en parcours d'insertion.

### Projets phares :

- Le mobilier du Silicet (groupe SOS)
- Le mobilier du CHRS la ferme du rail (Grand Huit architecture)
- Les tablettes Té-traiteur (groupe SOS)
- Le mobilier La petite Fabrique Ivry Levassor (Pour l'atelier Rare)

### Témoignages :

"Merci Pierre ! Et toujours à ton écoute si besoin de bois pour tes projets" (Muto Event sur LinkedIn)

### Ressources supplémentaires :

[https://www.instagram.com/menuiserie\\_circulaire?hl=fr](https://www.instagram.com/menuiserie_circulaire?hl=fr)

# FICHE PORTEUR DE SOLUTION

## ARTISAN / ENTREPRISE SPECIALISÉE

Nom de l'organisme: **LOCAPAL SAS**

### Description :

Le métier de Locapal est le réemploi d'acier à destination d'ouvrage provisoire pour les chantiers de bâtiment et de Génie Civil. Ce réemploi peut aussi se faire pour des ouvrages définitif. Notre mission est d'éviter que l'acier est besoin d'être recyclé (ce qui est très consommateur d'énergie) en concevant des solutions à base de profilés métallique de réemploi, ce qui est considérée comme ayant un impact carbone nul.

Les savoirs faire de Locapal se retrouve dans : Le stockage, La Traçabilité, Le Façonnage à la demande selon la norme 1090, Le nettoyage - grenailage, Les études de structure métallique, Le suivi de chantier.

### Informations clés :

SAS  
Contact : Thibaut Tampé - 0633475461 - ttampe@locapal.fr  
[www.locapal.fr](http://www.locapal.fr)  
533 rue Galilée 60100 CREIL  
10 rue du Caire 75002 PARIS  
565 rue René Descartes 13857 Aix La Duranne  
Crée en 1976

### Logo :



### Chiffres clés :

48 Salariés  
CA : 12 000 k€  
Tonnage d'acier en réemploi par an : 15000 tonnes soit 30000 tCO2 évitées

### Projets phares :

- Rénovation de la Samaritaine, Quai du Louvre à Paris : Portique base vie
- Tour Trinity à la Défense : Portique Logistique
- Gare de Lyon Part Dieu : Supports de Grues et Portique logistique (500 tonnes)
- ENGIE : Butons

Témoignages :

[Paris Austerlitz SEMAPA M10](#)

Ressources supplémentaires :

<https://www.locapal.fr/le-moniteur-materiels>

# FICHE PORTEUR DE SOLUTION

## ARTISAN / ENTREPRISE SPECIALISÉE

Nom de l'organisme: Minéralisa

### Description :

Création d'enduits et mise en couleur à base d'argile, de chaux : de la façade à l'enduit fins, stucs et badigeons. Tadelakt . Eléments en staff et petites maçonnerie pour la création d'espace singulier.

### Informations clés :

artisane matiériste coloriste, matériaux naturels et nobles : la terre, chaux, plâtre.  
créer en 2018, aux lilas (93) atelier chez construire Solidaire  
[www.mineralisa.fr](http://www.mineralisa.fr)

### Logo :



### Projets phares :

- boutique caviste "clément sélection" paris 17eme.
- atelier peintre "N.Madec" pointe st mathieu.( 29)

# FICHE PORTEUR DE SOLUTION

## ARTISAN / ENTREPRISE SPECIALISÉE

Nom de l'organisme: Travail et Vie

### Description :

Notre entreprise propose de mettre en place une "logistique réemploi" afin de réemployer, réutiliser, conserver et recycler les matériaux de chantier tout en réinsérant professionnellement et socialement les personnes en situation de précarité et éloignées du marché du travail. Pour ceci, nous déposons soigneusement les matériaux que nous pouvons réemployés lors d'une première phase de dépose soignée, puis nous opérons vers de la déconstruction sélective. Tous les matériaux issus de nos chantiers trouvent une place : transformation ou réutilisation vers nos partenaires spécialistes du réemploi, vers notre brocante gérée par notre association, vers le recyclage quand le réemploi n'est plus possible. Nous essayons de prendre soin des matériaux pour rendre le secteur du bâtiment plus durable et abordable pour nos salariés.

### Informations clés :

Entreprise d'insertion  
accueil@travailetvie.org  
emilie.guyot-sionnest@travailetvie.org  
[www.travailetvie.org](http://www.travailetvie.org)  
212 rue Saint-Maur, 75010, Paris  
1981

### Logo :



### Chiffres clés :

7 salariés + 30 salariés en insertion dont 10 sur le secteur du Bâtiment  
6 chantiers déployés en économie circulaire sur l'année 2022,  
90% de matière valorisé sur le chantier de la Maison des Canaux,  
300m<sup>2</sup> de parquet déposé soigneusement et collecté sur nos chantiers de dépose pour une valorisation vers nos partenaires

### Projets phares :

Le chantier des Canaux commandé par la Ville de Paris commencé en mars 2021, a permis de mettre en place la logistique réemploi. Nous nous sommes placés comme entreprise de curage sélectif. Nous avons déposés de nombreux matériaux pour pouvoir les acheminer vers le chantier afin de les remettre en état. Puis nous avons déposés des matériaux issus de la Maison des Canaux pour leur trouver une place au sein du projet ou dans d'autre projet de nos partenaires. Nous avons également assurés le tri des déchets de chantier tout le long du chantier pour tous les acteurs du chantier.

## FICHES PORTEURS DE SOLUTIONS

# DÉCONSTRUCTEUR / ENTREPRISE DE DÉPOSE SÉLECTIVE

### LISTE DES ENTREPRISES :

<i>ATD DÉMOLITION</i>	125
<i>CARDEM</i>	127
<i>GROUPE ARES</i>	129
<i>ÎLE DE FRANCE DÉMOLITION</i>	131
<i>PREMYS</i>	133
<i>TRICYCLE CURAGE</i>	135

# FICHE PORTEUR DE SOLUTION

## DÉCONSTRUCTEUR / ENTREPRISE DE DÉPOSE SÉLECTIVE

Nom de l'organisme: ATD Démolition

### Description :

ATD est spécialisée depuis 1945, dans la déconstruction, le désamiantage, le déplombage et la dépollution. Leur savoir-faire acquis depuis des décennies permet de répondre aux exigences actuelles techniques et environnementales pour :

- Les projets de déconstruction urbaines et les projets de démantèlement industriels – MASE – Système de management de la santé et de la sécurité
- Les projets de démolition de haute technicité – qualibat 1113 -Démolition haute technicité (site en activité, contraintes ferroviaires, confortements, démolitions à l'explosif...)
- Les projets de désamiantage - qualibat 1552 -traitement de l'amiante
- Les projets de dépollution liés à l'activité démolition – désamiantage (tri de terres amiantés...) – ISO 14 001 – Système de management environnemental
- Les projets liés à l'économie circulaire (développement d'une recyclerie, plateforme de recyclage des inertes...) engagé dans une démarche environnementale – ISO 26 000 – démarche RSE

En parallèle, ATD a développé en lien avec les connaissances de l'activité amiante, une véritable maîtrise/savoir-faire du au risque plomb. Cette nouvelle compétence a nécessité une organisation particulière, avec une équipe d'encadrement structurée, dédiée exclusivement à l'activité « déplombage » qui comprend l'ensemble des travaux liés au risque plomb dans nos domaines de compétences (nettoyage, assainissement, curage et déconstruction intérieure en condition plomb...) et permet ainsi à ATD d'œuvrer sur les plus emblématiques monuments français (Tour Eiffel, Grand-Palais, Hôtel de la Marine, Hôtel National des Invalides, Château de Villers-Cotterêts, Palais de l'Élysée...) Les compagnons professionnels œuvrant sur ces monuments interviennent sans dégrader les matériaux, tenant compte des contraintes du patrimoine bâti, sans l'altérer et dans le même temps lui apporter la décontamination nécessaire. Au-delà de la technique, dans ce type de travaux qui est confié à ATD, la compréhension des enjeux est primordiale.

Grâce à ses implantations en Normandie et en région Parisienne, le savoir-faire d'ATD se décline dans la France entière pour les grands projets industriels, Patrimoniaux, et pour les projets également des collectivités, des aménageurs et des promoteurs.

## Informations clés :

180 salariés

<https://epc-demolition.fr/atd/>

CA de 49,5 millions d'€ pour 2021

100 chantiers par an impactés par une action en faveur de l'économie circulaire.

Logo :



## Projets phares :

DÉMOLITION d'un garage Poids Lourds - Opération curage complet du 2nd œuvre en milieu non occupé.

Maître d'ouvrage privé / Mandataire : ATD

- 220 m<sup>2</sup> de faux plafond repris par le Hangar 0,
- Tri sur site des DEA, D3E, Métaux, Plâtre, Bois, Plastique.

-DÉMOLITION RÉSIDENCE POUR PERSONNES ÂGÉES - Opération dépose soignée en milieu non occupé.

Maître d'ouvrage public / Mandataire : ATD

Ss tt curage : ABBEI – Coordination E2I

Surface : 3 000 m<sup>2</sup>

-DÉMOLITION DE LA TOUR LOGEMENTS de fonction AU LYCÉE DU GOLF - Opération de pré-curage et curage complet du 2nd œuvre en milieu non occupé.

Maître d'ouvrage public / Mandataire : ATD

Ss tt curage : ABBEI – Coordination E2I

Surface : 850 m<sup>2</sup>

- 210m<sup>2</sup> de faux plafond (≈ 0,1t) repris par Hangar 0,
- 150 ouvrants (≈ 9t) repris par le Hangar 0,
- Tri sur site des DEA, D3E, Métaux, Plâtre, Bois, Plastique,
- Bois de charpente.

-Démolition de la raffinerie SRD de Dunkerque

-Déplombage Hôtel de la marine

-Déplombage Hôtel des Invalides

-Déplombage, démolition désamiantage Château de Villers Cotterêts (en cours)

-Déplombage démolition intérieur Grand Palais (En cours)

# FICHE PORTEUR DE SOLUTION

## DÉCONSTRUCTEUR / ENTREPRISE DE DÉPOSE SÉLECTIVE

Nom de l'organisme: CARDEM

### Description :

Cardem, filiale d'Eurovia (groupe VINCI), est référent dans le désamiantage et la déconstruction. Nous proposons des solutions clé en main, une expertise technique et un savoir-faire historique. L'écoute de ses partenaires garantit la prise en compte des contraintes de sécurité, la revalorisation et le réemploi des matériaux. Nous possédons des expertises en matière de déconstruction sélective, revitalisation de sites industriels et urbains, désamiantage, dépollution pyrotechnique, réemploi, recyclage en circuit court, et valorisation circulaire des matériaux issus de nos chantiers. Cardem est un acteur engagé de la transition écologique : nous nous mobilisons pour diminuer nos émissions de gaz à effet de serre et nous optimisons nos ressources grâce à l'économie circulaire. Notre approche de l'Economie Circulaire rentre désormais au cœur de nos activités, tant dans le développement de nouveaux partenariats avec nos clients et les filières, que sur nos chantiers, au quotidien, en travaillant au plus près de nos équipes.

### Informations clés :

Nicolas MASSON Président de Cardem

nicolas.masson@cardem.fr

Sylvain BOUGENIERE Responsable du développement commercial

sylvain.bougeniere@cardem.fr

Hélène STALLER Chargée de projet Economie Circulaire

helene.staller@cardem.fr

Site web : <https://www.cardem.fr/>

12 rue Louis Blériot 92500 REUIL-MALMAISON

Implantations nationales via 15 secteurs : Armentières, Raimés, Paris Nord, Paris Sud, Metz, Strasbourg, Dijon, Lyon, Chambéry, Codognan, Cavaillon

Date de création de la SAS : 01/01/1975

### Logo :



### Chiffre clés :

515 salariés

CA : 135M€

Chiffres clés : Un poste dédié à l'économie circulaire

Atteindre 90% de taux de valorisation et de recyclage sur nos chantiers de déconstruction n'est pas un exploit, ce qui est important c'est comment on y arrive et de favoriser les modes de traitement les moins impactant pour l'environnement

### Projets phares :

- Démolition, désamiantage et curage du site le Landy à Saint Denis

Maître d'Ouvrage : METROPOLE DU GRAND PARIS - Maître d'Œuvre : AD CONSEIL

Montant de l'opération : 11 000 000 €HT - Période de travaux : Janvier 2020 à Mai 2021

Chiffres clés : 94% de valorisation matière et 435 tonnes de produits. 222 acteurs enregistrés dans notre ressourcerie de chantier

- Démolition, désamiantage et curage du site defense 2 à Nanterre

Maître d'Ouvrage : ICADE - Maître d'Œuvre : ARTELIA Montant de l'opération : 2 110 000 €HT

Chiffres clés : 31 tonnes de matériaux réemployés

### Témoignages :

<https://fr.goodman.com/developpement-durable/outils-et--tudes-de-cas/tremblay-en-france>

<https://www.suez.fr/fr-fr/notre-offre/succes-commerciaux/nos-references/batirim-zac-plaine-saulnier-saint-denis>

# FICHE PORTEUR DE SOLUTION

## DÉCONSTRUCTEUR / ENTREPRISE DE DÉPOSE SÉLECTIVE

Nom de l'organisme: Groupe ARES

### Description :

Leader de l'insertion en Ile-de-France, nous accompagnons chaque année 1200 salariés à retrouver une stabilité sociale par le travail avec un accompagnement socio-professionnel individualisé. Notre but ? Aider des personnes en précarité sociale à retrouver confiance et dignité.

Par ailleurs, le Groupe Ares continue de renforcer ses activités respectueuses de l'environnement et d'innover en devenant un acteur majeur de l'économie circulaire afin de proposer à nos salariés des métiers d'avenir à fort impact. Plusieurs projets durables et inclusifs existent au sein du groupe : le Centre de réparation de petits électroménagers "RépareSeb", le projet R4 pour la valorisation des déchets issus du BTP (avec notamment notre atelier de menuiserie 100% circulaire et notre atelier de recyclage du verre), et l'activité de reconditionnement du matériel informatique et sa redistribution solidaire.

### Informations clés :

Entreprise d'insertion - EI

Eloïse Reybel, chargée de développement économie circulaire

Jonathan Richard, responsable d'exploitation

<https://www.groupeares.fr/>

Ile-de-France : plusieurs sites (St Denis 93 et Bonneuil-sur-Marne 94)

Création : 1991

Logo :



### Chiffre clés :

Salariés permanents du Groupe : 340

salariés en insertion : 1200

CA du groupe : 24 millions €

5 projets en économie circulaire : projet R4 (réemploi, réutilisation, recyclage, réinsertion)

### Projets phares :

-GECINA/ Vidage et curage de la Résidence Universitaire Youfirst, 80 appartements  
Démontage, transferts et évacuation de mobilier. Janvier 2022. 80% de réemploi, 18% de recyclage  
450 heures d'insertion

- MANUTAN : fabrication de bureaux upcyclé (90% de matière issue du réemploi)

100 bureaux fabriqués : <https://www.manutan-collectivites.fr/product/bureau-selene-140x76-cm-4-pieds-hetre-itg9364818.html>

- CYCLE UP :

Entrepôt du réemploi- St Ouen (93)

Remise en état de matériaux, Depuis 2020

Collecte, tri, tests, nettoyage de matériaux BTP

### Témoignages :

"Ares est un partenaire majeur d'Econocom pour le réemploi et le recyclage des DEEE, notamment sur le testing et l'effacement des ordinateurs et laptops : nous leur avons confié près de 60 000 appareils l'année passée.En tant qu'acteur engagé de l'économie circulaire, nous sommes particulièrement fiers de pouvoir contribuer à la croissance des activités d'ares dans un climat de coopération bienveillante et d'enrichissement humain mutuel. Depuis le début de notre collaboration il y a bientôt 10 ans, c'est une centaine de personnes qui ont pu rejoindre la vie professionnelle grâce à cette activité.»

Samira Draoua, Directrice Générale Technology  
Management & Financing France, Econocom

### Ressources supplémentaires :

<https://www.groupeares.fr/74/les-metiers/economie-circulaire.htm>

# FICHE PORTEUR DE SOLUTION

## DÉCONSTRUCTEUR / ENTREPRISE DE DÉPOSE SÉLECTIVE

Nom de l'organisme: Île de France Démolition

### Description :

Notre entreprise de déconstruction supervise des projets de démolition, de curage, de mise à nu et de réemploi dans les secteurs tertiaire et industriel. Depuis 2020 et fort de son expérience sur les Ouvrages Olympiques à Saint-Ouen, IDF Démolition développe une offre de réemploi permettant la réutilisation in situ ou ex situ des matériaux présents sur ses opérations ainsi que leur stockage dans un entrepôt dédié à Wissous (91). Lorsque l'un de nos chantiers est éligible au réemploi, notre Responsable Réemploi effectue un inventaire et lance la démarche de dépose soignée des éléments identifiés. Les attestations de réemploi sont transmises lors du DOE en fin d'opération.

### Informations clés :

SAS  
Lionel FAVOT, Directeur Général. Louise AUMONT, Directrice  
Développement & Réemploi.  
<https://www.idfdemolition.com/>  
1 Impasse Branly, 91320, WISSOUS.  
1985 pour la déconstruction, 2020 pour le réemploi.

### Logo :



### Chiffre clés :

55 employés.  
CA annuel moyen entre 7 et 8 M€.  
Réemploi depuis 2020 sur tous les bâtiments des ouvrages olympiques (7 bâtiments) et 16 opérations internes.  
Depuis la création de notre zone de stockage de réemploi en 2021 : 1 029 t de matériaux (second œuvre et gros œuvre) ont évités une mise en benne.

### Projets phares :

- OUVRAGES OLYMPIQUES (2019 - 2021) : 476 tonnes de matériaux réemployés au total.  
Dont DANHIER : 9,9 t de matériaux réemployés et SEMISO : 12,7 t de matériaux réemployés.
- LA POSTE (2020 - 2021) : 11,2 t de matériaux réemployés.
- COULANGES (2021) : 105 t de matériaux réemployés.

### Ressources supplémentaires :

[Lien vers notre site expliquant la démarche et notre Mathériauthèque](#)

# FICHE PORTEUR DE SOLUTION

## DÉCONSTRUCTEUR / ENTREPRISE DE DÉPOSE SÉLECTIVE

Nom de l'organisme: **PREMYS**

### Description :

PREMYS, marque du groupe COLAS, est un des leaders de la déconstruction en France. Grâce à ses 11 établissements répartis sur l'ensemble du territoire national ainsi qu'à une mutualisation des moyens humains et matériels, PREMYS met au service de ses clients une pluralité de savoir-faire : déconstruction manuelle et mécanique, écrêtage, désolidarisation de bâtiments mitoyens, tir à l'explosif, dépose d'ouvrage d'art, vérinage, etc. Ses activités sont inscrites dans une démarche d'économie circulaire afin de réduire l'impact du BTP sur l'environnement : recherche continue de nouvelles filières de recyclage, développement et digitalisation du réemploi de ses matériaux, synergies avec les autres filiales du Groupe pour optimiser l'utilisation de nos ressources et limiter les émissions liées au transport, etc. Ce savoir-faire reconnu et sa maîtrise technique permettent à PREMYS de répondre aux attentes de ses clients en matière de confiance, d'efficacité et de sécurité.

### Informations clés :

SAS immatriculée sous le SIREN 323592881, est active depuis 40 ans. Travaux de déconstruction, désamiantage / déplombage, curage sélectif et réemploi, elle regroupe 11 établissements répartis sur le territoire national.

<https://www.linkedin.com/company/premys/>

Charlène DURAND (charlene.durand@premys-colas.com)  
06 99 80 62 21

### Logo :



### Chiffre clés :

600 salariés dont des profils issus de l'insertion via le GEIQ  
CA 2021 de 114,5 M€

Plus de 1500 T de matériaux réemployés ex-situ depuis 2 ans, répartis sur une 40aine de chantiers suivis  
Un taux de valorisation matière moyen sur nos chantiers de 96%

### Projets phares :

- LE BOURGET Déconstruction de plusieurs bâtiments dans le cadre des JO2024 = + de 95% des ressources disponibles ont été réemployées (en plus du béton recyclé)
- PARIS 13 Curage avant réhabilitation d'un immeuble de 16 000m<sup>2</sup> = + de 20 typologies différentes de matériaux réemployés (cloisons vitrées, portes, faux plafond minéral et métallique, BAES, équipement sanitaire, sèche main, allège bois...)
- LYON Déconstruction et réhabilitation de logements sociaux = démonstrateur de solutions réemploi avec nos partenaires locaux
- GRAND EST Déconstruction et valorisation matière de bâtiments en charpente bois = Sourcing, dépose soignée, transformation primaire en interne dans notre agence puis réutilisation chez nos partenaires

### Témoignages :

Clients MOA/MOE et repreneurs réemploi satisfaits de nos collaborations en terme d'économie circulaire.

### Ressources supplémentaires :

[Carte implantation PREMYS](#)

[Photo dépose soignée](#)

[Photo matériaux réemploi](#)

# FICHE PORTEUR DE SOLUTION

## DÉCONSTRUCTEUR / ENTREPRISE DE DÉPOSE SÉLECTIVE

Nom de l'organisme: Tricycle Curage

### Description :

Tricycle Curage est spécialisé dans la démolition intérieure de bâtiment, c'est-à-dire dans la dépose, le démantèlement et l'évacuation d'éléments de second œuvre. Notre atout : déposer et trier directement chaque matériau curé sur nos chantiers afin de faciliter leur réemploi, leur upcycling ou leur recyclage. Notre équipe d'experts du bâtiment propose ainsi une prestation de dépose soignée des matériaux en bon état afin de procéder à leur réemploi. Chaque élément dédié au réemploi est sélectionné avec rigueur par notre équipe selon ses propriétés techniques et esthétiques, déposé, trié, conditionné puis acheminé jusqu'à notre entrepôt à Gennevilliers. Il est alors stocké puis mis en vente par Bâticycle, notre magasin de matériaux de second œuvre et d'équipements d'occasion. Tricycle Curage s'inscrit ainsi dans une démarche d'économie circulaire. De plus, nous sommes investis d'une véritable mission sociale et sommes conventionnés Entreprise d'Insertion par l'activité économique par la DIRECCTE 92.

### Informations clés :

SARL

Contact clés :

Directrice Curage et réemploi :

Aurélie Malvy, aurelie.malvy@tri-cycle.fr /

Responsable Curage et réemploi :

Anne Gulino, anne.gulino@tri-cycle.fr

Site web : [tricycle-curage.fr](http://tricycle-curage.fr)

Adresse : 120 rue du Moulin de Cage, 92 230 Gennevilliers

Date de création de l'entreprise Tricycle : 2009

Date de création de la marque Tricycle Curage : 2017

Logo :



### Chiffre clés :

Nombre de salariés Tricycle : 115 salariés dont 72 en emploi d'insertion

CA Tricycle : 5,6 millions d'euros en 2021

3 chiffres susceptibles d'être valorisés :

- + de 2 500 tonnes de matériaux de construction et d'équipements recyclés en 2021,
- 44 000 m<sup>2</sup> curés à la Tour Voltaire, La Défense,
- + 145 % d'évolution du CA de l'entreprise Tricycle en 3 ans.

### Projets phares :

Nombre de salariés Tricycle : 115 salariés dont 72 en emploi d'insertion

CA Tricycle : 5,6 millions d'euros en 2021

3 chiffres susceptibles d'être valorisés :

- + de 2 500 tonnes de matériaux de construction et d'équipements recyclés en 2021,
- 44 000 m<sup>2</sup> curés à la Tour Voltaire, La Défense,
- + 145 % d'évolution du CA de l'entreprise Tricycle en 3 ans.

### Témoignages :

Eric Escudié, Directeur des Opération chez RATP REAL ESTATE :

« Dans un objectif de réemploi et de réinsertion professionnel, RATP Real Estate, dans le cadre de la réhabilitation de la Maison de la RATP, a lancé en 2019 un appel d'offre pour la partie curage du chantier. Nos équipes ont décidé de confier dans un premier temps la partie curage des bâtiments à Tricycle pour plusieurs raisons : Tricycle a su répondre au cahier des charges initial, en répondant à nos attentes en terme de politique de réemploi et de réinsertion professionnelle, en accord avec les valeurs RSE de RATP Real Estate. Dans un second temps, nos équipes ont décidé de prolonger le partenariat sur la partie réemploi du mobilier. Les éléments différenciant malgré la concurrence sur ce marché :

- Tricycle avait un réel avantage en termes de réemploi du mobilier. Grâce à sa filière Gepetto, qui permet de transformer au mieux les matériaux en leur donnant une seconde vie. Par exemple, la construction des bureaux à partir de portes collectées sur la Maison de la RATP.
- Tricycle possède également un entrepôt de stockage de plus de 5 000 m<sup>2</sup>, permettant de stocker et gérer les pré-commandes en amont de la réception des matériaux, un gain de temps dans la vente pour les partenaires.
- Leur efficacité dans la revente de matériaux et mobilier : grâce à leur plateforme. »

### Ressources supplémentaires :

[Présentation de l'entreprise Tricycle](#)

[Prise de parole d'Aurélie Malvy, Directrice Curage et Réemploi](#)

[Chantier de la RATP REAL ESTATE](#)

[Présentation de Bâticycle, notre magasin de réemploi de matériaux de second œuvre](#)

## FICHES PORTEURS DE SOLUTIONS

# FOURNISSEUR D'ÉCO-MATÉRIAUX

### LISTE DES ENTREPRISES :

<i>ADOpte UN BUREAU</i>	138
<i>CYCLE TERRE</i>	140
<i>ETEX FRANCE BUILDING PERFORMANCE</i>	142
<i>FAISEURS DE TERRES</i>	144
<i>MYMAT</i>	146
<i>PUM</i>	148
<i>RECOVERING</i>	150
<i>REMIX RÉEMPLOI ET MATÉRIAUX</i>	151
<i>SAINT-GOBAIN WEBER</i>	152

# FICHE PORTEUR DE SOLUTION

## FOURNISSEUR D'ÉCO-MATÉRIAUX

Nom de l'organisme: Adopte un bureau

### Description :

AUB cherche à faire disparaître la notion de déchet dans le monde du mobilier de bureau. Travailler chez AUB, c'est croire que nos modèles peuvent changer le monde, et c'est aussi avoir envie de s'épanouir dans son travail par des relations saines et agréables avec ses clients et ses collègues. Nous créons des aménagements de bureaux qui prennent soin de la planète, des gens et de votre budget.

Nos promesses :

- à l'équipe ; une entreprise libérée avec transparence, équité et responsabilité
- à nos clients : Ergonomie : des postes de travail qui prennent soin de la santé de vos collaborateurs
- Ecologie : des aménagements à faible impact environnemental
- Économies : du mobilier de qualité accessible en occasion

### Informations clés :

SAS Société par Actions Simplifiée  
contact : maxence@adopteunbureau.com /  
christophe@adopteunbureau.com  
<https://www.adopteunbureau.fr/>  
Bureau : 21 rue Albert Bayet, 75013 PARIS  
Entrepôt : 1 rue François ARAGO, 92160 ANTONY  
création : 04/06/2015

Logo :



### Chiffres clés :

- 17 salariés
- 4 271 359 € de CA en 2021
- chiffres clefs :
  - > 450 t de déchets de mobilier de bureaux évités
  - > impact carbone de nos produits 80% inférieur à un produit similaire neuf
  - > 30% des bénéfices reversés aux employés

### Projets phares :

- INSERM (Paris Santé Campus)
- MORNING
- Startway
- Groupe 1981
- TAT Studio
- Hannover Re
- Adagia partners

### Témoignage :

« Nous sommes très contents de notre nouveau nid ! Nos nouveaux espaces permettent de s'adapter à des modes encore plus collaboratifs et transverses entre services, dans l'intérêt de nos clients. »

Damien Vaissière, Content & Community Manager chez IleK

254 avis google avec une note de 4,9/5

### Ressources supplémentaires :

<https://www.linkedin.com/company/adopteunbureau/>

# FICHE PORTEUR DE SOLUTION

## FOURNISSEUR D'ÉCO-MATÉRIAUX

Nom de l'organisme: Cycle Terre

### Description :

Cycle Terre fournit des matériaux en terre. Ils se fournissent en terre d'excavation non polluée auprès des chantiers franciliens.

Ils proposent également un accompagnement technique autour de l'usage de matériaux terre mais aussi des formations pour les maçons directement sur chantier.

### Informations clés :

SCIC Cycle Terre  
DUSAUSAYE Teddy Directeur Général  
WALLERS Elodie Architecte Spécialiste Terre  
<http://www.cycle-terre.eu>  
2 Bis rue Paul Langevin 93270 SEVRAN  
Création : Avril 2021

### Logo :



### Chiffres clés :

6 salariés dont 2 issus de l'insertion  
1ère année d'activité  
50 000 BTC produites sur 8 projets  
Des FDES mettant en avant des indices carbonés très bas

### Projets phares :

- Hôpital de jour de Meulan en Yvelines
- Colisée de Tremblay en France
- L'Arena de Paris
- Groupe scolaire de Bretigny sur Orge
- Logements sociaux à Alfortville
- Boutique VEJA Paris

### Témoignages :

[Vidéo témoignage](#)

# FICHE PORTEUR DE SOLUTION

## FOURNISSEUR D'ÉCO-MATÉRIAUX

Nom de l'organisme: Etex France Building Performance

### Description :

Siniat est le leader technique de la plaque de plâtre et spécialiste de solutions utiles pour cloison, plafond et isolation. Créateur de produits innovants et intelligents pour les bâtiments recevant du public comme pour les logements ou la maison, la marque Siniat s'engage pour le confort et la santé de tous, dans un environnement durable.

### Informations clés :

Etex France Building Performance (SA)  
thomas.medjir@etexgroup.com  
<https://www.etexgroup.com/fr-fr/of-living/Relations-investisseurs/annualreport2019/building-performance/>  
Siège social : Avignon 84000  
Créé en 1954

### Logo :



etex  
building  
performance

### Chiffres clés :

1285 salariés  
CA > 400 M€  
Recyclage tonnes de plâtre : 60 000 TONNES  
FDES disponible  
Certification environnemental : ISO 140001 / ISO 50001  
Rapport RSE  
Made in France

### Projets phares :

Nos produits & systèmes Siniat sont régulièrement sélectionnés et mis en oeuvre en cloison, plafond, isolation et mur extérieur pour leurs performances techniques, environnementales ou esthétiques dans le cadre de projets de construction de tous types de bâtiment : établissements de santé ou d'enseignement, centres commerciaux, maisons ou logements collectifs, centres aquatiques, constructions à ossatures bois...

Exemples de chantier :

ELCA - Noisy Le grand (93)

Le Monde - Paris (75)

Hotel du Palais - Biarritz (64).

Studium - Strasbourg (68).

### Ressources supplémentaires :

<https://www.siniat.fr/fr-fr/>

# FICHE PORTEUR DE SOLUTION

## FOURNISSEUR D'ÉCO-MATÉRIAUX

Nom de l'organisme: Faiseurs de terres

### Description :

Faiseurs de Terres a pour objectif la production de substrats de sol et de toiture en économie circulaire et en insertion à partir des matières usagées du territoire (terres excavées, matières issues de la déconstruction, composts) en alternative à la prédation de terres végétales pour participer à la renaturation des villes.

Fort de nos expériences et en nous appuyant sur nos compétences scientifiques, agronomiques et sociales, nous avons la capacité de : - Devenir votre fournisseur local et social en substrats fertiles normalisés et conformes aux règles professionnelles pour les aménagements au sol et en toiture / Recycler et valoriser les terres excavées, les sous-produits de déconstruction et les biodéchets / Végétaliser les espaces (création, aménagement et entretien des espaces verts) / Former les personnes en insertion vers les métiers écologiques de demain et créer des emplois durables sur le territoire

### Informations clés :

Le projet Faiseurs de Terres est co-construit par une Sociétés à Actions Simplifiées (SAS) du même nom créée en septembre 2021, composée de Halage (Structure d'Insertion par l'Activité Économique dans l'aménagement d'espaces verts naturels et l'agriculture urbaine), Neo-Eco (bureau d'études expert dans la création de boucles d'économie circulaire et valorisation) et Topager (acteur central de la végétalisation urbaine en Île-de-France )

Contact clé : Sarah Hamza Reguig,  
sarah.hamzareguig@faiseursdeterres.fr, Mob : +33(0)6 28 70 91 80

Adresse : PHARES, 6, rue Arnold Géraux, 93450 L'Île-Saint-Denis

### Logo :



### Chiffres clés :

8 salariés dont 6 insertion

3 chiffres clés :

- Plus de 15 ans d'expérience en économie circulaire, aménagement du territoire et insertion
- Retour d'expériences sur plus de 50 projets de végétalisation et de déploiement et fabrication de substrats fertiles collectivement
- Plusieurs centaines de milliers de tonnes de d'éco-matériaux développés

### Projets phares :

- Installation d'un démonstrateur de fabrication de substrats fertiles de sol et de toiture sur Lil'Ô
- Expérimentation de production de 1500 m<sup>3</sup> de substrats de plantation à partir de matériaux de démolition et de matières organiques pour les aménagements du village olympique des athlètes pour la SOLIDEO
- Valorisation de sédiments Val'Agro visant à développer un support de culture en mélange avec du compost selon la méthodologie nationale Sédimatériaux
- Développement d'éco-matériaux pour la SGP
- Recherche expérimentale de développement de substrat fertile avec Plaine Commune
- Expérience sur l'élaboration de substrats à partir de produits recyclés Grad, B., Bel, N N., Marchal, N., Madre, F., Castell, J. F., Cambier P.,... & Aubry, C. (2015). Recycling urban waste as possible use for rooftop vegetable garden. Future of Food : Journal on Food, Agriculture and Society, 3(1), 21-34

### Témoignages :

"Halage, Néo-Eco et Topager sont des acteurs investis qui font avancer l'état des connaissances sur les substrats fertiles. Ils se sont avérés être des producteurs engagés dans les chantiers que nous avons partagés.", Marine Lingart, Directrice et gérante d'URBAN-ECO-SCOP.

### Ressources supplémentaires :

<https://www.grandpariscirculaire.org/initiative/h/lles-faiseurs-de-terre.html>

# FICHE PORTEUR DE SOLUTION

## FOURNISSEUR D'ÉCO-MATÉRIAUX

Nom de l'organisme: MYMAT

### Description :

La plateforme MYMAT a vocation à apporter une solution globale à la gestion des terres excavées sur la région IDF (Inertes, non inertes, pollués) ainsi qu'aux déchets de déconstruction béton. En combinant des solutions de traitement biologique, des procédés physiques (lavage, criblage, concassage) et en offrant des matériaux naturels (mais 100% ressources naturelles préservées) et recyclés, notre plateforme offre une solution unique, globale aux acteurs du BTP.

Le projet LAVTEX (lauréat de AaP ADEME de 2020) repose sur la valorisation de déblais dûment sélectionnés issus d'horizons géologiques définis pour en faire des granulats de grande qualité pouvant être intégrés à des formulations de bétons normés. Au travers d'un système de lavage de terres particulièrement pointus, nous extrayons de la matrice sols, l'ensemble des particules de type sables et graviers.

Le second développement concerne la valorisation des béton de déconstruction. En sélectionnant des gisements de béton, en les concassant et en les lavant, notre entreprise est en capacité de produire des granulats issus bétons concassés (donc recyclés) de type 1 ou 2 selon les campagnes.

### Informations clés :

MYMAT = Etablissement secondaire de l'entreprise MEDINGER ENVIRONNEMENT SAS

Contacts : Hervé MONTCLAIR - Directeur des Opérations

<https://medinger.fr/mymat-environnement/>

Plateforme de Bruyères sur Oise - Port Amont - 95820 Bruyères sur Oise

Création 2018

Logo :



### Chiffres clés :

25 salariés

20 M€ de chiffre d'affaire

Projet LAVTEX - Lauréat Appel à Projet ADEME 2020 "Economie circulaire et Déchets" - 5 M€ d'investissement réalisés - Mis en route en juillet 2021

140.000 tonnes de déblais inertes soustraits à l'enfouissement - 80.000 tonnes de matériaux valorisés en granulats à usage bétons (Sables 0/1, sables 0/4, Gravillons 4/10 et 10/20)

85 % de valorisation noble

662 tCO<sub>2</sub>eq évitées par rapport aux solutions classiques d'extraction et induisant un épuisement des ressources naturelles

### Projets phares :

La plateforme MYMAT a vocation à apporter une solution globale à la gestion des terres excavées sur la région IDF (Inertes, non inertes, pollués) ainsi qu'aux déchets de déconstruction béton. En combinant des solutions de traitement biologique, des procédés physiques (lavage, criblage, concassage) et en offrant des matériaux naturels (mais 100% ressources naturelles préservées) et recyclés, notre plateforme offre une solution unique, globale aux acteurs du BTP.

Le projet LAVTEX (lauréat de AaP ADEME de 2020) repose sur la valorisation de déblais dûment sélectionnés issus d'horizons géologiques définis pour en faire des granulats de grande qualité pouvant être intégrés à des formulations de bétons normés. Au travers d'un système de lavage de terres particulièrement pointus, nous extrayons de la matrice sols, l'ensemble des particules de type sables et graviers.

Le second développement concerne la valorisation des béton de déconstruction. En sélectionnant des gisements de béton, en les concassant et en les lavant, notre entreprise est en capacité de produire des granulats issus bétons concassés (donc recyclés) de type 1 ou 2 selon les campagnes.

### Témoignages :

"C'est avec un certain enthousiasme que Béton Bâtir a ouvert sa troisième centrale à béton en Île-de-France sur le Site de Mymat en 2021. Cette nouvelle unité de production est l'aboutissement de plusieurs années de partenariat entre la société Médinger et Béton Bâtir Sud Francilien. Dès janvier 2020, sous l'impulsion des représentants de Medinger, les grandes lignes de ce partenariat se sont dessinées. Très rapidement, nous avons été séduit par ce projet innovant, qui donne une vision claire des matériaux de demain. L'avenir des centrales à béton passera impérativement par la valorisation des matériaux issus du terrassement et de la déconstruction. Le chemin sera long et difficile pour faire accepter le changement mais les ressources en matériaux naturels diminuent chaque année. C'est dans ce contexte que nous avons dimensionné notre installation pour consommer les matériaux issus du projet LAVTEX. Nous travaillons sur des formules béton robustes, composées de 5 à 50% de sable et granulats recyclés. La synergie de compétences, des femmes et des hommes qui composent nos deux entreprises, permet d'avancer rapidement dans la production des matériaux de demain, dans un but essentiel, réduire l'impact environnemental de nos métiers " - Franck DUVAL - Directeur Général de BBSF

# FICHE PORTEUR DE SOLUTION

## FOURNISSEUR D'ÉCO-MATÉRIAUX

Nom de l'organisme: PUM

### Description :

PUM, est un négociant-distributeur de services et solutions innovantes en matériaux de synthèse dédiés aux entreprises du Bâtiment, des Travaux Publics et de l'aménagement extérieur. Nous fournissons les composants des réseaux qui transportent les richesses essentielles pour l'Homme : l'eau, l'énergie, les télécommunications. Fort d'un réseau de 212 agences, partout en France, nos 80 000 clients professionnels peuvent compter sur les conseils d'équipes ultra-formées. Pour des services toujours plus réactifs, nous investissons le digital et développons quotidiennement de nouveaux services disponibles 24h/24 sur notre site [mypum.fr](http://mypum.fr). Chaque jour, partout, nous nous mobilisons pour un impact positif, avec notre programme PURE (Pour Un Réseau Engagé), car nous considérons la RSE comme une opportunité pour créer des cercles vertueux. Qu'il s'agisse de nos collaborateurs ou de nos clients, nous nous mobilisons pour les connecter à ce qu'il y a de plus important : à un monde plus humain, plus agile, plus responsable.

### Informations clés :

SARL  
Jean-Yves Burgy, 0609038240, [jyburgy@recovering.fr](mailto:jyburgy@recovering.fr)  
<https://recovering.fr/>  
117 avenue Victor Hugo, 92100 Boulogne Billancourt  
9 juin 2009

### Logo :



### Chiffres clés :

Plus de 1400 collaborateurs  
Plus de 210 agences  
83 Tonnes de plastiques solides récupérées en 2021  
100 agences proposant un service de récupération de chutes plastiques gratuits : Bennes ou Big Bag.  
310 produits présents dans notre jauge de matière recyclée ( A à D)

### Projets phares :

Exemple de deux éco-matériaux sélectionnés par PUM:

- La gamme Flowrain, des tubes annelés PEHD 100% recyclé de POLIECO, une gamme à haute valeur environnementale. Qui a notamment convaincu EIFFAGE GENIE CIVIL Infra Linéaires en variante à un tuyau béton pour des travaux sur les autoroutes A4 et A13.
- Le GeoClean Origin, de TenCate Aquavia, un aquatextile oléo-dépolluant, une véritable innovation responsable pour la dépollution et la gestion des eaux de ruissellement. Déjà plébiscité par EUROVIA (chantier des JO 2024, le centre-ville de DRAVEIL et de Bois-Colombes) et aussi par EIFFAGE Route pour la ville de Champigny-sur-Marne.

### Témoignage :

«Notre client avait un projet moderne pour l'aménagement des voiries de sa commune, mais il n'avait pas mesuré les risques d'infiltration et de pollution potentiels. C'est PUM qui nous a apporté la solution avec le Géoclean, ce matériau était optimal pour les besoins du chantier, il venait combler tous les manquements et, pour nous, les enjeux environnementaux étaient fondamentaux. La mise en œuvre était simple, c'est un produit qu'on réutilisera ! Nous travaillons avec PUM depuis plusieurs années maintenant et nous apprécions leur expertise sur les innovations produits et leur engagement environnemental.»

Yohan HERRY - Chef de Secteur EIFFAGE Route

### Ressources supplémentaires :

[Programme RSE PURE](#) à télécharger

# FICHE PORTEUR DE SOLUTION

## FOURNISSEUR D'ÉCO-MATÉRIAUX

Nom de l'organisme: Recovering

### Description :

Société d'expertise et de conseil indépendante, spécialisée dans l'économie circulaire des déchets

- Prestations couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur des matériaux et déchets d'activités économiques et du BTP
- Large panel de prestations non seulement de conseil mais aussi d'accompagnement opérationnel sur le terrain dans la mise oeuvre de projets

### Informations clés :

SARL  
Jean-Yves Burgy, 0609038240, jyburgy@recovering.fr  
<https://recovering.fr/>  
117 avenue Victor Hugo, 92100 Boulogne Billancourt  
9 juin 2009

### Logo :



### Chiffres clés :

6 salariés  
550 K€  
plus de 200 projets d'économie circulaire  
13 ans d'existence.

### Projets phares :

- Métabolisme Urbain (mu) -Plaine Commune
- Economie circulaire Ville de Miramas
- Démolition Usine KDI La Courneuve

# FICHE PORTEUR DE SOLUTION

## FOURNISSEUR D'ÉCO-MATÉRIAUX

Nom de l'organisme: REMIX Réemploi et Matériaux

### Description :

REMIX est un bureau d'études œuvrant au développement des pratiques de réemploi des matériaux de construction.

Il accompagne les professionnels du secteur du bâtiment, notamment les équipes de maîtrises d'ouvrages et de maîtrise d'œuvre, dans le montage et la réalisation d'opérations de réemploi. REMIX travaille également à la sensibilisation et à la formation des acteurs au sujet de l'économie circulaire des matériaux de construction.

### Informations clés :

'SAS

Bureau d'études réemploi, filiale de l'agence d'architecture Encore Heureux.

[www.remixremix.fr](http://www.remixremix.fr)

104 Rue d'Aubervilliers 75019 Paris,

Création : 03/09/2019

### Logo :



**REMIX**  
RÉEMPLOI ET MATÉRIAUX

### Chiffres clés :

3 etp

100 000 €

Plus d'une dizaine de projets en cours, programmes variés, montant travaux jusqu'à 70 M €.

# FICHE PORTEUR DE SOLUTION

## FOURNISSEUR D'ÉCO-MATÉRIAUX

Nom de l'organisme: SAINT-GOBAIN WEBER

### Description :

Weber est un fabricant français de mortiers innovants pour la construction durable.

Un programme RSE porté par l'émblématique hashtag "VertEtFier", une gamme de produits & services éco-engagés qui ne cesse de s'étoffer, de conséquents investissements en vue de réduire toujours davantage son empreinte carbone et sa consommation de ressources, un accompagnement privilégié des professionnels du bâtiment dans le développement de nouveaux modes constructifs, comme celui de la construction bois ... , loin d'un "inventaire à la Prévert" il s'agit bel et bien pour Weber de mener des actions impactantes et convergentes afin de contribuer à un monde plus « vert », durable, responsable.

Et parce que Weber place l'humain au cœur de ses actions, c'est en sollicitant collégialement ses plus de 700 collaborateurs en France que tous s'engagent aujourd'hui autour d'une même vocation : « Inventer ensemble avec audace et passion le bâtiment de demain ».

### Informations clés :

Saint-Gobain Weber France (SAS)  
Prisca Lopez  
<https://www.fr.weber>  
2/4 Rue Marco Polo 94370 Sucy-en-Brie  
Création : 1991

### Logo :



### Chiffres clés :

Plus de 700 salariés  
1300 tonnes de déchets économisées en 2021  
Déjà 7 sites Weber dont NEMOURS (77) proposent de façon volontariste un système de collecte gratuit des emballages (sacs et seaux) usagés  
7 FDES Weber disponibles sur INIES (et de nombreuses à venir très prochainement)

### Projets phares :

-Offre ITE + Enduit adaptée à la construction à ossature bois la plus large du marché et répondant à un maximum de problématiques et configurations de chantier (impact environnemental, réglementation incendie, réglementation sismique, contraintes économiques, etc.)

-4 systèmes sous Avis Technique pour la Construction Ossature Bois (COB) :

o webertherm XM natura, isolant liège 100% biosourcé au bilan carbone positif

o webertherm XM Fibre de Bois, isolant fibre de bois, biosourcé à forte l'inertie thermique

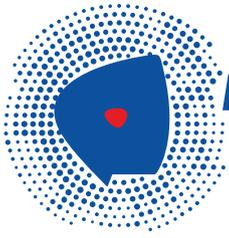
o webertherm XM roche1, isolant laine de roche naturellement incombustible

o webertherm XM PSE ECA , isolant PSE à empreinte carbone amoindrie

-Le Village Olympique de Saint-Ouen est un lieu d'expérimentation pour les solutions de murs en bois (COB - Construction Ossature Bois porteuse ou de FOB - Façade Ossature Bois). Accompagnement de trois ATEX, en COB et FOB, avec son système ITE webertherm XM roche et son enduit minéral à la chaux aérienne webertherm 305. Au total, ce ne sont pas moins de 32.000 m<sup>2</sup> de façades que signerait Weber, sur 3 îlots du village olympique (Secteur E / Secteur D / Secteur A).

### Ressources supplémentaires :

[https://www.youtube.com/watch?v=Nub\\_hhOHjXM](https://www.youtube.com/watch?v=Nub_hhOHjXM)



---

## FICHES PORTEURS DE SOLUTIONS

# LOGISTICIEN DURABLE

### LISTE DES ENTREPRISES :

*LES RIPEURS*

155

# FICHE PORTEUR DE SOLUTION

## LOGISTICIEN DURABLE

Nom de l'organisme: Les Ripeurs

### Description :

Les Ripeurs, c'est une équipe convaincue que le déchet est une ressource qui ne devrait jamais finir sous terre !

46 Millions de tonnes de déchets sont générées dans le secteur du Bâtiment tous les ans. Il est estimé que seulement 68% de ces déchets sont revalorisés. C'est dans l'optique d'améliorer l'empreinte carbone de la gestion des déchets du BTP et d'enrayer le fléau des décharges sauvages qu'ils ont construit des services de collecte fiables, réactifs, traçables et adaptés à chaque type de déchet.

Leur application mobile permet une prise de commande simple et rapide, pour des interventions en 3h en camion utilitaire et en 24 à 48h pour les autres évacuations (bennes, bigbags, amiante, ect...).

### Informations clés :

SAS  
Romain Icol  
www.lesripeurs.com  
100 avenue du Général Leclerc 93500 Pantin  
Création : 04-08-2017

### Logo :



### Chiffres clés :

41 salariés  
CA 2021 : 6M€  
84% de valorisation moyenne  
138kT de déchets collectés  
45K commandes traitées

### Projets phares :

- Scénographie du Palais Éphémère "Les Étincelles" (Palais de la Découverte) : 100% en bois de réemploi (commanditaire: Universcience)
- Treillage de la terrasse de la Maison des Canaux: 100% en bois de réemploi
- La Bagagerie du Canal: fabrication de 52 casiers et divers agencements
- Agencements dans la Maison des Canaux: conception et fabrication de bureaux et d'étagères suspendue en bois de réemploi
- Bar/Billetterie pour CircusNext à 80% en bois de réemploi.

### Témoignages :

"Cela fait plus de deux ans que La Plateforme du Bâtiment et Les Ripeurs sont partenaires. Grâce à leur agilité, LES RIPEURS ont su capter l'ADN de notre enseigne et s'adapter ! C'est en nous accompagnant au travers des animations en dépôt ou encore en faisant évoluer leur service qu'ils ont su convaincre plus de 1000 de nos clients." Jean Emmanuel Desbois, directeur du Parcours Client et des Services Plateforme du Bâtiment (groupe Saint-Gobain)

"A travers notre partenariat avec les Ripeurs nous promouvons ensemble, l'évacuation et la revalorisation des déchets de chantier auprès de nos clients couvreurs. Ces derniers apprécient notamment un service simple, rapide, efficace et de qualité." Delphine Dubois, responsable communication et digital Chez Asturienne (groupe Saint-Gobain)

### Ressources supplémentaires :

[Vidéo promotionnelle](#)



## FICHES PORTEURS DE SOLUTIONS

# PLATEFORME NUMÉRIQUE

### LISTE DES ENTREPRISES :

<i>AMAT MATÉRIAUTHÈQUE</i>	158
<i>BACKACIA FRANCE</i>	160
<i>CYCLE UP</i>	162
<i>OPALIS (BELLASTOCK, ROTOR)</i>	164
<i>STOCKPRO</i>	166

# FICHE PORTEUR DE SOLUTION

## PLATEFORME NUMÉRIQUE

Nom de l'organisme: AMAT Matériauthèque

### Description :

L'Amat est une plateforme numérique proposant des matériaux produits à base d'éléments naturels, ou issus du recyclages. Ils sont destructibles sans rejets toxiques. L'équipe met à la disposition des adhérents; fiches techniques, adresses des fabricants et distributeurs. Ces produits sont destinés aux industries de l'événement, de l'agencement, du décor pour le spectacle vivant, la muséographie, le cinéma, second oeuvre du bâtiment. Ils sont classés en 5 groupes d'utilisation. Permettre aux professionnels d'appréhender l'éco conception. Assure une veille technologique. Identifier les acteurs de l'économie circulaire. Lier les relations entre les professionnels membres de l'association et les fabricants partenaires.

### Informations clés :

Association loi 1901  
Jacques ROUGE  
Alain MASMONDET  
[www.amat-materiauthèque.fr](http://www.amat-materiauthèque.fr)  
95 quai Gabriel Péri 94340 Joinville le Pont.  
Création : Octobre 2012

### Logo :



### Chiffres clés :

Site visité 2500 à 3000 fois/mois.  
Pas de salarié; 2 bénévoles.  
Pas de CA.  
Plus de 200 matériaux éco responsables référencés.  
Tous recyclables réutilisables.

### Projets phares :

- Salon "Nouvelles vies"
- Salon de l'Aéronautique (SIAE)
- Comité international Olympique (CIO)
- Institut de l'économie circulaire.
- Valdélia
- Alr Cube
- SYNPASE
- Musée des Confluences
- Musée de l'Homme (mnhn)
- GL Events
- Grosjean Bois
- Fédération des Métiers de l'Exposition
- Villette Makerz

### Témoignages :

FG Design (François Guarino)  
SYNPASE (Philippe Abergel)  
Institut de l'Economie Circulaire (François Michel Lambert)  
Grosjean Bois (Guillaume Grosjean)

### Ressources supplémentaires :

AS (magazine) n° 242 [www.as-editions.com](http://www.as-editions.com) email:[redaction@as-editions.fr](mailto:redaction@as-editions.fr) voir pages 78/79

# FICHE PORTEUR DE SOLUTION

## PLATEFORME NUMÉRIQUE

Nom de l'organisme: Backacia France

### Description :

Depuis 2017, Backacia est un acteur incontournable du réemploi des produits, matériaux et équipements de construction. Notre engagement : accompagner la chaîne d'acteurs du BTP et de l'immobilier dans la réduction des déchets, la préservation des ressources et la mise en œuvre de solutions d'économie circulaire quelle que soit la nature de leurs opérations. Nous proposons une offre de conseil AMO réemploi, de sourcing, de formation sur-mesure adaptée à vos besoins et de solution digitale marketplace afin de permettre la reprise de vos ressources sur le marché de l'occasion par notre réseau d'acheteurs B2B sur [www.backacia.com](http://www.backacia.com).

### Informations clés :

Statut SAS

Siège : 29B rue d'Astorg 75008 Paris

Contact - [contact@backacia.com](mailto:contact@backacia.com) - 07 57 91 95 07

Adèle Vanhecke - Directrice Etudes & développement -

[adele.vanhecke@backacia.com](mailto:adele.vanhecke@backacia.com) - 07 63 74 13 54

Marketplace : [www.backacia.com](http://www.backacia.com)

Création de Backacia en 2017 et Backacia France en 2022.

Logo :



### Chiffres clés :

4 salariés

Exercice 2020 : 394 852,61€

1200 projets accompagnés depuis 2017

6 500 tonnes de CO<sup>2</sup> évitées

1 projet lauréat des Trophées Bâtiments Circulaires 2022

### Projets phares :

Théâtre National de la Danse - Chaillot / RIVP / Ville de Paris / APHP / Conseil départemental des Hauts-de-Seine / Norges Bank Investment Management / MIN de Rungis / LIDL / Groupama Immobilier / Crédit Agricole / Bouygues Immobilier / Eiffage Immobilier / Atenor France / Covea Immobilier / Louis Vuitton / Altarea Cogedim / Studios Architecture / Nexity / SEMAPA / SETEC / Oasiis / Vida Architecture / EPA ORSA / Swiss Life / Vinci Construction / Gecina / SOGECAP / Chanel / AGYRE / Région Bourgogne Franche Comté / SOLIDEO

### Témoignages :

"En tant que maître d'ouvrage, faire appel à Backacia nous a permis d'identifier nos ressources mais aussi fixer et tenir nos objectifs ambitieux de réemploi. En plus de l'accompagnement en phase d'études, nous avons bénéficié de leur expérience opérationnelle, tant en coordination avec l'entreprise de curage pour encadrer la dépose soignée que pour veiller à la bonne réintégration du réemploi In-situ dans le projet avec l'équipe de maîtrise d'œuvre. Les matériaux qui n'ont pas pu être intégrés au projet ont été mis sur le marché grâce à la plateforme backacia.com et ont trouvé preneur grâce aux réseaux professionnels. En fin d'opération les fiches de traçabilité réemploi nous ont été transmises et le bilan d'opération s'est avéré très utile pour quantifier l'impact environnemental et économique du projet. Bravo à l'équipe pour son sérieux et son investissement tout au long de l'opération !"

# FICHE PORTEUR DE SOLUTION

## PLATEFORME NUMÉRIQUE

Nom de l'organisme: Cycle Up

### Description :

En accès libre pour tous les professionnels, cycle-up.fr a été conçu pour optimiser la rencontre de l'offre et de la demande en matériaux de réemploi et pour mettre en relations les acteurs de la filière : propriétaires, maîtres d'ouvrage, architectes, ingénieurs, démolisseurs et constructeurs. La plateforme est également un lieu d'innovation et de pédagogie : un espace dédié intègre des exemples illustrés de réemploi, des bibliographies, des fiches pratiques et invite designers et architectes à proposer de nouveaux concepts de valorisation. Cycle Up propose d'accompagner vos projets sans se substituer aux rôles et acteurs usuels du projet et de la construction, et peut y injecter la juste ambition et les savoir-faire propres au réemploi et à l'économie circulaire. Cycle Up s'inscrit par ailleurs dans une logique de développement social et territorial, en proposant les services d'entreprises locales et des sociétés d'insertion dans le cadre de la mise en œuvre du réemploi dans les projets.

### Informations clés :

SAS

Contact étude et conseil :

Coline Blaison // coline.blaison@cycle-up.fr // 06 72 58 23 46

Contact commercialisation, approvisionnement :

Vincent Gravier // vincent.gravier@cycle-up.fr // 06 52 22 91 07

Contact entrepôt du réemploi et reconditionnement :

Theophile Viennot // theophile.viennot@cycle-up.fr // 06 37 33 30 57

Site web : <https://www.cycle-up.fr>

Date de création : 2017

Logo :



### Chiffres clés :

47 salariés

CA 2021 : 1 056 000 €

+410 projets déployés en économie circulaire

+5 000 tonnes de CO2 évité via l'utilisation de la marketplace cycle-up.fr

+ 3,6M€ d'économies pour nos clients

**Projets phares :**

[Liste des projets Cycle Up](#)

**Témoignages :**

<https://site.cycle-up.fr/notre-univers-du-reemploi/categorie/temoignages-clients-interviews/>

**Ressources supplémentaires :**

<https://site.cycle-up.fr/ressources/>

# FICHE PORTEUR DE SOLUTION

## PLATEFORME NUMÉRIQUE

Nom de l'organisme: OPALIS (Bellastock, Rotor)

### Description :

L'objectif du site Opalis est de faciliter le recours à des matériaux de réemploi dans des projets de construction et de rénovation. Pour ce faire, Opalis s'organise autour de différentes rubriques. Le site propose un annuaire des opérateurs professionnels qui vendent des matériaux de construction issus du démontage d'anciens aménagements ou bâtiments. Outre la fourniture de produits de construction de réemploi, ces acteurs proposent souvent d'autres services : déconstruction, nettoyage, remise à dimension, conseils... Dans beaucoup de cas, s'appuyer sur cette expertise dans le cadre d'un projet permet de concrétiser de façon optimale des ambitions en matière de réemploi. Les services proposés par chaque opérateur sont détaillés sur des fiches. Opalis fournit également de la documentation technique sur les produits de construction les plus courants sur le marché du réemploi : caractéristiques principales, disponibilité, fréquence, prix indicatifs... Une troisième rubrique recense des réalisations récentes qui mettent en œuvre de façon inspirante des matériaux de réemploi. La dernière rubrique reprend des documents et des liens utiles pour les visiteurs désireux d'aller plus loin.

### Informations clés :

<https://opalis.eulen>

Belgique 2017

France 2019

### Logo :



### Chiffres clés :

Ce projet a été développé en plusieurs phases grâce au soutien de Bruxelles Environnement, du Fonds Duurzaam Materialen- en Energiebeheer, de la Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre du Programme Régional d'Économie Circulaire (PREC, mesure RD15), de l'OVAM dans le cadre de Vlaanderen Circulair, de l'ADEME (France) ainsi que de la Région Île de France.

### Projets phares :

Ce projet a été développé en plusieurs phases grâce au soutien de Bruxelles Environnement, du Fonds Duurzaam Materialen- en Energiebeheer, de la Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre du Programme Régional d'Économie Circulaire (PREC, mesure RD15), de l'OVAM dans le cadre de Vlaanderen Circulair, de l'ADEME (France) ainsi que de la Région Île de France.

# FICHE PORTEUR DE SOLUTION

## PLATEFORME NUMÉRIQUE

Nom de l'organisme: StockPro

### Description :

StockPro propose une solution digitale en 3 outils s'adressant à l'ensemble des acteurs de la filière BTP:

- une solution de gestion et pilotage de stock (cible artisans et fabricants)
- une solution de cleaning, de consolidation et d'enrichissement de data (cible fabricants et négociants)
- une solution de place de marché et vente multicanale via marketplace tierces (cible artisans, négociants, fabricants, et particuliers bricoleurs).

En choisissant StockPro, les acteurs de la filière BTP luttent contre le gaspillage, oeuvrent pour le réemploi de leurs matériaux neufs et réduisent ainsi considérablement l'empreinte carbone des matériaux sauvés de la destruction.

### Informations clés :

StockPro, SAS créée en octobre 2018

Romain de Garsignies, Président - Agathe Savioz, Secrétaire Générale.

Siège: 17 rue Anne Amieux, 92350 Sèvres

Bureaux: 29 rue Vauthier, 92100 Boulogne-Billancourt

[www.stock-pro.fr](http://www.stock-pro.fr)

### Logo :



### Chiffres clés :

26 salariés dont 2 stagiaires et 1 alternant (3 alternants dès septembre 2022).

CA réalisé 2021: 230 k€ - CA estimé 2022: 4 273k€

360.000 produits disponibles à la vente sur la place de marché, tous neufs en réemploi.

### Projets phares :

- Schneider Electric (leader mondial du matériel électrique)
- Sika (leader mondial de l'étanchéité),
- Würth, Sonepar France, Eiffage, Bouygues Energie Services, Kiloutou et Cédeo...
- Environ 3300+ clients acheteurs sur la place de marché.
- Engagés dans une action de réemploi solidaire en Normandie pour construire des Tiny Houses afin d'accompagner des personnes en réinsertion professionnelle et sociale.

### Témoignage (optionnel) :

"StockPro nous a ouvert une véritable fenêtre sur l'anti-gaspillage et le réemploi. Sur l'exercice 2021, les différentes actions mises en place ont permis de réduire de 2,5 tonnes nos rejets. Mais ce n'est là qu'un début, en février 2022, après seulement un mois d'utilisation, nous en sommes déjà à 700 kgs de produits non-rejetés dans les circuits de destruction. Lorsque nous réussissons à donner une seconde vie à nos produits, c'est notre impact environnemental que nous réduisons."

Stéphane Robac, contrôleur de gestion des stocks chez Sika

### Ressources supplémentaire (publication, lien vidéo...) :

<https://www.youtube.com/watch?v=eVQDzsR0n20>

---

## FICHES PORTEURS DE SOLUTIONS

# PLATEFORME 3R (RÉEMPLOI, RECONDITIONNEMENT, RECYCLAGE)

### LISTE DES ENTREPRISES :

<i>BÂTICYCLE</i>	169
<i>EUROPÉENNE DE NÉGOCE</i>	171
<i>RÉAVIE</i>	173
<i>TERSEN</i>	175

# FICHE PORTEUR DE SOLUTION

## PLATEFORME 3R (RÉEMPLOI, RECONDITIONNEMENT, RECYCLAGE)

Nom de l'organisme: Bâticycle

### Description :

Bâticycle est un magasin d'équipements et matériaux de construction d'occasion pensé pour les professionnels du bâtiment (second œuvre - chantier - base vie). Issus du secteur du BTP, nos produits réemployés proviennent majoritairement de nos chantiers de curage situés en Île-de-France, mais aussi d'autres ouvrages de curage ou encore de surplus de chantiers.

Notre objectif : contribuer à la seconde vie des déchets de second œuvre afin de réduire l'empreinte carbone du BTP. Notre service : les récupérer en circuit court grâce à notre propre flotte de camions puis les revendre d'occasion aux professionnels du bâtiment. Notre solution de réemploi participe activement au développement de l'économie circulaire et de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) puisque nous sommes conventionnés Entreprise d'Insertion par l'activité économique par la DIRECCTE 92.

### Informations clés :

SARL

Contact clés :

- Directrice Curage et Réemploi : Aurélie Malvy, aurelie.malvy@tricycle.fr,
- Chargée de projets Curage et Réemploi : Chloé Louis, chloe.louis@tricycle.fr

Site web : [baticycle.fr](http://baticycle.fr)

Adresse(s)/localisation : 120 rue du Moulin de Cage, 92 230  
Gennevilliers

Date de création de l'entreprise Tricycle : 2009

Date de création de la marque Bâticycle : 2019

Logo :



### Chiffres clés :

115 salariés dont 72 en emploi d'insertion

CA Tricycle : 5,6 millions d'euros en 2021

3 chiffres susceptibles d'être valorisés :

- + de 2 500 tonnes de matériaux de construction et d'équipements recyclés en 2021,
- Environ 150 tonnes de matériaux de construction et d'équipements réemployés en 2021,
- + 145 % d'évolution du CA de l'entreprise Tricycle en 3 ans.

### Projets phares :

- Bouygues : contrat cadre pour la fourniture d'équipements et matériaux de réemploi
- Solideo : fourniture de 4 500m<sup>2</sup> de moquette
- Eiffage : fourniture de plancher technique
- RATP : dépose de 2 500m<sup>2</sup> de moquette à la maison de la RATP (siège social) et entièrement retournés dans le circuit du réemploi pour une seconde vie
- Académie Fratellini : chantier de déconstruction sélective en cours avec Tricycle Curage.

# FICHE PORTEUR DE SOLUTION

## PLATEFORME 3R (RÉEMPLOI, RECONDITIONNEMENT, RECYCLAGE)

Nom de l'organisme: Européenne de Négoce

### Description :

Européenne de négoce est une structure spécialisée dans le réemploi de la pierre naturelle, pavés, dallages, bordures pour la réalisation de sols durs, pour le public et le privé.

### Informations clés :

SAS EUROPEENNE DE NEGOCE  
Christel et Jean-Michel GRIGORIEFF  
[europeennedenegoce.fr](http://europeennedenegoce.fr)  
5003F Route de Paris 60520 Pontarmé  
Création 2003

### Logo :



### Chiffres clés :

4 salariés  
CA = 2100 K€  
50% de son CA réalisé en matériaux de réemploi

### Projets phares :

- Remaniement de la place de la Bastille (Paris),
- Remaniement du quai de la conférence, (Paris)
- Fourniture des sols durs centre ville de Vilvoorde (Belgique)
- Place de la comédie (Lyon)
- Clos Jouve (Lyon)
- Sainte Anne d'Auray (Bretagne)
- Senlis ville royale

### Témoignages :

"Société sérieuse et professionnelle. Deuxième chantier réalisé chez moi (10 ans après le premier), intervention dans le délai annoncé à la signature et réalisation à la hauteur de mes attentes. Si tous les artisans pouvez être aussi sérieux."

# FICHE PORTEUR DE SOLUTION

## PLATEFORME 3R (RÉEMPLOI, RECONDITIONNEMENT, RECYCLAGE)

Nom de l'organisme: RéaVie

### Description :

La Plateforme Solid-R est un concept développé par l'association RéaVie qui mêle réemploi de matériaux du bâtiment, insertion professionnelle et sensibilisation du grand public. Il s'agit d'une plateforme physique qui est à la fois un lieu de stockage, de revalorisation (reconditionnement ou surcyclage) et de vente de matériaux de réemploi aux particuliers, associations et professionnels, un lieu de formation de salariés en insertion à des compétences pratiques pour travailler dans le secteur du réemploi des matériaux de bâtiment et un lieu d'accueil du grand public pour des ateliers de sensibilisation.

### Informations clés :

9220- Association déclarée

Contacts clés : Mohamed Hamaoui

Site web : [www.asso-reavie.fr](http://www.asso-reavie.fr)

Adresse(s)/localisation : 66 BOULEVARD PASTEUR 93120 LA Courneuve

Date de création : 21/03/2017

### Logo :



### Chiffres clés :

14 Salariés dont 9 d'insertion

CA 2021: 484167

## Projets phares :

- École centrale Chatenay Malabry
  - Déconstruction sélective
  - Maître d'ouvrage: SEMOP( Eiffage Aménagement, ville de Chatenay Malabry)
  - 300 tonnes de matériaux déposés pour emploi
- Cité Gagarine ( Ivry/Seine)
  - Déconstruction sélective
  - Maître D'ouvrage/ Grand Paris Aménagement.
  - Dépose de 600 radiateurs en fonte.
- AMO économie circulaire ( Seine St Denis habitat)
  - Diagnostic ressources du patrimoine
- Ville d'Epinay/Seine
  - Contrat cadre diagnostic PEMD/ressources.
- Eco quartier Lizé Montigny les Metz
  - Conception et réalisation de la maison du projet en matériaux de réemploi.
  - Maître d'ouvrage: SAS LIZE, Eiffage Aménagement, Crédit Mutuel, Demathieu Bard

## Témoignages :

« RéaVie qui est comme même sur des gros chantiers et qui a accès à de la matière en immense quantité et de la matière très qualitative nous a permis de bien préparer le chantier en amont de savoir ce qu'on allait récupérer à quelle cote, dans quelle quantité et de quelle manière, c'est pas juste une bonne action parce qu'on n'utilise pas de matière neuve c'est aussi un formidable déclencheur de créativité. »

BASILE DE GAULE : Designer et Associé Fondateur, Maximum

# FICHE PORTEUR DE SOLUTION

## PLATEFORME 3R (RÉEMPLOI, RECONDITIONNEMENT, RECYCLAGE)

Nom de l'organisme: **TERSEN**

### Description :

Tersen est une entreprise spécialisée dans les travaux de déconstruction, désamiantage, terrassement, aménagement paysager, VRD mais également dans la dépollution des sols et les travaux écologiques. Tersen offre une prestation globale : collecte, transport, massification, tri, recyclage, valorisation, élimination avec un réseau de proximité et maillé sur l'ensemble de l'Ile de France.

Tersen est fort d'une expérience dans le tri, réemploi, recyclage, valorisation et stockage des déchets.

### Informations clés :

Professionnelles "EGC-TR" dont le premier site a été ouvert en 1985.

Direction commerciale : Thomas Varet [tversen@tersen.com](mailto:tversen@tersen.com)

Siège 2 rue Jean Mermoz, 78 Magny les Hameaux

[www.tersen-env.com](http://www.tersen-env.com)

3 établissements en Ile de France

30 Implantations géographique

Création : 1980

### Logo :



### Chiffres clés :

365 salariés

Une dizaine de salarié en insertion

140 M€ de CA

80% de taux de valorisation

7200 clients

2,5 millions de tonnes de matériaux vendus

2 millions de tonnes de terres excavées gérées

### Projets phares :

-Résorption de la décharge illégale "la mer de déchet" de Chanteloup les Vignes (78)

-Chantiers Société Grand Paris



---

## FICHES PORTEURS DE SOLUTIONS

# RECYCLAGE GROS ŒUVRE

### LISTE DES ENTREPRISES :

CEMEX

177

# FICHE PORTEUR DE SOLUTION

## RECYCLAGE GROS ŒUVRE

Nom de l'organisme: CEMEX

### Description :

CEMEX a pour mission de satisfaire les besoins de leurs clients et des communautés en granulats, bétons prêts à l'emploi, solutions constructives et services associés, afin de construire un avenir meilleur. Ils s'engagent à toujours agir en faveur du développement durable en s'appuyant sur 6 principes qui fondent l'ensemble de leur politique d'entreprise : assurer une gestion responsable et transparente de leurs activités ; valoriser le capital humain et respecter les droits de l'homme ; agir avec loyauté et responsabilité sur les marchés ; veiller aux intérêts des clients et des consommateurs ; conjuguer leur mission et l'intérêt général.

Au niveau de la métropole du grand paris, CEMEX dispose d'un dispositif complet en matière d'économie circulaire reposant sur: des carrières en bord de Seine en amont et en aval de Paris permettant de valoriser des terres de chantier dans le cadre de leur réaménagement ; des ports fluviaux répartis tout au long de la Seine, y compris dans Paris permettant d'assurer une logistique fluviale pour les déchets du BTP

### Informations clés :

SAS CEMEX Ile de France

[www.cemex.fr](http://www.cemex.fr)

Frédéric BERNAD

Le siège : 13 rue du Capricorne - Parc ICADE - 94583 Rungis

Création : 1906

Logo :



### Chiffres clés :

1900 salariés

1,3 Millions T déblais et déchets transportés, recyclés et valorisés

Gamme béton réduisant de 20 à 80% des émissions CO2

4,2 Millions de T de matériaux transportés par voie fluviale

Plus de 30 sites industriels participant à l'économie circulaire de la Métropole

### Projets phares :

- [Tour Duo](#)
- [Logement E3C2](#)
- [Parking Lyon granulats recyclés](#)
- [Wooden Park Toulouse](#)

### Témoignages :

« Dès 2017, le territoire de Plaine Commune s'est engagé dans un ambitieux projet dit de « Métabolisme urbain », qui vise à généraliser les démarches d'économie circulaire sur l'ensemble de ses projets urbains. Cela s'est notamment concrétisé par l'élaboration d'une « charte économie circulaire » - aujourd'hui signée par une quinzaine de grands donneurs d'ordre - qui fixe des exigences en termes de valorisation des matériaux et déchets, mais aussi d'approvisionnement en matériaux issus du réemploi, de la réutilisation et du recyclage.

Cemex a été lauréat d'un « AMI métabolisme urbain » lancé par Plaine Commune en 2019, et a ainsi largement participé à la construction de ces objectifs sur la partie « béton » : par exemple, Plaine commune exige désormais une caractérisation fine des gisements de béton en phase démolition, et l'intégration d'un minimum de 5% de matériaux recyclés dans le béton utilisé dans les projets de construction neuve.

Notre partenariat avec Cemex nous a donc permis de nous fixer des caps ambitieux, mais réalistes, en lien avec des acteurs terrain engagés. »

### Ressources supplémentaires :

- <https://www.cemex.fr/lacteur-responsable/cemex-circle>
- <https://www.cemex.fr/medias/brochures-et-rapports>



---

**Métropole du Grand Paris**  
15-19 avenue Pierre Mendès-France  
75013 PARIS - T. 01 82 28 78 00  
[www.metropolegrandparis.fr](http://www.metropolegrandparis.fr)

